

59618

PUBLICATIONS DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

ADDITIONS & CORRECTIONS

A

L'Armorial du Périgord

PAR

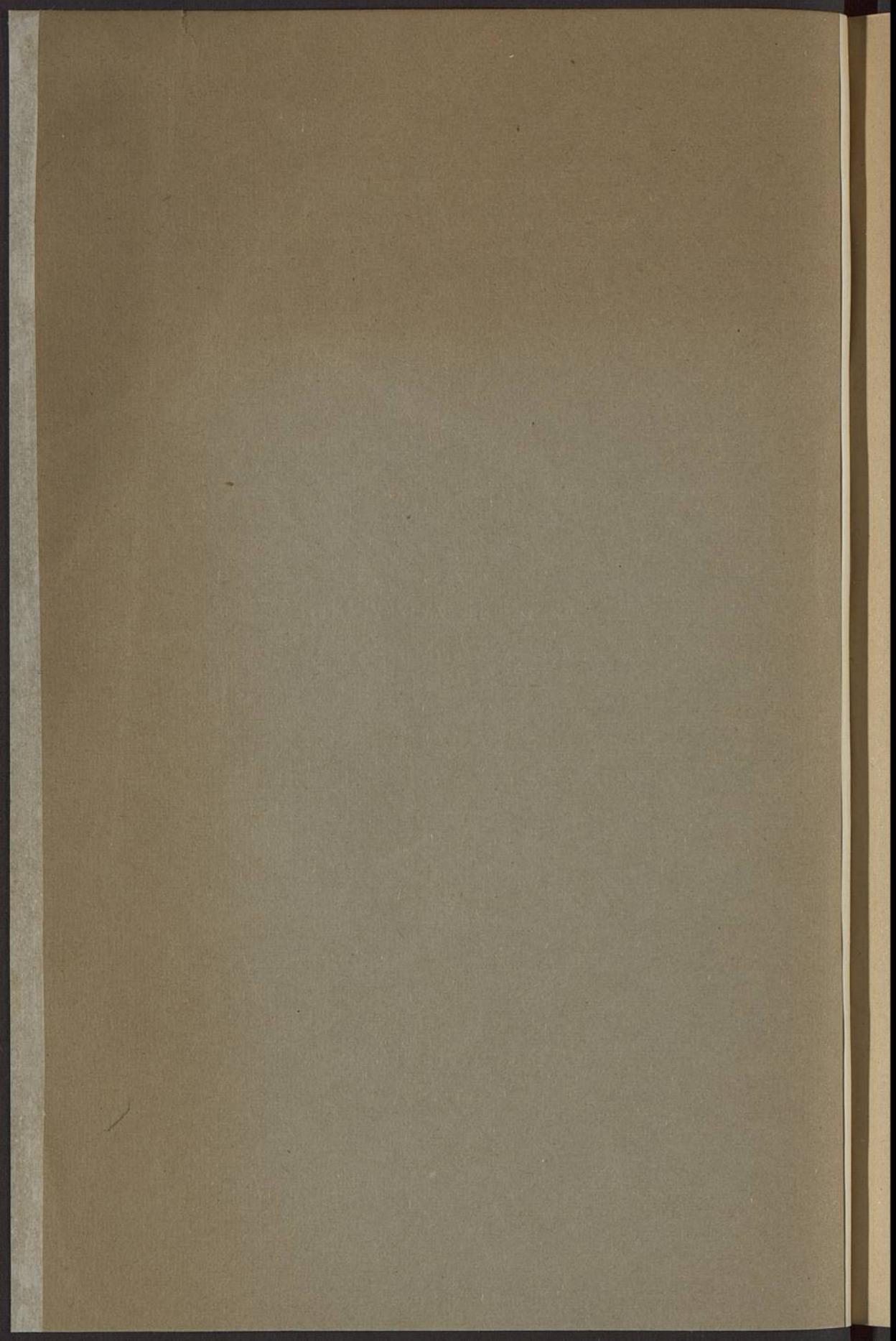
LE COMTE DE SAINT-SAUD

*Vice-Président de la Société Historique et Archéologique
du Périgord*



PÉRIGUEUX

1930



ARMORIAL DU PÉRIGORD

—
—

59618

PUBLICATIONS DE LA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

ADDITIONS & CORRECTIONS

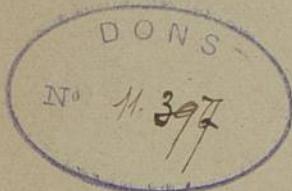
A

L'Armorial du Périgord

PAR

LE COMTE DE SAINT-SAUD

*Vice-Président de la Société Historique et Archéologique
du Périgord*



PÉRIGUEUX

1930

Explication des Abréviations

Arch. : Archives. — *Arch. départ.* : Archives départementales.

Anobl. ou *Arm. du I^{er} Empire, de la Restauration.* Renvoi aux 6 volumes que le vicomte Révérend a publiés.

A. P., suivi de I, ou de II, indique que la famille, dont il est question, a déjà été l'objet d'une notice dans *l'Armorial du Périgord*, par de Froidefond, publié en 1891, et qu'il faut s'y reporter soit au tome I, soit au tome II.

Arm. : Armorial de...

Arm. 1696., indique l'Armorial Général, dont il sera parlé ci-après, suivi parfois des mots Bergerac, Périgueux, spécifiant que le texte du manuscrit indique ces sénéchaussées.

Bull. Soc. Arch. Pér. : Bulletin de la Société Archéologique du Périgord.

Chev. : Chevalier ; *Ec.* : Ecuyer (qualifications nobiliaires).

Cab. des Titres. : Cabinet des Titres au Département des Manuscrits à la Bibliothèque Nationale. L'indication du fonds figure à la suite. Voir la note suivante.

F. Franç. ; *F. Périg.* : Fonds Français, F. Périgord, qui, comme les Carrés, le Cabinet, le *Nouveau d'Hozier*, Chérin, etc., sont audit Cabinet des Titres. — De même *Ec. Milit.* : Ecoles Militaires.

I. O. : Armoiries imposées d'office en 1696-1702, comme ce sera expliqué plus loin, p. 5.

Min. : Minutes ; *Not.* : Notaire.

P. O. : Pièces Originales au Cabinet des Titres.

Rietstap : nom d'un Armorial très connu, comme celui de Paillot.

Sgr : Seigneur ; *Sr* : Sieur.

Sigill. du Périg. : Sigillographie du Périgord, par de Bosredon. Il en sera parlé plus loin, p. 3.



INTRODUCTION

DEPUIS longtemps j'avais projeté de publier *Additions et Corrections à l'Armorial du Périgord*, d'accord avec mes regrettés amis Gaston de Gérard et Paul Huet. Ceux-ci voulurent bien revoir mes fiches primordiales et m'aider à les compléter ; mais cela remonte à près de vingt ans. J'aurais désiré consulter, avant de rédiger celles que voici, particulièrement ce que G. de Gérard avait pu recueillir depuis cette époque. Je ne l'ai pu.

Je dois remercier mon vieil ami, Edmond Boisserie de Masmontet, qui connaît bien les familles des rives de la Dordogne périgourdine en aval de Bergerac, pour les nombreux renseignements qu'il m'a donnés.

Le travail suivant sera *incomplet*. En cette matière il ne peut en être autrement. Le hasard seul, pourrait-on

presque dire, peut faire connaître le blason des familles chevaleresques, éteintes avant la Renaissance. De ces familles, surtout si elles sont peu connues, comment en bien savoir les noms pour les reconnaître, quand on en rencontre les sceaux dans les archives publiques ? — Car dans celles particulières ils sont très rares. Bien plus, il fut même, au XVIII^e siècle, des familles périgourdines, dont j'ai trouvé les noms accompagnés de qualifications nobiliaires (noble, écuyer) dans les registres paroissiaux ou dans des actes notariés, mais dont le blason est inconnu.

Et les familles bourgeoises donc ? Combien, on le sait, avaient des armoiries avant la Révolution. Un certain nombre d'entre elles n'avait pas attendu, comme on le dit à tort parfois, la publication de l'Armorial de 1696 pour en prendre. On en connaît qui en portaient au XVI^e siècle et même antérieurement.

Mais le susdit Armorial fut un encouragement *officiel* pour la bourgeoisie à prendre des armes ou à s'en faire concéder. Ceux qui le concurent savaient que l'amour-propre y jouerait son rôle. Plusieurs bourgeois se dirent : « Pourquoi désigner nous-même un écusson ? Puisque, nous faisant ou nous laissant inscrire, nous payons pour en avoir, laissons nous en composer par des personnes compétentes (elles ne l'étaient guère) ». De là le nombre des familles dont le blason fut *imposé d'office*. (Voir plus loin p. 5).

Les minutes notariales sont une source importante pour relever des armoiries. Si on pouvait consulter celles de la Dordogne on doublerait peut-être ce que nous donnons. Toutefois, en ce qui concerne les indications qu'on peut retirer, au point de vue sigillographique, des actes notariés, nous conseillons d'examiner avec prudence les ca-

chets scellant un testament, à moins qu'il ne porte cette expression, ou une similaire, « scellé de notre seing habi-tuel ». Des testaments olographes, déposés chez un notaire par les testateurs, étaient parfois scellés par l'em-preinte sur cire d'une matrice appartenant à cet officier ministériel et servant ainsi à bien des clients de l'étude.

Dans la liste qui suit il n'y a ni les blasons des cours et juridictions, à une exception près, ni ceux des sénéchaux de notre province, car, en règle générale, ceux-ci ne lui appartenaient pas. On trouvera la description de leur sceau dans la *Sigillographie du Périgord* par de Bosredon. A propos de cet important et intéressant ouvrage (1), nous y avons relevé les noms qui ne figuraient pas dans l'*Armorial du Périgord* par A. de Froidefond. Il nous a paru bon de les insérer avec leurs armes dans notre travail.

Comme notre nomenclature n'est pas celle d'un nobiliaire, même résumé, on n'y trouvera pas de notices sur les origines des familles, sur leurs alliances ou sur leurs principaux personnages, à moins que nous n'ayons jugé utile de le faire, mais très brièvement. Nous indiquons sommairement la province d'origine — si nous la connaissons — d'une famille, à moins qu'elle ne soit périgour-dine. Dans ce dernier cas la sénéchaussée, où elle possé-dait des fiefs (ceux-ci suivent le nom patronymique, ainsi que les noms de terre, dont on se qualifiait de *seigneur* ou de *sieur*), ou la ville qu'elle habitait, sont relatées. Nous mentionnons l'état social, le principe d'anoblissement, quand il y en a un de connu.

(1) Il y eut deux éditions : la première de format grand in-4°, illustrée, date de 1880 (notre Société en a des exemplaires à vendre); la seconde, petit in-4°, fut imprimée à Brive en 1891 et tirée seulement à 60 exemplaires.

Rectifier certaines erreurs de M. de Froidefond, en ce qui concerne les origines de quelques familles, nous aurait fait sortir de notre cadre, qui doit rester celui d'un armorial et non d'un nobiliaire. Nous avons seulement dissipé quelques confusions trop flagrantes.

Autant que cela nous a été possible — nous reconnaissions n'y être pas arrivé — nous avons donné les armoiries des familles nobles ou patriciennes venues en Dordogne au XIX^e siècle et y ayant fait souche.

Ayant annoncé, il y a deux ans, dans le *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord* notre désir de dresser un *Additions et Corrections à l'Armorial du Périgord*, et ayant sollicité de nos confrères des indications, je dois avouer que *un seul* renseignement m'est parvenu ; une seule communication m'a été faite. Qu'on ne s'étonne plus alors des lacunes de notre livre.

La liste suivante comprend — on le verra — bien des blasons provenant de l'*Armorial de France* dit de 1696. On a beaucoup parlé de cet Armorial, resté en partie manuscrit (1). C'est ainsi que son registre *Guyenne*, ou pour mieux dire de la *Généralité de Bordeaux* — il comprend le Périgord et ainsi ses trois sénéchaussées : Périgueux, Bergerac, Sarlat, d'où quelquefois dans mon texte un renvoi à la partie les concernant — n'a jamais été publié, sauf ce qui concerne la sénéchaussée des Landes. Cet Armorial fut établi comme mesure fiscale et donna lieu à des abus. Son procès n'est plus à faire, sa défense n'est plus à prendre. Il créa ou propagea des erreurs ; mais, quoi qu'on en ait dit et qu'on ait critiqué, à bon droit, bien des énoncés

(1) Au Département des Manuscrits, à la Bibliothèque Nationale, sont les volumes manuscrits (une série *textes*, une série *blasons coloriés*), par *Généralité*. Un certain nombre ont été imprimés.

de blasons, c'est une œuvre importante, qui a rendu et qui rend tous les jours de grands services.

S'il y eut des gentilshommes qui, refusant de produire leurs armoiries, traitèrent ainsi les ordres du Roi avec une certaine désinvolture, il en est d'autres qui les envisagèrent sous un jour assez original. L'un d'eux écrivait : « Lorsque mon père donna en 1697, en conséquence des droits réglés au Conseil, sa taxe, qui se monta à 23 livres 10 sols (ce qui correspondait à environ 200 fr. or), il donna aussi un mémoire afin que ses armes fussent enregistrées à l'Armorial. Sur l'empreinte en parchemin, qui lui fut envoyée, signée d'Hozier, on a fait deux fautes..., j'ay vu que je devais néanmoins me servir de cette empreinte telle que je l'ay reçue, parce que *la volonté du Roy doit faire en cela*, comme en toutes choses, *ma règle*. Le roy a été maître de changer, pour ainsi dire, mes armes. Lorsqu'on me demandera où est mon titre d'armoiries, je dirai qu'il se trouve (blasonné) dans l'Armorial Général de France, par l'ordre de Sa Majesté ». (*Généal. de Messlon*, p. Drouyn, p. 95).

Il est un point sur lequel nous nous permettons d'insister, parce qu'il n'a pas toujours été assez compris ou mis en relief, c'est celui des armoiries dites *imposées d'office* et de leur utilité.

Nous donnons les armes inscrites dans l'Armorial de 1696 (1) sous la rubrique : « Etat des noms et qualités des personnes... qui ont payé... parce qu'ils ont négligé de fournir la figure ou l'explication desd. armoiries... Nous Ch. d'Hozier... estimons que l'on peut leur régler et disposer en cette sorte lesd. armoiries ainsi qu'il s'en suit ».

(1) On le désigne toujours avec cette simple date (début de la mesure), bien que les inscriptions n'aient été clôturées qu'en 1701 ou même postérieurement.

Si, sauf pour quelques marchands, nous avons fait connaître ces armoiries, c'est que l'*Armorial du Périgord* les avait négligées. Son auteur, M. de Froidefond de Boulazac, ne connaît pas cette sorte de formule: *Armes imposées d'office*; aussi n'en cite-t-il que quelques-unes à côté de celles réellement portées par les familles, s'étonnant parfois des variantes, les mettant même sur le compte des commis de d'Hozier, qui, en sa qualité de « garde de l'Armorial général de France » (1), avait été chargé de la haute direction de la confection de cet *Armorial*. Il est vraisemblable que M. de Froidefond n'eut qu'une copie incomplète des folios concernant les sénéchaussées périgourdines (2). Dans les pages suivantes on verra, après l'indication du folio du *Registre de Guyenne* de l'*Armorial*, par les lettres I. O. quels sont les blasons imposés (I) d'office (O). — Celles A. P. renvoient à l'*Armorial du Périgord*, avec sa tomaison, par Froidefond.

A notre avis les commis de d'Hozier eurent le tort, en ce qui concerne le Périgord — pour d'autres provinces il n'en fut pas de même — de donner, d'imposer pour mieux dire, à des familles, roturières pour la plupart, des armoiries par trop simples et pouvant ainsi prêter à confusion avec des familles nobles: un lion par exemple, une fasce simple ou peu accompagnée, des besans, des pals.

Quelquefois j'ai pu observer que les armes *imposées d'office* à une famille n'étaient pas sans analogie avec celles réelles qu'elle portait, d'où la supposition que, quoique défectueuse, l'empreinte (à défaut d'un écu peint)

(1) Son office de Juge d'Armes de France avait été supprimé en novembre 1696, lors de la création de l'Armorial général.

(2) La copie complète du registre de la Généralité de Bordeaux, que j'ai fait faire, n'est pas parfaite pour la transcription des noms. Il m'a été impossible de la collationner.

d'un cachet soumis avait pu donner des idées aux commis du susdit. L'application, dans ce cas, de la formule : à expliquer plus amplement, qu'on rencontre dans le registre, n'avait pas été suivie d'effet.

Il n'y a pas à douter que les personnes assignées à produire leurs armoiries n'aient envoyé quelquefois des empreintes en cire. Quoique celle-ci fut alors de bien meilleure qualité que de nos jours, une étoile ou une rose, un peu aplatis, étaient lues ou crues : besan. En outre, au XVII^e siècle, les matrices des cachets souvent ne portaient pas les hachures permettant d'en blasonner l'empreinte.

Quoiqu'il en soit du caractère d'imposition d'office de ces armoiries, il n'y a pas à douter que, vu ce caractère nettement officiel, toute famille sous le nom de laquelle elles étaient inscrites, n'eut et n'ait le droit de les considérer comme légitimes, si elle ne s'en connaissait ou ne s'en connaît pas d'antérieures, ou si elle ne s'en est pas découvert depuis la confection de l'armorial susdit. En un mot, elle peut en user à défaut d'autres plus exactes.

Dans notre travail nous n'avons parlé qu'accidentellement des armes imposées d'office à des familles, dont celles réelles sont très connues. Il arriva que des gentilshommes jugèrent inopportun, inutile même — à tort à notre avis — de se conformer aux prescriptions de l'édit de novembre 1696. Puisqu'ils devaient quand même payer le louis (1) pourquoi s'abstenir ? Parmi ceux-ci il y a des Beaumont, des Malet, des d'Aydie, des Vassal, des La Faye, des Taillefer, etc...

Dans l'*Armorial du Périgord* par Froidefond, il y a des armes imposées d'office, données simplement comme variantes à côté des vraies, sans restrictions suffisantes.

(1) Cela dépassait, à cause des décimes, 23 livres, soit environ 200 francs d'avant guerre.

Nous signalerons ici *Bridat*, les armes au chevron ; *Brossard de Marcillac*, la croix chargée d'étoiles ; *Carrier*, le lion de sable sur champ d'argent ; *Gerbaud*, le lion passant ; *Guillemain* ; *Laloubie*, les étoiles d'or sur gueules ; *Malet*, les armes à la croix ancrée ; *Pastoureau*, l'écu aux étoiles ; *Papus*, l'écu aux têtes de lion ; *Tourtel*, les armes au cygne.

Voici une question assez singulière qui se grefte sur l'établissement de cet Armorial de 1696.

Dans un arrêt du Conseil du Roi, du 19 mars 1697, un des nombreux arrêts du Conseil et édits concernant cet Armorial de 1696 (1), il est dit : « Les commissaires généraux, en procédant à la réception des armoiries, n'admettront aucunes fleurs de lis d'or en champ d'azur qu'il ne leur soit apparu des titres ou de possession valable. » J'ai eu sous les yeux l'enquête concernant les armoiries de la famille de Jaubert, qui portait généralement 6 fleurs de lis. Elle fut sévèrement faite ; on y décrit les écussons sculptés sur les portes de leurs repaires, les peintures des litres des églises de leurs seigneuries, et... cela n'aboutit pas, et... les Jaubert n'en continuèrent pas moins à porter les fleurs de lys dans leur écu.

Je dis que l'enquête n'eut pas de conclusion en leur faveur, puisqu'on a la stupéfaction de trouver au folio 1246, parmi les *armoiries imposées d'office*, les leurs *sans les fleurs de lys*. Ils ne sont pas les seuls ; les Roux, les Saint-Martin et d'autres ont leurs armes réelles imposées sous la même rubrique, mais *sans les fleurs de lys*.

(1) Ils sont reproduits un peu partout, spécialement dans le *Dictionnaire Héraldique* de Grandmaison (édition Migne) et dans l'*Abrégé chronologique* de Chérin.



Additions et Corrections à l'« Armorial du Périgord »⁽¹⁾

d'ABBADIE d'ARRAST

Bourgeoisie du pays de Soule.
D'azur au château girouetté d'argent, accompagné de 3 étoiles d'or 2 et 1. (*Diction. des Familles Françaises* par C. d'E.-A., I).

d'ABZAC (A. P., I, 27)

On trouve assez souvent (*Preuves pour le Chapitre de Mâcon ; peinture sur chaise à porteurs, etc.*) : d'argent à la bande et à la bordure de gueules chargées de 9 besants d'or. Ce changement d'email (gueules pour azur) peut être une brisure de cadet. En tout cas il était à signaler.

ACHARD de JOUMARD, vicomtes de Double (A. P., I, 28)

Différents cachets sur des lettres du XVIII^e siècle portent simplement : d'azur à 3 annelets d'argent.

(1) Les initiales A. P. après un nom renvoient à l'*Armorial du Périgord*, par A. de Froidefond, et à sa tomaison.

AIMERIQUE

Voir *Aymeric.*

ALACATON

Voir *Lacathon.*

ALAMIGEON d'ALIGIER

Vincent d'Aligier, chev., sgr de Saint-Cyran, qui avait comme abandonné son patronyme Alamigeon, portait : de gueules à 3 fasces d'or. (*P. O.*, 35. — *Rietstap*).

ALBERT de MEYRALS

Bourgeoisie de Périgueux. (Je ne sais si les Albert de Laborie, de Labrousse, de Lesparre, de la magistrature de cette ville, étaient de cette famille).

D'or à 3 roses de gueules, au chef d'azur chargé de 3 étoiles de,. (Arch. de la Mothe-Ferrenzac).

ALBERT, de Saint-Germain (Le Lepdroux

ancienne paroisse de la juridiction de Saussignac)

De gueules à 3 étoiles d'argent en bande. (*Arm. 1696*, 1100, I. O.).

d'ALBUSSON

Bourgeoisie de Sarlat dès 1223. Un Abbé de cette ville en 1254. Famille existant encore en 1564.

D'or à 3 pals d'azur chargés : celui du milieu de 3 coquilles d'argent, ceux des flancs de 2 coquilles du même. (*Chroniques de Tarde*, 76). Dans les mss. de M. de Froidefond le champ est argent.

de ALIS

Guy de Alis, chevalier, demeurant à Excideuil en 1302, portait : de ... à 2 fasces de ... au chef crénelé de ... (ou 4 carreaux en chef).

ALLEGRET ou ALGRET, d'Aulède, de Servanches

Voir *Legret*.

des ALLES (A. P., I, 66)

Noblesse de Bourdeilles, appelée quelquefois *des Hélies*.

Parti : d'argent à 2 pattes de griffon de sable onglées de gueules, posées en barre, et d'azur au croissant d'argent. (*Cabinet des Titres, Petite Ecurie*, 2).

Les pattes seraient-elles à cause de la tradition que cette famille descend de bâtards des Bourdeille ? Le croissant serait-il l'emblème des Amelin parce que Françoise-Marie des Alles, la dernière de la branche cadette devenue ainée, épousa en 1646, un Amelin ? ou bien viendrait-il des Cressac, dont le fief d'Estourneau leur échut par alliance ?

ALPHÉRY

du Puy, de Sainte-Croix, de Sireygeol, de Cazideroque

Famille de l'Agenais et du Bergeracois, connue dès le xv^e siècle, éteinte au milieu du xviii^e.

D'azur à 3 étoiles d'or, au chef d'or. — On trouve aussi : d'azur à la barre d'argent, chargée de 3 étoiles de ... (*Papiers de Courssou*).

d'AMELIN, de Rochemorin, etc. (A. P., I, 36)

Les Amelin, ou mieux Hamelin, de Sarlat, sgrs des

maisons nobles de Farges, de Marsillac, de la Sirventie, en la Roque-Gageac, semblent avoir porté : d'argent à la fasce de sinople chargée de 3 cœurs d'or, au croissant de gueules dans le canton dextre du chef. (*Bull. Soc. arch. du Périg.*, 1909).

ANCELIN de SAINT-QUENTIN

Famille anoblie par l'échevinage de Saint-Jean d'Angély en 1586.

De gueules au lion d'or armé et lampassé d'azur.

D'ANGLARS (A. P., I, 38)

L'Armorial de 1696, f° 223, donne un lion de gueules en chef au lieu d'un léopard d'azur.

ANIS

Dom Louis Anis, Abbé de N.-D. de Bonne-Espérance de la Double. (*Cisterciens*). (1903-1910).

De sinople à la fasce contrepotencée d'or, chargée d'une ancre de sable, accostée des lettres N. D. à l'antique d'azur, accompagnée en chef d'un mouton d'argent entre 2 fleurs d'anis étoilé d'or, et en pointe d'une ruche d'argent entourée d'abeilles d'or.

d'ARMAGNAC

Pierre d'Armagnac, bourgeois de Périgueux en 1266, portait : de... à 3 pals de... (*F. Périg.*, 78 f° 58).

ARNAL de LAFAYE, d'Auriac

D'azur à 3 pommes de pin d'or. (*F. Périg.*, 57 f° 277).

L'armorial de 1696 (*Guyenne*, f° 812) indique un André Darnal, écuyer (*sic sans plus*), comme portant : d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules, mais il figure sur l'état de Bordeaux.

d'ASCOLS, ou DASCOLS

Famille d'origine italienne, maintenue dans sa noblesse en Savoie en mars 1752, fixée en Dordogne de 1825 à 1900.

D'or à 6 tourteaux en orle, celui du chef d'azur, les 5 autres de gueules. (*Dossiers Boissarie de Masmontet et argenterie de famille*).

AUBARBIER du MANÈGRE

Famille anoblie au XVIII^e siècle.

D'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 étoiles du même en chef, et d'un lion léopardé d'or en pointe. (*Lettres de noblesse, Papiers Féray-Bugeaud d'Isly*). Le *Dictionnaire des Familles du Poitou* donne le chevron et les étoiles d'or, et un lion ordinaire d'argent.

AUBIN de JAURIAS

Au château de Jaurias, des armoiries peintes donnent : d'azur au chevron d'argent chargé d'un tourteau de..., accompagné en chef de 2 étoiles d'argent et en pointe d'un cœur de... soutenu d'un croissant de...

AUDEBERT de La PINSONNIE, de Laubuge

Noblesse du Poitou.

D'azur au sautoir d'or.

AUDIER,

de Montcheuil (Saint-Martial de Valette), de Boucheroux,
de Latour, de Fongrenon (par. de Cercles)

D'azur à 3 lions passants d'or, lampassés de gueules.
(*Arm. du Limousin*).

AUBINAT

« D'or à un écu d'azur parti d'argent ». (*Arm. de 1696*,
f° 946, I. O.).

d'AUROUT, de Lapalisse, du Bignac, du Doublet, de la
Serpent, d'Oурout (en Lavedan). (A. P., II, 48)

D'azur au rocher gravi par un ours, surmonté de 3 étoiles,
le tout d'or. (*Généal. Périgourdines*, I, 187). — *L'Armorial du Périgord*, II, p. 48, indique pour Isabeau de La Plénie,
veuve d'Aurout, des armoiries qui furent imposées
d'office en 1696.

AUTRERY

Bourgeoisie et magistrature de Sarlat ; XVI^e à fin du XVIII^e
siècle.

De... à 3 flèches empennées en pal, pointe en bas ; au
chef de... chargé d'un croissant entre 2 étoiles de... (*Dossiers
G. de Gérard*).

AUZANEAU, du Marais, de Gastebois

Famille du Bergeracois, prenant la qualification d'écuyer
au XVIII^e siècle.

D'azur à 2 flammes d'or en sautoir. (*Cab. des Titres, Grande Ecurie*, 279 f° 66).

D'AYMERIC, de Calviac, de Paluel, etc.

(A. P., I, 50)

De gueules au citronnier arraché d'or, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Lettres de noblesse de 1712, Nouveau d'Hozier*, 340).

Les armes au dextrochère, provenant probablement de l'alliance avec la famille Barataquy, éteinte chez les Aymeric et Béchon au XVII^e siècle, ont été portées en écartelé, avec celles ci-dessus décrites au XVII^e siècle. Voir la *Sigillographie du Périgord*, qui, sous les n°s 106, 107, 108, blasonne : d'or à l'arbre de sinople, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

Le nom s'écrit quelquefois Aimerique.

BABUT, des Marais, des Merles, de Montirac

D'azur à 3 pals d'or. (*Arm. 1696, Périgueux, 1905, I. O.*).

de BACALAN (A. P., I, 50)

D'azur à la tour d'argent. (*Lettres de noblesse en 1609*).

BACHELET

Dom Eugène Bachelet, Abbé de N.-D. de Bonne-Espérance de la Double. (*Cisterciens*). (1877-1881).

D'or au Sacré-Cœur de gueules, au chef d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'argent.

de BADAILHAC (et BADILHAC)
de Brianson, des Pouyades, de Saint-Martial
de Viveyrols, du Pont

Famille de la bourgeoisie de Verteillac, ayant donné des gardes du Corps.

De gueules à 3 fasces ondées d'or chargées de 3 merlettes de sable, 2 en celle du chef et 1 en celle de la pointe. (*Papiers de famille*).

de BAILLOT (A. P., I, 52)

J. B. Baillot, écuyer, sgr du Verdier, scelle son testament, le 17 mai 1786, d'un cachet où le chevron est d'or avec une tour d'argent en pointe. (*Min. de Dézon, not. royal à Montignac*).

de BAINE, du Camp

Jean de Baine, sieur du Camp, chevalier de Saint-Louis, « d'une bonne famille de la ville de Périgueux », disent ses lettres de noblesse de janvier 1711, où lui sont imparties ces armes: « Un écu d'azur, un chevron d'or, accompagné en chef de 2 molettes d'argent et en pointe d'une aigle d'or le vol étendu. » (*Ar. dép. Dord. 3 C, 13 et Chevillard, I, 65.*)

de BALBÉON

En 1290 Hélyon de Balbéon transige avec le comte de Périgord pour droits féodaux en la châtellenie de Vergt. En 1345 Hélyon de Balbéon est compagnon d'Aimery Vigier, capitaine de la bastide Saint-Louis sur l'Isle.

De... à 3 casques de... à la cotice de... brochante. (*Sceaux Gascons, 525, 526*).

BARBARY de LANGLADE

Bourgeoisie d'Excideuil.

D'azur à 2 barbots d'argent nageant l'un sur l'autre. (*Renseignement de la famille* en 1895). — De gueules au chevron d'argent, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'argent. (*Argenterie de famille*).

BARBUT, de la Réveille (Eyzerat).

Bourgeoisie de Bourdeilles.

De gueules à la croix dentelée d'or. (*Arm. 1696, Périgueux, 1083, I. O.*).

de BARNABÉ

« Parti : à dextre un demi chevron accompagné en chef d'une main bénissante et en pointe d'une demi main bénissante ; à senestre d'un ciboire en chef et d'une autre moitié de ciboire en pointe. » (*Bull. Soc. Arc. du Périg., 1907*).

BARRAUD, de Fournils (Beaupouyet), de Beaupouyet, de Bénévent, de Saint-Sauveur. (A. P., I, 56)

D'azur au faucon d'or posé sur un barreau de sable, d'où pendent 3 glands d'or, accompagné en chef de 3 étoiles d'or. (*Lettres de noblesse*).

On trouve aussi le barreau et le faucon d'argent.

BARRIÈRE (A. P., I, 57)

Bernard Barrière, chev., sgr de Crollebois, portait en 1338 : « une fasce à 3 étoiles ». (*F. Périg., 117, f° 120*).

BARRY

Bourgeoisie de Sarlat.
D'azur au chevron de... accompagné de 3 coeurs de...
(*Dossiers du Mas-Paysac*).

du BARRY (A. P., I, 57)

L'Armorial du Périgord insiste pour indiquer des fasces, mais il donne en dessin : 3 bandes d'azur. Il dit que « le *Grand Armorial*, au lieu de 3 fasces dit *trois barres*. » C'est exact. Au *Fonds Français* (20297, II, 1011) il y a : d'azur à 3 bandes d'or au chef de gueules. — Antoine du Barry, un des derniers seigneurs de Puycheny, ne portait pas le chef. Au château de Fayolle, sur une tapisserie du commencement du XVIII^e siècle, les armes sont brodées d'argent à 3 bandes d'azur (les bandes plus larges que le champ), au chef de...

BARTHOUMIRAT de LA BESSE

On trouve aussi le nom écrit Barthomivat. Famille d'Auvergne et du Limousin, maintenue dans sa noblesse le 18 avril 1752.

D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent.

de BASCHARETIE (A. P., I, 66)

D'argent à l'arbre de sinople sur lequel s'appuie un lion de gueules, au chef d'azur plain. (*Cachets divers de la famille*, XVIII^e siècle).

de BASTARD

Famille de Toulouse, anoblie par le capitoulat; baron de

l'Empire ; comte de la Restauration. (*Diction. des Familles* par C. d'E.-A.).

Mi-parti : d'or à l'aigle de sable et d'azur à la fleur de lys d'or.

de BASTARDIE (A. P., I, 60)

Il est très possible que le nom de cette famille chevalesque soit Milhac. (*F. Franç.*, 20687, V. f° 583).

Au Fonds Français, Gaignères (20296, I. f° 367) dit que « la maison noble de Bastardie porte : d'azur à une teste de cerf d'argent ». Il supprime, on le voit, le *La* et les croissants. L'armorial de Grandpré (1652) indique : d'azur à la tête de daim d'argent, accompagnée de 3 croissants d'hermine 2 et 1. Mais ces trois croissants herminés sont donnés dans le Palliot, dans le Rietstap et aussi dans Gaignères (862, 2).

BAUDOUIN, de la Grave

Famille de l'échevinage de La Rochelle, fixée en Ribéracois et dans le pays de Nouvelle-Conquête.

Ecartelé : d'argent à l'aigle au vol abaissé de sable, accompagnée de 3 roses de gueules, et d'azur à la croix d'or, au chef du même. (*Dossiers Boisserie de Masmonlet*)

BAUDOT de JULLY

Bourgeoisie de Vendôme, puis de Sarlat.

D'azur au chevron d'or, accompagné d'une grappe de raisin d'argent en pointe et de deux étoiles d'or en chef. (*Dossiers G. de Gérard*).

BAURIAL, de Sarlaton

Bourgeoisie de Montpazier.

D'or à 7 losanges de gueules, 4 et 3. (*Arm. 1696, Bergerac, 1180, I. O.*).

BAYLE, de la Charbonnière, de la Jarthe, de la Grosille,
des Chevaliers

Bourgeoisie du Bergeracois, ayant donné au XVIII^e siècle
des officiers qualifiés écuyers.

Taillé : d'argent et de gueules à l'étoile de l'un en l'autre
en cœur. (*Dossiers B. de Masmontet*).

BAYSSALLANCE de VAQUE (A. P., II, 19)

D'argent au chevron, accompagné en chef de 2 étoiles et
en pointe d'un lion, le tout de gueules. (*Note de la famille*).

Les armes à la bande (et non fasce) fuselée sont imposées
d'office, de même que celles : de gueules à 3 flacons
d'argent 3, 2, et 1, et un homme de carnation embrassant
une tête d'or.

BEAU, du Claud

Bourgeoisie d'Excideuil.

D'or au chevron d'argent, accompagné de 3 roses du même. (*Arm. 1696, 1097, I. O.*).

de BEAUDET (A. P., I, 62)

L'Armorial du Périgord donne les armoiries de la branche
bordelaise des Bodet de la Fenestre du Poitou, qui n'eut aucun
rapport avec les Baudet ou Beaudet du Périgord, connus près de la Linde depuis le XV^e siècle.

D'azur à 3 gerbes d'or 2 et 1, accompagnées de 3 étoiles mal ordonnées d'or. (*Maintenue de noblesse; preuves de Malle*).

— La marquise de Saint-Exupéry, dernière de la famille (branche de Cardou), se servait d'un cachet: d'azur au chevron accompagné de 3 gerbes et surmonté de 3 étoiles rangées en fasce, le tout d'or. — Les armes à 3 hameçons, données dans les armoriaux de la Chesnaye des Bois et de Jouffroy d'Eschavannes, sont absolument fausses.

de BEAUROYRE (A. P., I, 67)

Le 165 de la *Sigillographie du Périgord* donne comme variante le champ de gueules et pas d'étoile.

de BEAUPOIL, de la Luminade

D'azur à 2 bandes d'or en sautoir. (*Nouveau d'Hozier, Beau-poil*, 642, n° 170).

Pour des raisons, inutiles à indiquer ici, ce n'est que plus tard que cette branche a pris les armes aux 3 couples.

BÉCHEAU

Bourgeoisie de la vallée de l'Isle; a donné un conseiller à la cour des Aydes de Guyenne.

D'azur au serpent d'argent langué d'or en pal. (*Preuves Belcier p. Pages*). — De sable à 2 couleuvres d'argent en bande. (*Arm. 1696*, f° 626).

de BÉCHON (A. P., I, 69)

Les armes au chevron furent déclarées pour l'Armorial de 1696 par noble Antoine de Béchon, sgr de Caussade, mais

je n'y ai pas trouvé celles à l'échiqueté indiquées par Froidefond. J'y ai vu aux f° 147 et 394, qu'Emeric et Pierre de Béchon, bourgeois de Bordeaux, avaient déclaré porter : « d'azur au bras d'or mouvant du flanc dextre d'une nuée du même et tenant une épée d'argent en pal, accostée d'un croissant d'or et d'une étoile à six rais de même ».

Cet écusson est celui d'un cachet moderne (qui reproduit un ancien), avec la seule différence que le dextrochère y est mouvant du flanc senestre et que l'étoile ressemble plutôt à un soleil. Or ce sont là les armes des Barataquy (voir *Armorial du Périgord*, I, 54) éteints chez les Béchon (seigneurs de la Marzagne, de la Barthe, etc., non rattachés à ceux de Caussade), qui en relevèrent le nom. Voir aussi dans ledit armorial (I, 50) l'article Barataquy et plus haut, p. 15, celui Aymeric.

de BÉDARIO

De... à 3 fasces de... au franc-quartier de... chargé d'un château à 3 tours de... (*Sigill. du Périg.* 311).

BÉGON

Noblesse de Ribérac au XIII^e siècle.

De... à la bande de... à la bordure chargée de besans.
(*Sigill. du Périg.* 71).

BÉGOUËN

Famille de Normandie et du Poitou, anoblie en 1785 puis en 1808 ; confirmée en 1815, 1818 et 1861, avec le titre de comte.

Coupé: d'argent au palmier arraché de sinople et d'azur à une proue de navire d'or.

de BELCASTEL, barons de Belcastel,
sgrs de Campagnac-lez-Quercy, de Florimont, etc.

Une branche a été maintenue dans sa noblesse à Sarlat en 1666-71.

D'azur à la tour d'argent donjonnée de 3 pièces. D'après le 167 de la *Sigillographie du Périgord* ce serait le premier d'un coupé, dont le bas serait : d'azur à l'épée d'argent en bande.

Voir plus loin à Lion l'attribution qui a été faite à la famille de Belcastel des armoiries des du Lion de Belcastel.

de BELHADE (A. P., I, 70)

Ecartelé d'argent au lion léopardé de gueules et de gueules à 3 fasces d'or. (*Cachets de famille*). — Ecartelé d'argent au lion de gueules et d'argent à 3 fasces d'azur. (*Ec. Milit. dossier Belhade*).

de BELRIEU (A. P., I, 72).

L'Armorial de 1696 (n° 184 f. 47) ne fait pas mention du chef et il dit que le croissant est de gueules. — La *Sigillographie du Périgord*, n° 168, donne le chef cousu de gueules et les étoiles d'or. — Sur un cachet de famille du XVIII^e siècle, le ruisseau est en forme de trangle sous le chef. (*Archives de Montardit*).

Je redonne pour comprendre ceci les armoiries de l'armorial Froidefond : d'azur au croissant d'argent issant d'un ruisseau (*rieu*) de même ; au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'argent.

de BÉRAIL, de Roquefert, d'Apremont,
de la Roque.

Famille de l'Agenais, ayant possédé des fiefs en Bergeracois (et où elle réside au XX^e siècle).

Armoiries primitives : Emanché d'or et de gueules. — A partir d'Henri IV, qui avait emprunté une mule à un Béral : d'or à 3 fers de mule de sable, à la bordure de gueules. (La bordure est parfois supprimée).

Je ne sais pourquoi au *Fonds Raymond* (*Arch. dép. Lot-et-Gar.*) il est donné aux Béral : de sable au pâtre d'argent, accompagné en chef d'une molette du même.

BÉRART

Arnaud Bérart, chevalier en la sénéchaussée de Périgord, scelle en 1302 une quittance où, dans un coupé, on voit un lévrier et un léopard, puis une vache. (*P. O.*, 293.)

de BÉRAUD (A. P., 1, 74)

D'Hozier (Reg. 1, 1^{re} partie) donne, au lieu d'un chef une bande de gueules brochant sur le tout. — La branche de Canteranne portait indifféremment : d'argent au chevron de gueules, au chef de gueules plain ; ou d'argent au chevron de gueules à une fasce surhaussée de gueules. (*Argenterie et cachets de famille*). Parfois une tour de sable est posée à d'extre sur la fasce.

de BERBIGIER, de Montredon, du Tucot, de la Trame, de la Bessède, de Saint-Germain, du Roc ; de Laserre (Languedoc), de Saint-Paul (Foix)

Famille de gentilshommes verriers, dont le nom s'écrit aussi : *Berbizier*, *Berbigié*, *Verbigier*.

De gueules à la croix pattée d'or, à la bordure d'azur chargée de 7 besans d'argent. (Armes de la branche des barons de Saint-Paul. — Il est possible, probable même, que les branches périgourdines ont eu d'autres armoiries).

BERJON de SAINT-MARTIAL, de Bellerin

Famille de Sainte-Eulalie (Aulaye) du Breuil, à laquelle appartenait François-Jean, anobli en 1821.

D'argent au lion contourné de gueules, armé et lampassé d'or, au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'argent. (*Anob. de la Rest. I*). — Sur d'anciens cachets le champ est gueules.

du BERNAT (A. P., I, 365)

Bourgeoisie de Saint-Geniés ; anoblissement vers 1680.

Parti de sinople au pal d'argent, chargé de 3 grues de sable, et d'argent à la croix alaissée de sable. (*Arm. 1696, 554*).

BERNÉ, de la Bastide.

Famille protestante de l'Albigeois, venue en Bergeracois au XVII^e siècle.

D'azur à la bande d'or chargée d'un ours de sable. (*Fonds Franç. 33103, fo^r 331*).

BERTAUD du CHAZAUD

Bourgeoisie de la Tour-Blanche (XVII^e au XX^e siècle).

De... à 7 étoiles à 6 rais... 4, 2, 1. — Tenants : 2 anges. Devise : Bon Vouloir. (*Bibl. Nat. Réserve, H 717 et 1009*).

de BERTIN (A. P., I, 77)

NOMBREUSES sont les variantes concernant les armes de cette famille ; je les ai expliquées dans le Bulletin de la Société Archéologique du Périgord, en 1916. La branche de Saint-Martin portait réunis les emblèmes héraldiques,

dont celle du ministre fit plus tard (?) un écartelé. En effet elle blasonnait : d'azur au griffon de... tenant entre ses pattes une épée de..., surmonté d'un croissant entre 2 étoiles de... et soutenu de plantes (roses ?), mouvant de la pointe de l'écu.

BERTRAND

Raymond Bertrand « magister operum regionum seneschaliæ petragoricencis » en 1337.

De... au lion de..., au chef de... chargé de 3 fleurs de lys de... (*Dossiers G. de Gérard*).

de BÈS

Voir *Debays*.

BETAIL ou BETAILLE de la Jaufrenie ou Jouffrenie

Bourgeoisie de Paussac.

De... à 2 lions adossés de..., au chef de... chargé de 3 fleurs de lys (étoiles ?) de... (*Dossiers Dujarric*).

BETGÉ de LAGARDE

Famille originaire de Montpazier.

De sable à l'ancre surmontée d'une croix alaisée et accompagnée de gourdes, le tout d'argent.

BEYLE

Bourgeoisie de Beaumont

De sinople à 5 coquilles d'argent en sautoir. (*Arm. 1696, 1170, I. O.*)

de BEYNE, de Rochefort ou Blanchefort, de Reyssac

Famille protestante originaire du Languedoc. En 1689 elle est convoquée au ban de la noblesse de Sarlat.

D'argent au lion de sinople, armé et lampassé de gueules, surmonté d'un lambel du même, chaque montant des 3 pendants chargé d'un tourteau de gueules. *Arm. de Grand-maison, 507.*

La famille *de Bayne*, sgr de Saint-Germain et Mons, dont le nom s'écrit quelquefois *Beine*, serait-elle la même ? Le nom de la première est écrit tantôt Beine tantôt Beyne, sgr de Reissac, ou Reyssac, et même sgr de Beyne.

de BIGOT et aussi Le BIGOT,
de Saint-Quentin, de la Boytie (le la Boétie, qui touche Sarlat), de Valette, de Plassac (en Saintonge).

D'azur au levrier d'argent surmonté de 3 tours du même. (*Dossiers du baron de Lanauze*). — Dans l'*Intermédiaire des Chercheurs* de décembre 1910, il est indiqué qu'une famille Bigot de Saint-Quentin, représentée en Autriche, porte : de gueules à 3 fourmis d'or. Mais celle-ci semble picarde et sans rapport avec celle qui nous occupe, qui de l'Agenais vint en Périgord au moment de son anoblissement, vers 1550, et finit en Saintonge en 1712 (1).

BLOIS

Bourgeoisie de Brantôme et magistrature de Périgueux.
De gueules à 2 pals de vair.

(1) Il y eut au parlement de Bordeaux une famille Bigot. On trouve aussi, en 1789, en Saintonge un Pierre de Bigot, sgr de Baulon (paroisse de Saint-Dizant, non loin du château de Plassac), qui portait : d'azur au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles du même en chef, rangées en fasce, et d'une grenade d'or en pointe.

BLOIS, des Fourneaux

Pierre Blois, maire perpétuel de Bourdeilles, se vit imposer d'office en 1696 (*Périgueux* f° 992) : d'azur à 5 besans d'argent en sautoir.

BLOIX

Pierre Bloix, curé de Siorac-de-Ribérac, déclara en 1696 (f° 866) : d'azur au chevron d'argent chargé d'une croisette de gueules, accompagné de 3 trèfles d'or, 2 et 1.

BOCQUET, de Sirgon

D'or à 3 pals de sable (*Arm. 1696, Sarlat* 1179, I. O.).

BOISSAT (A. P., II, 23)

On trouve aussi : de gueules à la bande d'argent accompagnée de 6 besans en orle. (*Dossiers Dujarric*). — Les armes d'or au chêne de sinople et de gueules à la croix ancrée d'or furent imposées d'office à la famille Boissat, sieur de Mazarat, de la bourgeoisie de Bourdeilles. (*Arm. 1696, I. O. 1086, 1090*).

BOISSERIE

de Canteloube, ou Chanteloube, de la Védie, de la Croix
(par alliance avec la famille Petit de La Croix)

Famille agenaise, établie en Périgord au XVIII^e siècle.
D'argent au loup de sable passant, à la bordure de gueules. (*Dossiers Boisserie de Masmontel*).

de BONDOIRE

Famille du diocèse de Sarlat et aussi de la sénéchaussée de Quercy.

D'azur au renard d'argent, au chef cousu de gueules chargé de 3 quintefeuilles d'or. (*Nouv. d'Hoz.*, 52).

BONDY

Voir *Geoffre*.

de BONFILS (A. P., I, 88)

Armes portées par le chef de la famille à la fin du XIX^e siècle : parti : au I écartelé aux 1 et 4 de gueules à la patte d'ours d'or, onglée de sable et posée en bande, au chef cousu d'azur chargé de 3 fleurs de lys d'or ; aux 2 et 3 de gueules à 3 besans d'or (*qui est de Bonfils*) ; au II d'azur à la bande d'argent, chargée de 3 étoiles de gueules et accompagnée de 2 chevrons alaisés d'argent (*qui est de Rochon*).

de BONIFACE

Famille chevaleresque.

Rietstap précise pour cette famille : d'or à la fasce de gueules accompagnée de 6 fleurs de lys de gueules. Cet écu figure dans l'écartelé des armes de la famille d'Abzac de La Douze, mais comme étant de *Barrière*, ce qui est confirmé par un sceau de Bertrand de Barrière en 1359. Or dans la *Sigillographie du Périgord* il est signalé, sous le n° 187 bis, que Lambert Boniface « de Pierregort », sgr de la Douze portait : de... à la bande de...

Comme sa fille unique apporta la seigneurie de la Douze à la Maison d'Abzac on se demande si Rietstap n'a pas

cru voir en ce fait l'écartelé d'alliance ; ainsi serait expliquée son erreur.

de BONIS, de Larnac, de Bondy

Famille du Bergeracois, qualifiée écuyer au XVIII^e siècle.
« D'azur à 3 barres (*fasces* ou même *bandes* vraisemblablement, souvent appelées barres par les commis de d'Hozier) d'or, accompagnées de 8 lionceaux du même, posés 1, 3, 3 et 1. » (*Arm. 1696, Rergerac*, 366).

de BONMARTIN,
de Beausejour (paroisse de Gajeac), du Baral.

Bourgeoisie du pays de Nouvelle-Conquête.
D'argent à 4 jumelles de sable. (*Arm. 1696, I. O. 1102*).

de BONNEFONT

Famille de l'Agenais possédant des fiefs en Sarladais.
De gueules à la bordure d'or. (*Ar. dép. Lot-et-G., F. Raymond*).

BONNIOT, des Essarts, de Bénaud, de Ruisselet.

Bourgeoisie de l'Angoumois et du marquisat de la Rochefchalais, dont une branche a été anoblie en 1660.

D'azur au chevron accompagné en chef de 2 merlettes et en pointe d'un lion, le tout d'or. (*Nobil. du Limousin*, 1, 216).

de BONNIS

Giraut de Bonnis, receveur pour le comte de Périgord en 1422, portait : un lion. (*Sigill. du Pér.*, 326).

de BONSOL, de Lantic, de Fournières, de Lisle.

Famille du Bazadais, maintenue en 1698 dans sa noblesse, fixée par mariage au XVIII^e siècle dans la paroisse de Pomport, en Bergeracois.

D'azur à la grue d'argent, les pattes posées sur un croissant de même, regardant un soleil d'or sommé d'une étoile d'or, posé au premier canton du chef. (*Arm. de 1696*, 262, 385).

de BORDES (A. P., I, 92)

D'or à la tête de more de sable liée d'argent, au chef d'azur chargé de 3 épis de blé d'or. (*Nobil. de Guyenne. Nouv. d'Hozier, Preuves Ségur*).

BORIE

N. Borie, dame de Jauffre, femme de N. de Belhomme, en 1292.

De... au lion contourné de... au lambel de... (*Sigill. du Pér.* 495).

de BORT

Louis de Bort, écuyer, habitant de Montignac, convoqué aux bans de la noblesse de Sarlat en 1674, 1689, appartenait peut-être aux Bort de Pierrefitte, du Limousin, qui portent: d'or au sautoir denché de gueules.

BOST, des Girards

Bourgeoisie de Bourdeilles.

D'azur à l'aigle d'argent, becquée et membrée d'or. (*Arm. 1696*, 1083, I. O.)

de BOÜARD de LAFOREST

Bourgeoisie de la châtellenie de Montpon au xv^e siècle.
D'argent au lion de sinople, accompagné en chef de 2 étoiles du même.

de BOUCHARD

La branche périgourdine des Bouchard (d'Aubeterre) des Plassons portait les léopards (qui sont de Raymond) aux 1^{er} et 4^e quartiers, et 9 besans au lieu de losanges (qui sont Bouchard) aux 2^e et 3^e quartiers.

de BOUCHARD de LA POTERIE

Noblesse d'Anjou avec titres enregistrés au Conseil souverain de la Guadeloupe, le 15 novembre 1769. Magistrature de Château-Gontier avec un secrétaire du Roi en 1739.

D'azur à 3 léopards d'argent (*Ann. de la Noblesse*, 1874). Rappel, mais erroné, des armes des Bouchard, du Poitou).

BOUCHER

En 1696 Elie Boucher, chanoine de Périgueux déclare : d'or au bœuf passant de gueules (f° 858). Il était probablement de la famille des Boucher, sgrs de la Forge d'Auberoche.

de BOUCHER de LA TOUR du ROC (A. P., I, 96)

Le cachet de Guillaume de Boucher, sgr de la Tour, porte : écartelé aux 1 et 4 d'or à l'arbre de sinople, accosté de 2 lions affrontés de gueules, au chef d'azur, etc. ; aux 2 et 3 d'Aubusson. — Certains cachets de famille, même au xix^e siècle, n'ont que le croissant dans le chef.

BOUDET (A. P., I, 98)

Dans l'*Armorial du 1^r Empire*, par Révérend, le deuxième quartier est blasonné ainsi : d'argent à la montagne de simple surmontée de murs incendiés de gueules, jetant de la fumée de sable, adextrée d'un palmier de sable.

BOUGOUIN

Mgr Bougouin, évêque de Périgueux, sacré en 1906, portait : d'azur au bâton pastoral d'or, entre l'alpha et l'oméga du même, surmonté d'une étoile d'argent, à la bordure d'hermine.

BOUILLOT

Jean B. juge de Montignac, se vit imposer d'office : d'argent au lion de sable couronné d'or. (*Arm. 1696*, I. O., 1178).

de BOULÈDE (A. P., I, 98 ; II, 27)

Les armoiries aux merlettes furent imposées d'office en 1696. Celles exactes, déclarées alors par Marc de Boulède, sieur de la Rive, alias du Rival, sont : d'azur à un casque d'argent taré de front.

BOUNEAU

« Jean Bouneaud, juge de Saint-Georges de Mussidan : d'azur à 3 bars d'argent rangez en fasce. » (*Arm 1696*, 1072, I. O.)

BOUQUET

Bourgeoisie de Baneuil.

D'or à 2 fasces de gueules. (*Arm. 1696*, 1082 I. O.)

BOUQUIER

Bourgeoisie de Terrasson.

Echiqueté d'or et d'azur. (*Id. Id.* 1178).

de BOURDEILLE (A. P., I, 79)

Boson de Bourdeille, seigneur de Bourdeille et de Chalus-Chabrol, portait pour armes, en 1267 : parti au I à 3 lions, au II à 3 bandes. (*Ach. Nat. Invent. des sceaux 1504*, et *Bull. Soc. Arch. du Limousin 42*, p. 461). Dans la charte il est dit : *Boso dominus de Bordelia et de Castrolucio*; et le sceau porte... *osonis de Bordelia milit.*

La branche russe de Montrésor, reconnue par acte notarié par celle de France en 1927, porte : parti au I d'or à 2 pattes de griffon de gueules onglées d'azur, posées l'une sur l'autre en contrebande (qui est de Bourdeille d'Archiac etc.) ; au II de gueules au lion léopardé d'or, au chef cousu d'azur à 2 têtes affrontées de rois barbus au naturel et couronnées d'or. (*Armorial de la Noblesse Titrée I*, 71).

du BOURDIEU, du Reclaud, de Pomport, du Maine

On trouve cette famille à Nastringues dès le XVI^e siècle. De ses membres sont qualifiés écuyers au XVIII^e (*Dossiers B. de Masmontel*).

En 1762 Jean du Bourdieu, éc. sr du Reclaud en Saussignac, scelle son testament : de... à l'arbre de... sur une terrasse, accosté de 2 épis de blés de..., à 3 étoiles de... en chef.

BOURDINEAU,

de Vieillacour, de Létang, du Rivié, du Chadeau

Famille de la bourgeoisie de Thiviers anoblie en 1789.

D'azur à la fasce d'argent accompagnée de 3 besans (*alias losanges*) du même.

de BOURNAZEL

De gueules à la tour d'or. (*Arm. 1696, Bergerac, 1118 I. O.*).

de BOURZÈS, de la Fargue

D'azur à 3 croissants d'argent. — Ces armes sont données dans la maintenue de noblesse de Jacques de Bourzès, écuyer, sieur de la Fargue, qui appartenait à une famille du consulat et de la magistrature de Bergerac, vraisemblablement différente de celle dont il est question au tome II, p. 27, de l'*Armorial du Périgord*.

du BOUSQUET (A. P., I, 101)

D'or à la croix vidée de gueules au chef d'azur chargé de 7 fleurs de lys d'argent 4 et 3. (C'est en réalité un coupé). (*Cab. des Titres, Grande Ecurie, 275*).

de BOUSSIERS (A. P., I, 102)

Cette famille ajoute depuis longtemps une bordure de sable chargée de 9 besans d'or.

BOUTIER, et BOUTHIER, de Catus

Tiercé en pal de... au chef de... chargé d'un croissant de... entre 2 étoiles (*Arch. de Fayolle; Boisserie*).

de BOUVILLE, de Limeuil, de Miremont.

Famille « Bovisvilla » sgr de Limeuil aux XIII^e et XIV^e siècles, portant : 2 lions passants avec ou sans chef. (*Sigillogr. du Périg.* 217).

de BOYER (A. P., I, 103)

Des testaments de la famille de Boyer du Suquet sont scellés de cachets donnant : d'azur à la bande d'argent chargée de 3 tourteaux de gueules, accompagnée en chef d'un croissant d'argent accosté de 3 étoiles mal ordonnées du même, et en pointe de 3 étoiles d'argent 2 et 1. (*Sigill. du Périg.*, 119, 120).

Une famille Boyer de l'Hirondelle (en Montravel) portait : d'argent au pal d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Dossiers B. de Masmontet*).

BOYRAC

Bourgeoisie de Lisle.

D'or à la bande de sable. (*Arm. 1696, 1092 I. O.*)

BOYSSAT, de la Jarte, de Mazirat

Bourgeoisie de Bourdeilles.

De gueules à la croix ancrée d'or. (*Arm. 1696, 1086, I. O.*). — D'or au chêne de sinople. (*Id. 1890, I. O.*)

du BREUILH, des Champs

D'argent à 3 lions de gueules.

BROULANDIE

D'azur à 3 pals d'argent. (*Arm. 1696, Sarlat, 1181, I. O.*)

de BRUGIERE (A. P., I, 116)

Le cachet, dont Gabriel de Brugièvre, sgr de Brayac et de Gaspard, scella son testament en 1771, donne 2 roses de gueules seulement et sur un chef cousu d'argent.

BRUNAUD

D'argent au sautoir de gueules chargé de 8 besans d'or.
(*Arm. 1696, Périgueux, 946, I. O.*). — Il est possible qu'il s'agisse de la famille Bruneau, de la bourgeoisie de Périgueux.

BRUNEAU

Thimothée Bruneau, maître archiviste, bourgeois de Sourzac, scelle son testament, en 1765, *de ses armes* : de... à la fasce d'or, accompagnée de 3 croix recroisetées, au pied fiché de...

BRUNET

Famille notable de Bergerac.

D'or au chien passant de gueules, la patte dextre levée.
(*Cachet actuel de la famille*).

de BRUNET de la BESSE et de la BONNETIE

(A. P., I, 119)

Je ne fais qu'une seule de ces deux familles parce qu'aux *Carrés d'Hozier*, 139 f. 87, on voit que Jean Brunet, sieur de la Besse est, en 1597, fils de feu Jean, sgr de la Bonnetie. Les armes d'azur à la croix d'argent sont celles produites en 1667 pour la maintenue de noblesse. Quant à celles de gueules au griffon d'or elles sont de bien moindre valeur, comme étant imposées d'office. — Les armoiries avec tour,

roses et croissant, ont été concédées aux Brunet de Sairigné, du Poitou, en 1697, lors de leur anoblissement. Par simple présomption ceux-ci s'unissent à ceux du Périgord. (*Dictionnaire des Familles du Poitou*, II).

de CABANES

En 1340 Guy de Cabanes écuyer en la sénéchaussée de Périgord, scelle d'un écu à un lion. (*Sigill. du Périg.* ; 226).

de CADOT D'ARGENEUIL, de Cassagnou

Cassagnou, fief où s'établit au XV^e siècle cette famille agenaise, était dans la paroisse de Queyzaquet en la sénéchaussée de Bergerac.

D'azur à 3 hirondelles au naturel volant en bande. (*Note du baron de Lanauze*).

de CALVIMONT

On trouve un certain nombre de variantes dans les armoiries de cette famille. *Les Pièces Originales* donnent : d'or à la fasce d'azur accompagnée de 3 soleils de gueules, ce qui serait d'après *l'Armorial de 1696 (Registre Rouen)*. Ces mêmes dossiers du Cabinet des Titres (575, f° 33 et suiv.) donnent simplement : de gueules au lion d'or.

On trouve aussi : écartelé de gueules à la tour d'argent et d'azur au lion d'or ; ainsi que : écartelé d'or au lion de gueules et d'azur à la tour d'argent.

de CAMAIN (A. P., I, 125)

Il est exact que ce n'est pas une croix du Saint-Esprit, qui n'aurait pas de raison d'être, mais une croisette, qui est au

point d'honneur du chef. De même, au lieu d'un pal, c'est une colonne d'or, qui en champ de gueules est accostée de 2 lions affrontés d'argent. (*P. O.* 13313, et *Dict. des Fam. du Poitou*).

de CANOLLE (A. P., I, 127)

Cette famille de la bourgeoisie de Sarlat, où une branche continua à y vivre noblement mais obscurément, a, parfaitement dessinées, des armes assez bizarres — celles primitives de la famille — dans *l'Armorial de Gaignères* (F. F. 20298, etc. f° 1312). Les voici :

De... à la croix recroisetée de... en cœur, accostée de 4 C (ou briquets?) de... 2 en chef 2 en pointe, ceux de dextre contournés; accompagnée de 6 croisettes recroisetées de... 3 mal ordonnées en chef et 3 en pointe 2 et 1.

Les Dossiers Bleus donnent : coupé au I de gueules à la tour d'argent, accostée de deux sabliers (briquets) de fusil à pierre de sable, accompagnée de 4 croisettes recroisetées d'or; au II d'azur au lion passant d'or.

CAPOULEAU

Etienne Capouleau, curé de Sainte-Marie de Maurens, déclare: d'azur à un saint Etienne au naturel avec ses attributs, adextré d'un coq contourné d'or sur une terrasse du même. (*Arm. 1696*, 673.)

CAPTAL

Famille bourgeoise de Sainte-Alvère.

Losangé d'argent et de gueules. (*Arm. 1696*, 1092, I. O.).

de CARTIER

Famille originaire du Libournais.
D'azur à 3 pommes de pin d'or.

de CASNAC

d'Aillac, de Vitrac, de Castelnau, de la Rode

Noblesse du XIII^e et du XIV^e siècles.
De... à 2 chiens de... l'un sur l'autre. (*Sigill. du Périg.*,
245).

du CASTAING,

des Taboissies, de Chaussidour, de la Tour

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles
d'argent et en pointe d'une aigle au vol abaissé du même.
(*Ecoles Militaires* 33 N° 7).

de CASTELNAU

Pierre de Castelnau, sieur de la Mauvissière, habitait la
paroisse du Canet, en la juridiction de Montravel, en 1724.
(*Ar. dép. Dord.*, B 2140). Il était de la famille du maréchal
de Castelnau-Mauvissière, blessé mortellement en 1658.

Ecartelé : d'azur au *castel* d'argent et d'or à 2 loups
passants de sable ; sur le tout d'or à 3 chevrons de sable.

de CAUMONT-LAUZUN (A. P., I, 136)

Le tiercé en bande est d'or, de gueules et d'azur. (*Père
Anselme, etc.*).

CERON

Bourgeoisie de Sarlat, XV^e et XVI^e siècles.

De... à la sirène de... se mirant, nageant dans une mer de..., au chef de... chargé de 3 étoiles. (*Dossiers G. de Gérard*).

de CESCAUD

Voir *Sescaud*.

de CÉZAC (A. P., I, 138)

L'Armorial de 1696, f° 367, ne donne que la tête de chien. — La branche du Portal portait: d'argent à 3 cors de chasse de sable.

CHABRIER (A. P., I, 274).

La jonction des Chabrier de Péloubet, dont l'*Armorial du Périgord* donne les armes dessinées avec ceux des Hélies, n'est pas prouvée. D'après un cachet de ceux-ci, le chat naissant sort du pal alaisé. — Les armes d'argent à 2 léopards de gueules, ne sont pas à considérer, car elles leur furent imposées d'office en 1696. (*Reg. Guyenne*, f. 1084).

CHALVÈS

Sous ce nom ainsi orthographié, Jean, procureur d'office à Saint-Nexans, eut des armes imposées d'office. (*Id. 1120*). Dans les manuscrits d'A. de Froidefond on trouve sous le nom de *Chalvert*, juge de la juridiction voisine de la Barde: d'azur à 3 têtes de lion d'or.

CHAMIER

Famille protestante du Dauphiné, qui a joué un certain rôle pendant les guerres de Religion, surtout sous Louis XIII. Venue en Périgord au xvii^e siècle, elle s'est éteinte

dans la famille bergeracoise Deschamps (voir ce nom), qui abandonna son nom en Angleterre pour ne plus porter que celui de Chamier avec ses armes.

D'azur à la fasce d'or, chargée d'un cœur de gueules et accompagnée de 3 roses d'argent 2 et 1. (*Huguenot Pedigrees*, I, 23, 35).

de CHAMILLAC

Jérôme Chamillac, docteur en médecine à Beaumont du Périgord, eut le blason suivant imposé d'office (f. 1170) dans l'*Armorial de 1696* : fascé d'argent et de gueules de 6 pièces.

On ne sait s'il est de la même famille que MM. de Chamillac, conseillers en la sénéchaussée de Bergerac, qui portaient : d'azur à 3 plantes de millet d'or, tigées et fruitées de sinople, rangées en chef, adextrées d'une tête de femme mouvant de l'angle du chef, de laquelle coule une fontaine d'argent arrosant le pied de la première plante. (*Arm. 1696, Bergerac*, 924.).

de CHANAUD (A. P., I, 145)

Cette famille, originaire de Cause-de-Clérans, fut anoblie en 1713. Ses preuves pour l'École Militaire donnent : d'argent à 3 chouettes au naturel, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent. (Ce chef si fréquent dans les familles anoblies).

L'*Armorial de 1696* donne au f° 1085 : d'argent à 3 merlettes de sable (l'auteur de l'*Armorial du Périgord* a lu molettes, d'où son blason) ; mais ces armes sont imposées d'office. Néanmoins le Juge d'Armes les a acceptées soit faute d'autres, soit, comme cela été dit dans l'introduction, parce qu'elles pouvaient avoir un fond de vérité.

D'autre part un Jean-Charles de Chanaud, de Clérans, se voit imposer d'office : d'argent à 3 bandes de gueules, armes reproduites au n° 668 des *Pièces Originales*.

de CHANCEAULME,
de Clarens, de Fonroze, de Sainte-Croix, de Saint-Martin

Famille de la magistrature de Bergerac.
D'azur à 3 heaumes d'argent.

de CHANCEL

Branche, originaire de Mareuil, fixée en Angoumois à la fin du XVIII^e siècle, anoblie par la charge de conseiller au Parlement de Douai. Elle a eu aussi un conseiller de cour d'appel et un général, guillotiné sous la Terreur.

D'azur au chevron accompagné de 2 clefs en chef et d'un croissant en pointe, le tout d'or.

CHANCELADE (Abbaye de)

D'azur à la Vierge-Mère, soutenue d'un croissant, adextrée d'une croix latine, sénestrée d'une mître, le tout d'argent. (*Arm. de 1696*, 650).

de CHANTELOUBE, de la Vèdie, de Saint-Sernin

Famille du Libournais, connue depuis le XV^e siècle, ayant possédé des fiefs en Périgord.

D'or au chevron de gueules accompagné en pointe d'un loup de sable. On trouve aussi : d'argent au loup de sable armé et lampassé de gueules, à la bordure de gueules. (*Doss. B. de Masmontet*).

de LA CHAPELLE (A. P., I, 146)

Le nom serait plutôt *de Chapelle*; ajouter aux seigneuries : Biarnès. Le chef est d'argent chargé de 3 tourteaux de gueules. (*Bull. Hérald.* 1896, col. 131).

Quant à ce que dit l'auteur de l'*Armorial du Périgord* p. 147, il faut lire *Moreton*, ce qui résout la question.

CHARDON de BEAUVAIS de CHENEMOIREAU

Cette famille serait originaire du Blaisois.
D'azur à 3 chardons fleuris et tigés d'or.

CHARLET de SAUVAGE

Famille du Bergeracois et des confins de l'Agenais, connue dès le XVI^e siècle.

D'azur au lion d'argent, tenant de la dextre une épée de même. (*Testam. de Jean Charlet, sgr de Sauvage en 1750*). — Tenants : deux sauvages.

D'or à la cigogne de sable au vol abaissé, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or entre deux étoiles du même. (*Ann. Héraldique de 1902*).

CHARMART, de Gravoux

D'azur à 2 lions affrontés tenant un C et un P entrelacés d'argent. (*Arm. 1696, Bergerac, 675*).

du CHASSAING (A. P., I, 149)

Les véritables armoiries, d'après les *Preuves aux Ecoles Militaires* (33 n° 15) sont : d'azur au cerf d'argent courant du flanc sénestre de l'écu, poursuivi par 2 chiens du même l'un au-dessus de l'autre, accompagné de 2 étoiles d'or en chef, surmontées d'un cor de chasse aussi d'or, et en pointe, d'un croissant d'or. (*Armes parlantes, on le voit*).

Je n'ai pu connaître les armes de la famille bergeracoise du Chassaing ou du Chassain, sgr de Bardouly, car les

armes : de sable à 3 molettes d'argent qui sont enregistrées au f. 1103 de l'*Armorial de 1696* sous le nom de Henriette de Chassain, fille de Jean, écuyer, sgr de Bardouly, veuve de Jean de Bideran, sont parmi celles imposées d'office.

CHASTAGNET, ou mieux CHASTANET

D'or au *chataignier* de sinople, fruité de sable. (*Arm. 1696, Périgueux 857*). — Ces armes furent ainsi déclarées par Guillaume Chastagnet, chanoine de Saint-Front; mais ce Guillaume est appelé *Chastanet* dans l'acte de baptême, en 1681, d'un enfant de Jean Chastanet, sieur de Malavard. On observera que, dans l'*Armorial du Périgord*, il est dit (I, 150) que la famille *Chastenet*, sieur de Malaval (ou Malavard), portait les armes de la famille noble de Chastenet de Puységur. Elle appartenait cependant à la bourgeoisie de Périgueux.

de CHASTEAUNEUF

Mainfroy de Chasteauneuf, écuyer banneret de la sénéchaussée de Périgord en 1302, portait : de... au *château* de... au lambel de... à 5 pendants en chef. (*Sigill. du Périgord, 288*).

CHASTRES

Famille de la magistrature de Sarlat.

D'azur au château crénelé d'argent. (*Doss. G. de Gérard*).

de CHATEAUNEUF, du Breuilh

Famille de l'Angoumois, dont un rameau fixé à la Chappelle-Montmoreau, en Périgord, eut des difficultés pour sa noblesse en 1667.

D'azur à 2 lions passants d'or, l'un sur l'autre, armés et lampassés de gueules.

CHATRES (Abbaye de)

De gueules à la croix ancrée d'or. (*Arm. de 1696*, 435).

CHAUDOURNE, de Plassiat ou Plassial

Bourgeoisie de Saint-Cyprien.

Écartelé d'argent au lion de..., et d'or à l'étoile de... (*Sigill. du Périgord*, 289).

CHAUDRU de RAYNAL

Bourgeoisie de Salignac.

D'or au renard de... sur une plaine de..., accompagné en chef d'une étoile de... (*Doss. G. de Gérard*).

de CHAUMONT (A. P., I, 53, 161)

Les Chaumont ne sont pas dits de Clermont, ce sont les Clermont qui furent dits de Chaumont.

Au Fonds Périgord (128, *Chaumont*) les armes des Chaumont sont blasonnées : écartelé aux 1 et 4 d'argent à l'épervier perché sur une fasce de sable ; aux 2 et 3 fascé d'argent et de sable de 6 pièces ; sur le tout d'azur à 3 cornets d'argent.

de CHAUSSADE (A. P., I, 154)

En 1778 Pierre Chaussade, sieur de la Place, scelle son testament d'un cachet où le champ est indiqué de sinople et cousu de gueules, avec une croix qui a la forme de la croix de Malte. — Sous le nom de Chaussade, baron de Calonges,

les *Dossiers Bleus* (Famille de Lanes) donnent : d'argent à 3 chevrons de gueules surmontés d'une croix pommetée d'or.

de CHAZERON, de Chavagnac

D'argent au chef émanché d'azur de 3^e pointes. (*Sigill. du Périg.*, 295).

CHAYROU

Famille de la bourgeoisie de Domme, ayant donné de nombreux officiers à l'armée, dont un intendant général, un commandeur de la Légion d'honneur, un chevalier de Saint-Louis.

D'azur au chevron accompagné de 3 étoiles, surmonté d'un croissant, le tout d'or. (*Cachets de famille*).

CHÈNIER, de Charpereau

Médiathèque de Poitiers et bourgeoisie de la Force. (*Arch. dép. Dord.*, B. 2076). D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de 2 branches de chêne de sinople, et en pointe d'un levrier courant de sable.

de CHÉRADE de MONTBRON (A. P., I, 157)

Les armes : d'azur à 3 losanges d'or, sont les vraies. (Voir le *Dict. des Familles du Poitou*).

CHEVALIER, de Cablanc (A. P., I, 356)

Le Bulletin de la Société Archéologique du Périgord (1905, 199) indique des variantes peu compréhensibles.

de CHEVERRY

Famille de la juridiction de Saussignac, au XVIII^e siècle, ayant donné un commissaire des guerres à Périgueux, en 1718, et un receveur de l'entrepôt des tabacs à Bergerac en 1732.

De... à la chèvre de... passant sur des tiges de... (blé). Ces armes, plutôt parlantes, sont sans rapport avec le nom basque (maison) de cette famille. (*Dossiers B. de Masmontel*).

de CHEVIGNÉ

Famille chevaleresque de Bretagne.

Pairie avec titre de vicomte sous la Restauration.

De gueules à 4 fusées d'or, accompagnées de 8 besans du même.

du CHEYRON (A. P., I, 158)

La généalogie de cette famille indique que sur des plaques gravées, sur des dessins et sur des cachets, il y a un chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. Les armes primitives donnaient, dit un ancien texte, des rochers au lieu de rocs d'échiquier, ce qui est plus conforme au patronyme (*cheyr, cheyrou* signifiant rochers ou amas de pierres). Des cadets *brisèrent* par une bordure cousue de gueules. — Cimier un aigle portant dans son bec une palme et un rameau d'olivier.

CHEYROUT

D'azur à 3 billettes d'argent 2 et 1 (*Arm. 1696, Périgueux, 863*) : ces billettes sont certainement 3 pierres, emblème des armes parlantes du déclarant : Jean Cheyrout, curé de Dussac.

CHEYSSAC, de Rivière, de Fongrave, de la Guerenne

Famille de la bourgeoisie du Bergeracois, qualifiée parfois
écuyer, avec ou sans particule.

Vairé d'argent et de gueules, mais c'est imposé d'office.
Sur des couverts usés j'ai cru voir 2 flèches en sautoir.

de CHIÈVRES (A. P., I, 159).

Et non de Chèvres. — *l'Armorial du Poilou* et le *Dictionnaire des Familles du Poitou* disent que les armes de cette famille sont : d'argent à l'aigle au vol éployé de sable. Ils ajoutent que les autres sont de fantaisie.

CHIÈZE

En 1696 Michel Chièze, marchand à Bergerac, se voit imposer d'office : de gueules à la licorne d'argent. (1106).

de CHILLAUD,

des Fieux, de la Rigaudie, du Maine, etc. (A. P., I, 159)

Le nom s'écrit souvent *Chilhaud*.

Le lieutenant-général de la sénéchaussée de Bergerac, Chilhaud, portait en parti, outre les armes au monde, également un lion. On trouve aussi 2 lions grimpants, en écartelé. (Voir le *Bulletin de la Soc. Hist. du Périgord*, 1895, pp. 303-306).

CHINIAC, de la Morelie

Famille anoblie en 1750 en la personne de Jérôme Chiniac, conseiller honoraire au présidial de Périgueux, secrétaire d'ambassade.

Probablement : d'azur au chameau d'or adextré en chef d'une étoile d'or.

CHOURY de LAVIGERIE, des Chauzes, de la Nuridie

Bourgeoisie de Sarliac et de Périgueux. Un général au XIX^e siècle. Des lettres de noblesse, a-t-on dit à cette famille, lui auraient été données en 1541, mais on n'a pu les retrouver, ni lui dire d'où le renseignement était tiré.

D'azur à 3 roses ou mieux quintefeuilles d'argent, boutonnées d'or, feuillées et tigées de sinople, rangées en fasce, au chef cousu de gueules, chargé d'une étoile d'or entre deux croissants d'argent. (*Vaisselle de famille*).

de CLADECH (A. P., II, 42)

Au *Fonds Français* (Armorial de Gaignières, parfois sujet à caution), 20298, III, 1962, il est dit que Jehanne de Cladech de Peschaud porte : de sinople à la bande de gueules engreslée d'or.

CLARENS ou CLÉRANS

Noblesse de l'époque médiévale.

De... à la bande de... à la bordure de... chargée de 8 étoiles.

CLARET de FLEURIEU

Famille anoblie par l'échevinage de Lyon en 1690 ; titrée comte sous l'Empire.

D'argent à la bande d'azur, chargée d'un soleil d'or.

CLARMONT

Isaac Clarmont, marchand de Bergerac, déclare les armes parlantes suivantes : d'azur au mont d'argent surmonté d'un soleil d'or. (*Arm. 1696, 675*).

COMTE,

de Laugerie, de Bourdeillettes, du Maine,
de la Courtaudie

D'azur à 3 couronnes (*alias étoiles*) d'or. (*Arm. 1696, 1081, 1083, I. O.*).

CONDON

Voir Gondon.

du CONDUT, de Pechlandal

Bourgeoisis de Marsalès.

D'or à 3 aigles de sable. (*Arm. 1696, 1177, I. O.*)

CONSEILH

D'azur à la levrette d'argent surmontée d'un croissant d'or. (*Arm. 1696, Bergerac, 1105, I. O.*).

de CONSTANTIN (A. P., I, 165)

Bertrand de Constantin, maréchal de camp, ayant été fait chevalier de l'Empire en 1810, reçut comme armoiries : tiercé en fasce : d'or à un foudre ailé de gueules ; de gueules

au signe des chevaliers légionnaires ; et d'or bandé d'azur de 6 pièces.

Ce *bandé*, qui ainsi blasoné est un *coticé*, est donné dans l'*Amorial du 1^{er} Empire*, comme meuble principal des armes anciennes de la famille avec l'aigle, qui en occupe actuellement la place, seulement dans le chef.

CONTE, de la Gauterie, de la Richardie,
de la Vergnole

Le nom s'écrit quelquefois Lecomte et Le Conte.

D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 étoiles d'azur.

de CORDIS, du Vivier, de Lasestres

Bourgeoisie de Sarlat.

D'or à la fasce d'azur chargée de 3 coquilles d'argent, accompagnée de 3 coeurs de gueules, à la bordure d'hermine. (*Sigill. du Périg. 1013*). (*Dossiers G. de Gérard*).

de COSSON, de Lisle, des Lèches,
de la Caze, du Trimouil, de la Sudrie (A. P., I, 168)

En 1790 un Cosson de La Sudrie, écrivant à l'abbé de Lespine, scelle sa lettre d'un cachet : de... à l'arbre de... au chef de... chargé d'un croissant entre 2 étoiles. (*F. Périg. 129, Cosson*). N'avait-il donc pas connaissance des armoiries de sa famille pour porter celles imparties aux Cosson de Conges, du Bordelais, dans leurs lettres de noblesse de 1632 ?

En 1667, lors de la Recherche de la Noblesse, les Cosson, du Périgord, produisirent : d'azur à la bande d'argent accompagnée en chef d'une étoile d'or et en pointe, d'un lion d'or.

de COSTES, de la Calprenède, de Marival, etc.
(A. P., I, 123)

Famille de la bourgeoisie de Salignac puis de Sarlat, anoblie à la fin du XVIII^e siècle, à laquelle appartenait l'écrivain et auteur dramatique Gautier de La Calprenède.

De gueules à la licorne d'argent. (*Doss. G. de Gérard*).

COUDERC *

Il y avait dans la bourgeoisie de Bergerac une famille de ce nom, qui embrassa la Réforme. L'Armorial général donne ce blason et imposé d'office (f° 1115) à Jean Couderc « le vieux » : d'azur à la croix fleuronnée d'or. — Il donne de même (f° 1118) à Jean Couderc « le jeune » : d'azur au croissant d'argent.

On relève au f° 1108 — toujours imposé — une fasce échiquetée d'argent et d'azur de trois traits, sous le nom de Marie Brun, veuve d'Etienne Couderc.

de COURAUDIN, de Langlade

Noblesse de l'Angoumois possédant des fiefs en Périgord et y demeurant (Langlade en Busserolles).

D'azur à l'arbre d'or sur une terrasse de sinople, accosté de 2 fleurs de lys d'or. (*Grande Ecurie, preuves d'Abzac*). — D'argent à l'arbre de sinople accosté de 2 fleurs de lys de gueules. (*F. Périg.*, 60, f. 277).

de COURSOU (A. P., I, 170)

Losangé d'argent et de gueules au chef d'azur.

Quant aux armes avec sautoir, ou fasce, ou croix chargée de coquilles, elles sont à rejeter étant imposées d'office. La

seule variante à retenir est dans le chef qui quelquefois est de gueules. (*Généal. Périgourdines*, 2^e série).

COURTHOUZET, des Brousses

Bourgeoisie du Sarladais.

« Bandé d'argent et de gueules ». (*Arm. de 1696, Sarlat, 1183, I. O.*).

COUSSEDAIM

D'or à 3 daims de gueules. (*Arm. 1696, Périgueux, 863*).

de CRÉMOUX (A. P., I, 172)

. Parti : au 1 de... à 3 besans de... ; au 2 de... à la bande de... accompagnée de 3 étoiles de... (*Sigill. du Périg., 968*).

de CRESSAC

de La Bachellerie, de Villebrun, de Creyssac

Famille chevaleresque du Périgord, dont le nom s'écrivait aussi Creyssac, qui gravitait entre Bourdeilles et Montagrier, fixée maintenant en Poitou.

D'azur au croissant d'argent. (*P. O. 229 n° 20. 494*). Ces armes sont quelquefois écartelées de celles des Bourdeille, des Flamenc, etc. Pour une raison inconnue la famille des Alles (voir p. 11) avait ces mêmes armoiries.

La première branche des Cressac de La Bachellerie, éteinte vers 1830 portait : d'or au monde de gueules, cintré et croisé d'or, sommé d'une croix pattée de gueules et soutenu d'une fleur de lys du même. La deuxième branche de La Bachellerie portait : écartelé d'azur etc... et d'or au monde

etc... (*Argenterie de famille*). — Une autre portait, à la suite d'une alliance avec la famille de Longueil l'écusson *en parti* de celle-ci, mais avec en *sur le tout* : d'or au monde de... ; etc...

CROS, de Rochefort, de Puymartin, de Peyrières

Famille de la bourgeoisie de Thiviers, ayant donné sous l'ancien régime des officiers, un lieutenant de louveterie, deux subdélégués de l'Intendant.

D'azur au chevron versé d'or, accompagné de 3 étoiles mal ordonnées d'argent et soutenu d'un croissant du même.

Les armes d'azur au cygne d'argent, furent imposées d'office. (*Arm. 1696, 1085*).

de CROZAN, de Sainte-Marie de Frugie
(xv^e et xvi^e siècles) du Genest, etc.

D'azur à la croix d'argent. (*Nobil. du Limousin*). De sinople à la croix alaissée d'argent. (*Arm. 1696, Registre Limoges, blasons coloriés*).

de CROY

Ce n'est pas seulement parce que cette Maison possède depuis plusieurs années le château de Paluel, près de Sarlat, que je l'inscris, mais c'est aussi parce que la châtelennie d'Ans lui appartenait sous François I^{er}.

D'argent à 3 fasces de gueules.

CUMINAL

Jean Cuminal, marchand à Bergerac, n'ayant pas déclaré ses armoiries usuelles, se vit imposer d'office : d'azur à la croix endentée d'or. (*Arm. 1696, 1106*).

CURIAL.

Famille de Savoie. Comte-pair de France en août 1817. Un premier chambellan du Roi de Sardaigne ; baron par lettres du Roi de Sardaigne en 1834 ; un sénateur sous le second Empire.

D'or au bouclier de sable orlé d'argent, chargé d'un foudre d'argent, traversé par 2 lances en sautoir et accompagné de 4 étoiles du même en orle ; le bouclier adextré d'une tête de Borée au naturel, soutenue d'une rivière d'azur avec un crocodile chaîné, au naturel, au bas.

DARMAGNAC

Bourgeoisie de Périgueux au XIII^e siècle.
De... à 3 pals de... (*Sigillog. du Périg. 1010*).

DARPES

Bourgeoisie de Saint-Pardoux-la-Rivière.
D'azur au chevron accompagné en chef de 2 étoiles (*aliâs* molettes d'éperon) et en pointe de 2 (*aliâs* de 3, posés 2 et 1) fers de lance, le tout d'or. (*Cachets de famille*).

DAURIAT

Losangé d'or et d'azur. (*Arm. 1696, Périgueux, 861*).

DAUROUX (A. P., II, 48)

Voir *Aurout*

DEBAYS, du Breuil, de Beaurepaire,
de Beauchamp, etc. (A. P., II, 21)

On dit que le nom s'écrirait actuellement *de Bès*. On le trouvait en effet quelquefois orthographié Debès.

Jean Debays, conseiller en l'Election de Périgueux, déclara en 1696 (*Arm. Génér.* 646) : de gueules au demi-vol d'argent, au chef d'argent chargé de 3 quintefeuilles de sable. — Cependant ses lettres de noblesse lui impartissent, en 1699 ; de gueules à la fasce d'argent chargée de 3 tourteaux de sable. (*P. O.* 235). Cela contredit absolument les armes avec branche de laurier et cœurs qui seraient inscrites dans le *Livre Rouge* de l'Hôtel de Ville de Périgueux.

C'est la branche, non anoblie, de Beaurepaire qui portait : d'azur à la fasce d'argent chargée de 3 roses de gueules.

DEBETS de LACROUSILLE (A. P., II, 50)

Voir ci-avant à l'article *Debays* que les armes au vol d'argent appartiennent à celle-ci. Celles des Debets de Lacrousille semblent donc bien être : d'argent à l'oiseau de proie, etc.

DEBREGEAS

Bourgeoisie d'Excideuil.

De... (azur ?) au pélican d'argent sur sa piété du même.

DECOUX de LAPEYRIÈRE

Bourgeoisie de Périgueux. Un greffier de l'Hôtel de Ville en 1775.

Ecartelé d'argent et de sable, au franc canton dextre de gueules chargé d'une balance d'argent.

DEFREIX de MAZIÈRAS

Cette famille de la bourgeoisie des environs de Mussidan porte pour armes, d'après un cachet de famille, un parti d'azur à un oiseau soutenu d'un croissant, et d'azur à un lion ; or ce sont les armes produites par la famille de Cosson, lors de la Recherche de la Noblesse, comme il a été dit ci-dessus à l'article Cosson.

DEJEANS

D'azur au chevron d'or accompagné de 3 croix potencées d'or. (*Arm. 1696, Périgueux, 857*).

DELAGE

Bourgeoisie et magistrature de Sarlat.

D'azur au lac d'amour d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or.

DELAMAIRE

Mgr François-M.-Joseph Delamaire, évêque de Périgueux et Sarlat de 1901 à 1906.

D'azur à la statue de N.-D. des Champs d'argent, accostée de 2 mouchetures d'hermine d'argent, au chef cousu de sable chargé de 3 coquilles d'argent.

DELBOS

Famille de Gageac, de Thénac et de la Monzie Saint-Martin.

D'argent à 3 têtes de loup arrachées de sable. (*Arm. 1696 Bergerac, 1107, I. O.*).

DEL CER de PUYMÈGE, de Penne, de Cesteyrols.
de Wintershove, etc.

Famille originaire de l'Albigeois, ayant essaimé en Rouergue, Flandre, confirmée en 1604 par l'archiduc d'Autriche.

Ecartelé : d'or au rencontre de cerf de gueules et d'or à 3 fasces de gueules.

DELFAU (A. P., II, 51)

« Au chevron d'azur à une foi tenant une couronne de lauriers brochant sur le tout ». (Blason peu compréhensible donné p. 111 du *Bull. de la Société Arch. du Périgord*, 1913).

D'autre part cette famille porterait : d'azur à un bonnet carré d'hermine ; ou bien encore : de... au chevron de... accompagné de 3 roses (?) de...

Une branche fut anoblie par le capitoulat de Toulouse en la personne de Guillaume, frère de l'abbé béatifié en 1926.

DELLORT

D'or à une plante d'ortie de sinople, au chef d'azur chargé de 3 croissants d'argent. (*Arm. 1696, Périgueux*, 867).

DELORT

Cette famille a eu un greffier en chef en la sénéchaussée de Bergerac. Je ne sais si elle est la même que celle des Delort de Latour, également du Bergeracois.

D'or à l'arbre de sinople sur une terrasse du même, accosté de 2 roses au naturel feuillées et tigées de sinople, mouvant aussi de la terrasse. (*Arm. 1696, 862*).

DELPECH, de Ferrières

N. Delpech, chanoine de Sarlat, scelle en 1707 son testament d'un cachet : d'or à l'étoile de... (*Sigill. du Périg. 1209*).

Un membre de cette famille se vit imposer d'office : d'argent à la croix engreslée de sable. (*Arm. 1696, Sarlat, 1180*).

DELPEUCH

Famille protestante de Bergerac.

De sinople à 3 têtes de léopard d'or. (*Arm. 1696, Bergerac, 1113, I. O.*).

DELPY, de Lacypière

Magistrature de Sarlat.

« D'or au palmier terrassé de sinople, adextré d'un cerf de... naissant de ladite terrasse, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'argent. » (*Sigill. du Périg., 971*).

Les armes de sinople à 3 lions d'argent sont imposées d'office. (*Arm. 1696, Sarlat, 1177*).

DEMANIÈRES, de la Malastrie

D'argent à la bande de gueules, chargée de 3 maces d'or. (*Arm. 1696, Sarlat, 1175, I. O.*).

DEREIX de LAPLANE

Bourgeoisie de Mareuil.

D'or à la fasce d'azur, chargée de 3 croissants d'argent.

DESCHAMPS, de Saint-Amand, du Rausset

Voir ci-dessus *Chamier*, dont les Deschamps ne portent plus que le nom en Angleterre ; voir aussi *La France Protestante*, de Haag, IV, 238.

D'azur au lion d'argent (d'or et lampassé de gueules, disent les dossiers du major de Lart), tenant une épée d'argent garnie d'or. (*Rietstap et argenterie de Famille*). — Les armes : de sable au sautoir d'or, sont à négliger, comme imposées d'office. (*Arm. 1696*, 1115).

DESCHAZEUX, de Malliotier

Pierre Deschazeaux, sieur de Malliotier, demeurant paroisse d'Echourgnac, en 1772, portait : de... à 3 étoiles de... (*Min. de Dubuisson, not. à Mussidan*).

DESCOUTS

Bourgeoisie de Bourdeilles.

D'argent à 4 bandes de gueules. (*Arm. 1696*, 1083, I. O.).

DESMAISONS

Une famille de ce nom de la bourgeoisie de Bergerac puis de Sarlat portait : d'azur à 3 roses d'or, au chef d'or chargé de 3 roses de gueules.

Une autre famille Desmaisons, ayant rempli des emplois de judicature aux environs de Périgueux, prenait quelquefois la qualification d'écuyer à la fin du XVIII^e siècle. M. de Froidefond pensait qu'elle avait pour armes : d'azur à la maison flanquée de 2 tours d'argent, sommée d'un arbre de sinople, au chef d'or chargé de 3 étoiles de gueules.

DESVAUX, *alias* DEVAUX,
de la Vigerie, de La Batut, de Bernus

Bourgeoisie de Périgueux.

De gueules à la fasce d'or, chargée d'une coquille de sable.
(*Mss. d'A. de Froidefond*).

DEVEAUX (A. P., I, 507)

Famille de Montignac, anoblie le 11 juin 1819 en la personne de Pierre Deveaux (*alias* de Veaux), garde du Corps.

D'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croisants d'argent et en pointe d'une rose d'or.

Ces armes figurent sur le testament de Mathurin Desveaulx, en 1775. (*Minutes des not. de Montignac*).

DEVILLE, de Marcan,
de Sainte-Claire (devenus Sainte-Claire-Deville),
de Vermont, de Grataloup (en Saint-Germain-et-Mons),
de Latfitte, de Perrière, etc.

Famille de la bourgeoisie du Bergeracois, émigrée à la Martinique.

Des armoiries : échiqueté d'or et d'azur, furent imposées d'office, en 1696 (f° 1121, n° 228), à Joseph Deville, docteur en médecine à Bergerac. Mais cette famille porte actuellement : écartelé, au 1 d'azur à 3 trois étoiles d'or en fasce ; au 2 d'argent au coq hardi (chantant) de sable, crêté et barbé de gueules ; au 3 d'azur à 2 merlettes de sable en chef et à l'étoile d'argent en pointe ; au 4 d'azur à 3 fleurs de lys d'or en bande. — Supports : 2 aigles. (*Dossiers de M. Gazin, archiviste de la Martinique*).

de DIGNAC

Famille protestante du Bergeracois

En 1616 Claude Dignac, époux de Marguerite de Barrault, scelle son testament d'un cachet : de... au croissant de... cantonné de 4 fleurs de lys de...

DIGNIAC

De sable à 3 couronnes de laurier d'or. (*Arm. 1696, Périg., 1073, I. O.*)

DIRONDE

Bourgeoisie de la Chapelle-Saint-Geniez.

D'or à 5 étoiles de gueules en sautoir. (*Id. Sarlat, 1180, I. O.*)

DOMENGET de MALAUGER (A. P., II, 55)

Cette famille porterait actuellement : d'argent au chevron d'azur accompagné de 3 étoiles de...

de DOMME, de Vitrac

Famille chevaleresque.

De... au besan de... à la bordure de... (*Sigill. du Périg., 328 à 331*).

de DORDAYGUE (A. P., I, 185)

L'*Armorial du Périgord*, écrit Dourdaygues. La généalogie de cette famille, parue dans le *Bulletin Héraldique* de 1893, donne comme armoiries : de gueules au levrier colleté d'or, regardant un soleil d'argent placé à dextre du chef.

DOUAREL

Raymond Douarel, écuyer en la sénéchaussée de Périgord en 1339.

De... à 3 lions couronnés de... au lambel de...

DOUAT (A. P., I, 184)

Au lieu d'une aigle, c'est un émerillon (faucon) de sable. (*Arm. 1696, 461*), de gueules. (*Dicl. des Fam. du Poitou*).

DOUILLAG de TAILLEFER (en 1770)

D'azur à la bande d'argent accompagnée de 2 étoiles de..., à une épée de... brochant. (*Bull. de la Soc. Hist. du Périgord, 1907, p. 451*).

de DREUILLE,
de Creyssac, de Puycheny, de la Robertie

Famille de l'Angoumois ayant possédé des fiefs en Périgord. Un greffier en chef de la sénéchaussée de Périgueux en 1589.

Probablement : d'argent à la bande de sinople, chargée de 3 annelets d'or.

DUBOIS de La RAMIÈRE

Pierre Dubois de La Ramière, qualifié écuyer, gendarme de la Garde, habitait Montsaguel, près d'Issigeac, à la fin du XVIII^e siècle, où cette famille demeurait encore au XIX^e.

D'azur au sautoir d'or, accompagné de 4 étoiles d'argent. (*Rietstap*).

DUBOST

En 1690 Elie Dubost, curé de Saint-Privat, déclare : d'argent à la croix d'azur, cantonnée aux 1 et 4 d'un annellet de gueules, et aux 2 et 3 d'une étoile du même. (*Arm. 1696, Périg.. 866*).

DUBOYS de LABARRE

Noblesse de l'Angoumois.

D'azur à la coupe d'or dans laquelle boivent 2 colombes d'argent, sommée d'un croissant du même.

DUCEAU

Bourgeoisie du Bergeracois.

D'or à deux lions de sable, l'un sur l'autre. (*Arm. 1696, 878*).

DUDOIGNON

de Meynaud, *alias* le Mayne, de Verneuil

Bourgeoisie de Brantôme.

D'or à 3 pattes de griffon de gueules. (*Arm. 1696, 1091, I. O.*).

DUFAURE

Bourgeoisie de Montpazier.

D'azur à 6 besants d'or, 3, 2 et 1. (*Mss d'A. de Froidefond*).

DUFOURG

A l'occasion de sa nomination de prônotaire apostolique, en 1883, Mgr J.-B. Dufourg, vicaire-général du diocèse de

Périgueux, où il était né à St-Martin l'Astier, prit pour armes : d'azur à la croix d'or, entrelacée d'une couronne d'épines de sable.

DUJARRIC, de la Baronne

Bourgeoisie de Montignac.

De gueules au château à 3 tours d'or. (*Mss d'A. de Froidefond*).

DUMAS, du Castel

Jean Dumas, écuyer, sieur du Castel, portait : d'argent au lion de sable couronné, armé et lampassé de gueules. (*Arm. 1696, Sarlat, 730*). Il demeurait à Saint-Cyprien lorsqu'en 1674 il fut convoqué au ban de la noblesse.

DUMAS, de la Tour

Pierre Dumas, sieur de la *Tour*, conseiller du Roi, commissaire aux Revues de Salignac, fit inscrire les armes suivantes, au f° 727 de l'*Armorial de 1696* : d'azur à la barque matée « girouettée » d'argent, adextrée de 3 trèfles d'argent 2 et 1, sénestrée d'une tour d'argent, « surmontée d'un fénix volant et contourné de même ».

Des *Dumas*, sieurs de Lubriac en Bergeracois, portaient d'azur à la tour d'argent. (*Dossiers B. de Masmontet*).

DUPEYROU

Voir *Peyrou*.

DUPUY, du Barail, de Pudris

Famille habitant le Bergeracois au XVIII^e siècle.

D'or au lion de gueules. (*Dossiers Bleus*, 14372, où il est dit que ce sont les cadets des du Puy-Montbrun, dont ils portaient du reste les armes, sauf, pour le lion, l'armé et le lampassé d'azur).

DUPUY, de Puyfauchard, de la Guierche,
de Montagrier

Bourgeoisie de Brantôme.

Bandé d'or et d'azur de 6 pièces. (*Arm. 1696*, 1087, I. O.).

D'argent à la croix de gueules. (*Id.*, 1088, I. O.).

Sous le nom de *Dupuy*, sieur de Nanteuil, on a : de gueules au chevron d'or. (*Id., Sarlat*, 1170).

DUQUEYLA, de la Bernardie

Bourgeoisie de Bergerac.

De gueules à la croix ancrée d'argent. (*Arm. 1696*, 1109, I. O.).

DURAND, des Fayes

Bourgeoisie de Brantôme.

De sable à la bande losangée d'argent. (*Arm. 1696*, 1089, I. O.)

DUSSUMIER, de la Tour, de Fonbrune

Parti : au 1 d'or au caducée de sable ; au 2 de gueules au cheval gai d'argent sur une terrasse chargée de tentes du même ; au chef de sinople, sur le tout, chargé à dextre d'une branche de lis et à senestre d'un dextrochère tenant

une épée mouvant d'une nuée, le tout d'argent. (*Armorial de la Restauration*).

La branche de la Tour de cette famille protestante du Bergeracois porte : d'azur à la tour d'or, à l'aigle essorant du cimier de la tour, au chef d'argent chargé de 3 merlettes de gueules (*Anc. familles de la Gironde p. Meller. III, 49*).

DUTHEIL de La ROCHÈRE

Famille chevaleresque du Poitou et de la Basse-Marche.

D'or au chef d'azur, au lion de gueules armé, lampassé et couronné de sable brochant

DUTOUR

Joseph Dutour, chevau-léger de la Garde, né à Minzac en 1747 (*F. Fr. Clairembault, 812, p. 415*).

De gueules à la bande d'or, accompagnée de 2 tours d'or en chef et d'une hure de sanglier de sable en pointe. (*Arm. de la Noblesse 1869, 411*).

DUVERGIER de HAURANNE

Noblesse du capitoulat de Toulouse.

D'argent à 3 pals d'or, au chef d'or chargé de 3 mouchetures d'hermine.

ESCOT

Bourgeoisie de Bergerac.

De gueules à 3 tours d'or. -- D'or à l'aigle de sable. (*Arm. 1696, 1105, 1107, I. O.*)

Vu la différence d'orthographe — ce qui n'est pas une raison — je ne sais si Jean-Jacques Escaut (Ponterie-Escaut),

député de la Dordogne au Conseil des 500, maire de Bergerac, appartient à cette famille.

d'ESSENAULT

Cette famille du parlement de Bordeaux a possédé en Périgord la seigneurie de Garric au XVI^e siècle et la baronnie de Gageac. — Le nom s'écrit quelquefois : Senault.

D'or au cœur de gueules, à la bordure du même chargée de 8 besans d'argent.

d'ESTRESSE de LANZAC de LABORIE

Famille de la vicomté de Turenne qui, en Périgord, a possédé le fief de Lanzac, dont elle a gardé le nom, et, au XIX^e siècle, la propriété de Malroussie. Le nom patronymique était, paraît-il, Roquet.

D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 fers de lance du même et surmonté d'une rose d'argent.

La branche dite d'Estresse, éteinte à Beaulieu au commencement du XIX^e siècle, ne portait pas la rose.

EXCIDEUIL (Couvent des Clarisses d')

D'argent à une sainte Claire de carnation, tenant de la dextre le Saint-Sacrement. (*Arm. 1696*, 659).

EYMA, de Frégiguel, de Boisse,
de la Boule, de la Fonrouse, de Lescuretie (A. P., II, 61)

Les armoiries aux besans furent imposées d'office, en 1696, ainsi que celles aux aiglettes (*Aima*, f° 1127).

La branche hollandaise a conservé les armes de cette très

ancienne famille de la bourgeoisie de Bergerac, dont la branche de Frégiguel fut anoblie en 1733. Elles se blasonnent : d'or au lion d'azur, armé, lampassé et couronné de gueules, adextré en chef d'un soleil de gueules et sénestré d'une étoile du même ; au chef de sable chargé de 3 étoiles d'or.

d'EYME

Le 15 mai 1764, Elisabeth-Françoise d'Eyme dépose son testament, à la Force, « scellé de son cachet ordinaire » : Ecartelé : au 1 de... à 5 billettes de... en sautoir ; au 2 de... à l'ancre de... ; au 3 de... à 3 coquilles de... ; au 4 de... à 3 chevrons de... à l'étoile de... en pointe. (*Min. des not. du Fleix*).

de FANLAC (A. P., I, 194)

D'après l'*Armorial de France* (422) les armes déclarées par le seigneur de la Salle de Saint-Orse sont : d'argent à la bande de gueules, accostée de 2 pies au naturel.

de FARGES, de la Chapelle-Faucher

Famille chevaleresque.

D'or à la bande d'azur et à l'orle du même chargés de croisettes d'or. (*Bull. de la Société arch. du Périg.*, 1915).

de FARGUES (A. P., I, 195)

Bernardin de Fargues, sieur du Cluseau, déclara en 1696 des armoiries différentes des deux que l'*Armorial du Périgord* attribue à la famille de ce nom. C'est : d'argent à 3 tourteaux d'azur 2 et 1. (*Arm. de 1696*, 693).

FAUGEYROU

Jean Faugeyrou, marchand de Bergerac, se vit imposer d'office : d'azur à 5 besans d'argent en sautoir. (*Arm. 1696, 1107, I. O.*).

FAURE, du Couraud, de la Grave, d'Exideuil

Bourgeoisie de Saint-Astier.

D'argent au lion de gueules, adextré en chef d'un soleil du même et senestré d'une palme de sinople. (*Arm. 1696, 924*).

Sicaire-Etienne Faure, chanoine de Saint-Astier, portait : d'or à la croix de sable cantonnée de 4 couronnes d'épines de sinople (*Id., 857*) ; mais ces armes lui étaient personnelles.

du FAURE, de LA JARTHE, de Pechredon, de la Mothe-Curton, de Souffron

Famille du Bergeracois, dont une branche a été anoblie par la charge de conseiller au parlement de Bordeaux, et une autre, vers 1750, par l'acquisition de celle de conseiller secrétaire du Roi.

D'argent à 3 couronnes d'or enfilées dans une bande d'azur. (*Arm. 1696, 547*).

du FAURE, de Rochefort, de la Roderie, de Saint-Romain, etc. (A. P., I, 199)

La roue est une roue de sainte Catherine, c'est-à-dire à dents ; elle est d'or ainsi que les quintefeuilles dans la branche de Rochefort. Celle de Saint-Romain porte le champ d'azur et 3 étoiles au lieu de 3 roses.

du FAURE, de Rouffillac, de Leygue

Parti : d'or au lion de gueules, et d'azur à l'épée d'argent garnie d'or en pal. (*Arm. 1696, Sarlat, 724*).

FAYOLLE du MOUSTIER

D'argent au chevron de gueules, surmonté d'un croissant de... entre 2 étoiles de... et accompagné en pointe d'une hure de...

de FAYOLLES, de Puyredon, de Saint-Front,
de Fayolles (en Saussignac) etc. (A. P., I, 201)

L'auteur de l'*Armorial du Périgord* a uni les Fayolle de Lisle et de Sarrazac, modestes maîtres de forges du Nontronais oriental, avec les Fayolles du Puyredon, dont le nom patronymique Joubert fut abandonné au moment de leur arrivée du Poitou en Périgord en 1483. J'ai expliqué cela ainsi que leurs armoiries dans mon premier volume de *Généalogies Périgourdines*.

Ecartelé : d'argent au lambel de gueules, et d'argent à 3 lions de gueules. (*Preuves p. Malte ; Bibliothèque de l'Arse-nal, 3673*).

Jean de Fayolles, sgr de Saint-Front, déclara les lions d'argent sur fond de sable. (*Arm. 1696, 364*).

FÉGUELS

Etienne Féguels, marchand à Bergerac, se vit imposer d'office : d'azur à la croix ancrée d'or. (*Arm. 1696, 1106*).

de FÉNELON

Famille chevaleresque, dont une branche s'éteignit chez les Salignac, qui en relevèrent le nom. (*Cab. des Titres, Fénelon*).

D'azur au lion d'or, à 3 besans du même en orle.

de FÉNIS

Magistrature de Sarlat, bourgeoisie de Salignac.

D'azur au phénix essorant d'or, sur son immortalité (de gueules?), regardant un soleil rayonnant d'or à l'angle dextre de l'écu. (*Dossiers G. de Gérard*).

de FERRÉ, de Saint-André, d'Arsac, de la Grange, du Bouchillou, baron de Péroux

Famille de gentilshommes verriers du Poitou, allés en Provence et Languedoc à l'encontre du mouvement ordinaire des migrations des verriers. On les trouve en Périgord au XVII^e siècle, ayant des verreries, surtout dans la Double.

De gueules à 3 fleurs de lys d'or à la cotice du même en bande. — Pour les nombreuses variantes voir le *Nobiliaire du Limousin* et la généalogie de cette famille dans le *Dictionnaire des Familles du Poitou*.

Les Ferré du Languedoc portaient : d'azur à 3 besans d'argent, et aussi : de gueules à 3 rameaux d'or (*Verriers du Languedoc*, p. S. Quirin).

de FERRIÈRES-SAUVEBEUF (A. P., I, 205)

La famille porte actuellement : d'argent au pal de gueules, accompagné de 10 billettes du même en orle.

Parmi les variantes on trouve les armes ci-dessus avec émaux et métaux inversés.

Autres variantes : de gueules au pal d'or, à la bordure crénelée de 16 pièces du même. — De gueules, au pal d'argent à la bordure denticulée du même. — « De gueules au pal et 10 créneaux d'argent. » (*Gaignères*, 20298, III, 1677).

de FEYTOU, de Talèze, de Neuville, de Saint-Perdon

Famille surtout agenaise, mais ayant possédé des fiefs en la sénéchaussée de Bergerac, maintenue dans sa noblesse en 1713 et 1754.

D'argent au paon passant au naturel accompagné de 3 étoiles d'argent 2 et 1. (*Arm. 1696, Agen*, 680). — D'argent au chevron de gueules accompagné de 3 têtes de mores de sable, tortillées d'argent 2 et 1. Armes déclarées par Jean de Feytou sieur de Talèze. (*Id. 880*).

A cette famille appartenait François de Feytou, dont la veuve, Anne Le Betut ou Anne Bétus, aurait fait inscrire dans l'*Armorial de 1696* : d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 coquilles d'or 2 et 1.

FEYTZ

Nicolas Feytz, curé de Saint-André de Double, déclare : losangé d'or et d'azur au chef de gueules chargé de 3 merlettes d'or. (*Arm. 1696, 868*). — Moins les merlettes ce sont les armes des Bouchard d'Aubeterre.

de FILHOL, de Mézieres,
de Couronneau etc. (A. P., I. 208).

L'*Armorial du Périgord* fait une confusion absolue. La famille de Filhol, qui appartient surtout au pays de Nouvelle Conquête, porte : d'or à l'aigle éployée de sable.

Une famille de Filhol en Quercy et celle bretonne des

Filhol de Camas, avaient des armes différentes. Cette dernière, originaire de l'Agenais, eut un général créé baron sous l'Empire.

FLAMEN, de la Hierce

Bourgeoisie de Brantôme.

D'azur au lion passant d'or. (*Arm. 1696, 1088, I. O.*).

FLAMENC (A. P., I. 210, II, 64).

La branche poitevine portait : d'argent au lion de gueules. (*Dict. Fam. du Poitou*).

Quand aux Flamenc de La Roussie, j'ai relevé sur leur production, lors de la Recherche de 1667 : de gueules à la croix ancrée d'argent, surmontée de 3 molettes à 5 rais d'or, à la bordure d'azur chargée en chef de 4 losanges d'or, et en flanc et en pointe, de 8 besans d'or.

de FONTVIEL (A. P., I, 212)

Les armoiries inscrites dans l'Armorial du Périgord sont celles d'une famille de l'Albigeois. Celle du Bergeracois fut anoblie à la fin du XVII^e siècle.

FORICHON (A. P., II, 63)

D'azur à une étoile de... surmontée d'un croissant de..., au chef cousu de gueules chargé de 2 étoiles de... (*Bull. Soc. arch. Périg., 1904, p. 451*).

FORIEN, des Places, de Laborie, du Rochat
de Bellusière (paroisse de Beaussat)

Bourgeoisie de Nontron, connue dès le xvi^e siècle, anoblie par la charge de maire de Poitiers, au commencement du xviii^e siècle.

Coupé: d'or à 3 fasces de gueules, et d'azur à 3 fleurs de lys d'or, au triangle d'argent en abîme. Avec variante d'un croissant au lieu du triangle. (*Bull. Soc. arch. du Périg. 1915*).

du FOU (A. P., I, 214)

Mgr Raoul du Fou, évêque de Périgueux, ne portait que: d'azur à la fleur de lis de jardin d'or, surmontée de 2 éperviers d'argent affrontés et posés sur les branches de la fleur de lis. (*Note du baron de Lanauze*).

FOUANT de la TOMBELLE

Ancienne famille de la Thiérache, baron par lettres patentes du 27 avril 1846.

D'azur à la fasce d'or, chargée de 3 fers de lance de gueules et accompagnée de 6 besans d'or.

**FOULCON de La BORIE et FOULCON de PEYLY,
de la Chosédie, de Lafargette, de Lauzelie**

Famille de la bourgeoisie de Périgueux; filiation depuis le début du xvi^e siècle.

De gueules à 4 lièvres d'argent, courant l'un sur l'autre. (*Note de la famille*).

FOURICHON

Voir *Forichon*.

FOURNET

Coupé d'or et de gueules, au griffon de l'un en l'autre.
(*Arm. 1696, Périgueux, 863.*)

FOURNIER-SARLOVÈZE (A. P., I, 216, II, 67)

Je ne sais pourquoi l'auteur de l'*Armorial du Périgord* a donné deux fois les armoiries de cette famille. Peut-être à cause de la variante du chef.

Les armoiries du baron (et non comte) de l'Empire sont absolument différentes. Les voici : écartelé : au 1 d'argent à la salamandre de sable sur des flammes de gueules ; au 2 des barons militaires ; au 3 d'or à la pelisse de hussard d'azur ; au 4 d'azur à l'étendard d'or déployé.

L'*ex-libris* du général de l'Empire, dessiné par H. Vernet, en 1818, donne : écartelé : au 1 d'azur à l'épée haute d'argent ; au 2 d'argent à la salamandre au naturel ; au 3 d'argent à la pelisse de hussard au naturel ; au 4 d'azur à l'étendard d'argent en bande. — La salamandre rappelle les armes de Sarlat ; Sarlovèze est une sorte de surnom voulant dire : Sarladaisien.

FRANC de FERRIÈRES

Bourgeois de la Linde.
Ecartelé : d'azur à la tête de cerf de profil d'or, et d'argent au cep de vigne de sinople, fruité de sable.

FRANÇOYS, de la Moulinasse

Bourgeoisie de la Roche-Chalais.
D'azur au souci d'or, feuillé et tigé de sinople. (*Cachets de lettres*).

FRÉTEL de COSTA

Famille du Bergeracois, ayant relevé les nom et armes d'une famille de Costa, de Gênes, anoblie en 1598 en la personne de Barthélémy C. ainsi que tous ses descendants à l'infini. Elle s'éteignit au XVIII^e siècle dans celle de Pasqualini, dont une fille a épousé récemment M. Frétel.

Parti d'argent et de gueules à la bande de sable. (*Documents originaux dans la famille Frétel*).

FREYSSINEAU, de Capelle, de la Combe

Famille de la bourgeoisie du Bergeracois et de la partie périgourdine du pays de Nouvelle-Conquête, connue depuis le XVI^e siècle.

D'azur au pal d'or, accosté de 2 étoiles du même. (*Dossiers Boissarie de Masmonlet*).

de FROIDEFOND (A. P., I, 217)

La branche de Florian écartèle, depuis le milieu du XIX^e siècle, de Bordeaux, qui est : de gueules à 3 marguerites non épanouies d'or, tigées de sinople.

de FROMENT (A. P., I, 219)

D'azur à 3 gerbes d'or ; écartelé d'azur à 3 tours d'argent. (*Fonds Périg.*, 145, p. 121).

de FRONSAC (A. P., I, 220)

D'argent à 3 trèfles de sable à la bordure du même. (*Production d'Henri de Fronsac*, sgr de Gardedeuil, en 1667).

D'azur à 3 trèfles de sinople, à 5 pals retraits de gueules,

mouvant du chef. Armes très à enquerre, déclarées par Henry de Fronsac, sgr de Gardedeuil, en 1696. (*Arm. 1696, 161*).

D'or à 3 trèfles de sinople, au chef retrait passé d'or et de gueules de 5 pièces (*sic*). (*Hist. de Libourne*, p. Guinodie).

Dans les papiers de la famille de Brons les armes sont bien : d'or à 3 trèfles de sinople, à 5 vergettes de gueules alaisées, mouvant du chef. — Les armoiries des anciens sires de Fronsac sont : d'azur à 3 pals d'or (alaisés?) mouvant du chef. (*Généal. de Fronsac*, par Courcelles).

FUMOUZE,
de Laubarède, de Thénac

« Bandé d'argent et d'azur ». (*Arm. 1696, Bergerac, 1103, I. O.*).

Palé d'argent et de gueules de 6 pièces. (*Id., 994, I. O.*).

de GALARD (A. P., I, 224)

Il y a bien des variantes intéressantes pour cette famille, qui, comme les Montesquiou, descend en ligne droite masculine des Loup, premiers ducs d'Aquitaine, et est ainsi une des très rares familles de France, remontant au xi^e siècle. (*La Vasconie*, par de Jaurgain). Voici quelques-unes de ces variantes.

Au xiv^e siècle des Galard portaient une croix ancrée avec une bande brochante, ou bien une bande avec un lambel. (*Sceaux Gascons*, n° 350 à 363).

En Périgord, des Galard, seigneurs de Limenie, avaient, comme armes : d'or à la croix de sable, cantonnée de 4 merlettes du même. (*Armorial*, par Grandpré).

Pierre de Galard, seigneur de Limeuil, portait en 1313 une seule corneille surmontée d'un lambel. Jean, sgr de Limeuil en 1350, une seule corneille sans lambel.

GALLIER

Guillaume Gallier, procureur du Roi à Thiviers, n'ayant pas déclaré ses armoiries, se vit imposer : de gueules à la fasce d'argent, chargée de 3 roses de gueules.

de GAMACHES, de Jussy, de Château-Meillan

Famille du Berry, venue en Périgord en 1608 par un mariage avec Léonore de Montaigne. Elle y resta un siècle.
D'argent au chef d'azur.

GARRIGOU, de la Lande

D'argent à 3 lions de gueules, couronnés du même. (*Arm. 1696, Sarlat, 728*).

de GASQ (A. P., I, 228).

Famille de la bourgeoisie du Bordelais, anoblie par des charges au parlement de Bordeaux, sans rapport connu avec celle du même nom en Quercy.

La famille actuelle de ce nom porte pour armes : d'azur au lion d'or, au chef d'argent chargé de 3 molettes de sable.

Celle des barons de Cocumont, qui a donné des magistrats à Saintes, portait : d'azur au lion d'or, au chef de... à la bande de... accompagnée de 3 étoiles en chef et de 2 en pointe. (*Cachets de famille*).

de GAST

Magistrature de Bergerac.
De gueules au taureau d'or. (*Arm. 1696, 1120, I. O.*).

GAST, d'Hauterive, de la Gorce, du Taihan,
de Puyfoucaud

Bourgeoisie originaire de la Roche-Chalais.
D'or à la croix de gueules vidée d'or. (*Cachets de famille*).

GAST, de la Birondie

D'or à 3 pals de sable. (*Arm. 1696, 1122, I. O.*).

de GASTEBOIS (A. P., I, 310).

Dans l'*Armorial de Gaignères* (20298, III, 1769) on trouve la variante suivante :

« D'or à un bois (arbre) de sinople au costé droit, et au costé sénestre une tour de gueules ».

de GATIGNOL

Famille qualifiée noble et seigneuresse de Saint-Julien Lampon, au XV^e siècle.

D'or à la bande componnée d'argent et de sable. (*Arm. 1696, 1172, I. O.*).

de GAULTIER du VIGNAUD, du Cluzeau,
du Bost, de Laguionie

Cette famille, de la bourgeoisie des bords de la Dronne médiane, serait venue d'Ecosse en 1437.

D'azur à 3 émanches alaisées d'argent. — La *Sigillographie du Périgord* (331, 973) donne : d'azur à 3 gaules d'argent. Sur un cachet gravé au XVII^e siècle, il semble que ce sont des lances.

GAUSSEN, de la Ferrière

Bourgeoisie de Sarlat. Voir aussi *Reyal*.

D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 cygnes d'argent 2 et 1 et sommé d'une étoile du même.

GAUSSEN, de Nastringues, du Temple,
du Mineur, de Plaisance.

D'or à la croix (*alias pommetée*) de gueules (*Dossiers B. de Masmonlet*).

GAUTIER

Jean Gautier, curé de Beaupouyet, déclara porter : d'argent à la fasce de gueules chargée de 3 croisettes d'or et accompagnée de 3 croissants d'azur 2 et 1. (*Arm. 1696*, 860).

GAUTIER, de la Fauconie

Bourgeoisie de Terrasson.

D'argent au faucon de sable posé sur une terrasse de sionple, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Sigill. du Périg. 332*).

D'argent à la fasce de gueules chargée de 3 croisettes d'or et accompagnée de 3 croissants d'azur. (*Bull. Soc. archéol. du Périg. 1906*, 263).

de GÉLAS,
de Leberon, de Montpeirou (châtell. du Bugue)

Antoine de Gélas, sgr desd. lieux, mort en 1577, fut gouverneur de Bergerac.

D'azur au lion couronné d'or.

de GENESTE, de Malromet

D'argent à 3 *genètes* de sable. (*Cachet de famille*). Mais d'Hozier dit des *hérissons* et ajoute en pointe un arbre de sinople. (*Commun. de M. E. B. de Masmontet*).

GEOFFRE (A. P., II, 70)

Godefroy Bondy-Geoffre Lanxade, né au Bugue, mort à Périgueux, procureur général en la Cour de justice de la Dordogne, fut fait chevalier par Napoléon en 1808 avec les armoiries décrites dans l'*Armorial du Périgord*, sauf que le coq est dit *contourné*, c'est-à-dire regardant à sénestre.

En 1816 il fit confirmer son titre sous le nom de Geoffre-Lanxade *dit Bondy*; (dans l'*Etat-civil de Paris*, où naquit sa fille, le nom de famille est inscrit *Godefroy-Lanxade*). Les armes sont presque les mêmes que celles de 1808. Les voici : tiercé en pal : au I de gueules à 1 étoile d'argent ; au II d'hermines à 2 lances d'or en pal ; au III d'azur au coq contourné, tenant en son bec un glaive et soutenu d'un livre ouvert, le tout d'argent.

de GÉRIS

Voir ci-après *de Giry du Chastenet*.

de GERVAIN (A. P., I, 237)

Sur un cachet de 1768 et dans l'*Armorial du Bordelais*, il y a 3 roses d'or et non 3 gerbes, accompagnant un chevron d'or en champ d'azur.

GIGOUNOUX (A. P., I, 237)

Sur un cachet de la famille la fasce surhaussée (trangle) et le chef sont sur les 2 partis et non dans le second seul.

GILLOT de L'ÉTANG

Bourgeoisie de Saint-Saud.

D'azur à l'aigle d'or tenant en ses serres un serpent tortillé du même. (*France Héraldique*, IV, 157).

GIRAUD

Familles du Bergeracois.

Pierre Giraud, marchand à Bergerac, eut comme armes imposées : d'argent à 3 pals d'azur.

Elisée Giraud, sieur de Beaurel, se vit aussi imposer : de gueules au sautoir d'argent ; et Isaac, sieur de Monplaisir : de sable à 3 poissons d'or en fasce. (*Arm. 1696*, 1105, 1119).

de GIRAUDY du GREY

Noblesse du Bas-Languedoc en 1789, venue au début du XIX^e siècle en Sarladais.

D'argent à 3 bandes d'azur, celle du milieu chargée de 3 têtes de loup d'or. (*Dictionnaire*, Courcelles, I, 287). Dans ce livre cet écu est donné en écartelé.

GIRY

Jean-Baptiste Giry, substitut en l'Election de Périgueux, déclara : d'argent à la fasce d'azur chargée de 3 étoiles d'or. (*Arm. 1696*, 508).

de GIRY, du Chastenet (A. P., I, 236)

Je ne sais pourquoi d'Hozier (*Carrés*, 572, p. 211 *production Sanzillon*) donne à cette famille : parti d'azur à 3 fleurs de lys d'or et 3 demi en pal ; et d'azur à 3 besans d'or

en pal ; puisque les lettres de noblesse les libellent autrement.

de GIVRY (A. P., I, 244)

Les armes décrites : d'argent au lion de gueules au chef d'azur chargé de 3 roses d'or, sont imposées d'office, mais elles ont un caractère d'ancienneté ou personnel. Il est possible que les roses soient des étoiles.

de GOISSON
de la Beylie, de la Barthe

Bandé d'or et d'azur de 6 pièces. (*Dossiers B. de Masmontel*).

de GONTAUT-SAINT-GENIÈS
(A. P., I, 247)

La branche de Saint-Genèz (Geniès) (dont des rameaux sont peu connus) de cette illustre Maison écartelait : d'argent à 2 bandes de sinople.

de GONDON ou CONDON, des Baudris
(juridiction de Saussignac)

D'azur à la fasce surmontée d'un cheval issant, accompagnée en chef de 2 étoiles, le tout d'argent. (*Dossiers B. de Masmontel*).

de GORSSE,
des Eyrous, de Sainte-Foy

Bourgeoisie de Bergerac.

De gueules à 3 losanges d'argent. (*Armorial du Bordelais*).

de GOUNIN, *alias*, GONNINT, GONNIER,
GOUNIERS

Cette famille de gentilshommes verriers, qu'on trouve avec la qualification d'écuyer dans les registres paroissiaux de la Douze au XVII^e siècle, portait : d'azur au chevron d'or, accompagné en chef d'une fleur de lys et d'un besan d'or, et en pointe de 2 fleurs de lys « remarsées » (renversées) d'argent. (*Dossiers de G. de Gérard et mss. d'A. de Froidesfond*).

GOURDE

D'azur à la croix alaisée d'or, cantonnée de 4 croisettes du même. (*Arm. 1696, Périgueux, Clergé, 864*).

GOUZON

Bourgeoisie de Brantôme.

De gueules au croissant d'argent. (*Arm. 1696, 1087, I. O.*).

GOUZOT (A. P., II, 76)

Les armes — losangé d'argent et d'azur — furent imposées d'office (*Arm. 1696, Sarlat, 1169*) à Jean Gouzot, sieur du Bousquet. C'est là un des exemples de ce qui a été dit dans l'introduction : qu'à défaut d'armoiries réelles les familles ont pu prendre celles imposées. Ainsi a fait la famille Gouzot, et particulièrement l'archevêque de ce nom.

de GRAILLY (A. P., I, 251)

Il y a de nombreuses variantes, surtout dans les émaux et métaux. Quelques sceaux seulement du célèbre capitale de Buch, Jean de Grailly, portent une croix sans coquilles. C'é-

tait le frère d'Archambaud, devenu comte de Foix, prince de Béarn (tige royale de Navarre), et de Roger auteur des trois branches actuelles.

de GRAMONT, de Mussidan, de Montaut,
de Bidache, de Guiche, etc.

Cette Maison ducale a été substituée, pour la châtellenie de Mussidan, à celle chevaleresque de Montaut, dont elle écartela ses armes, du moins jusqu'au milieu du XVI^e siècle. (*Sigill. du Périg., passim*).

Ecartelé : aux 1 et 4 d'or au lion d'azur, qui est *Gramont*, aux 2 et 3 d'argent au chef émanché de 3 pièces d'azur, qui est de *Montaut*.

de GRAMONT de VILLEMONTÈS

Famille agenaise, mais convoquée au XVII^e siècle aux bans de la noblesse de la sénéchaussée de Sarlat, possessionnée en Dordogne au siècle dernier.

D'or au lion d'azur orné et lampassé de gueules. (*Dossiers de G. de Gérard*).

D'azur au lion d'or armé et lampassé de gueules. (*Arm. 1696*).

Actuellement cette famille porte cet écu en premier parti avec en second : de gueules au nœud gordien d'or, avec, sur les deux partis, un chef d'or chargé de 3 étoiles d'azur.

de GRANDSAIGNES, de la Borderie,
du Teil d'Essenat

D'azur à 3 besants de... 2 et 1. (*Bull. Soc. Arch. du Périgord*, 1904, p. 451). Famille ayant donné un lieutenant des Maréchaux de France à Périgueux au XVIII^e siècle, des prieurs, à

ne pas confondre avec une de même nom, savoyarde, venue accidentellement en Dordogne.

GRANT de BELLUSSIÈRE (A. P., I, 253)

Dans une pièce originale, avec écusson colorié, présentée avec les titres lors de la Recherche de 1666-71, les serpents ailés sont posés 2 et 1, et il y a une bordure de gueules. Cette bordure figure aussi dans les armes d'Henry Grant, sgr du Pouzet. (*Arm. de 1696, Limoges, blasons*, 25).

de GRAULET

De... à la *graule* de... surmontée de 3 tiges trifoliées de... (*Sigill. du Périg.*, 470, d'après un sceau du XIV^e siècle).

GRAVIÈRE, de Fontanelle, (actuellement Fontanielle), de la Ferrière, de la Combe

Bourgeoisie de Ribagnac.

D'azur à 3 tours d'or 2 et 1. (*Arm. 1696*, 676).

GRENIER (A. P., I, 257)

Comme pour toutes les familles de gentilshommes verriers, il y a une infinité de blasons. En voici deux à retenir.

« D'azur à la souche (chien ?) de sable armée de sable (*sic*) passant, et une bande d'azur brochant sur le tout chargée de 3 étoiles d'or. » (*Arch. départ. de l'Hérault*, C. 1828).

« D'azur à la bande d'argent chargée de 3 étoiles de gueules, accompagnée d'une souche de vigne en chef et d'un levrier de sable en pointe. » (*Arm. de la Noblesse du Languedoc*, I, 269).

Nos Grenier de Nabinaud ont bien une origine verrière, mais ils s'agrégèrent à la noblesse d'épée dès la fin du XVI^e siècle. Ils furent cosgrs du Pizou.

Les Grenier de Cardenal, possessionnés en Dordogne, porteraient : d'azur à la grenade ouverte d'or, tigée et feuillée de sinople. Ce qui n'est pas sans rapport avec les armoires des Grenier (Garnier) de Cassagnac, rameau du clan des Grenier, verriers.

Les armes à la fasce et aux hermines, blasonnées et dessinées dans l'Armorial du Périgord, sont à négliger comme imposées d'office.

de GRÉSINHAC

D'après un sceau du XIV^e siècle :
De... à 3 roses de... (*Sigill. du Périg. 977*).

de GRÈZE de SAINT-OURS, de Gourssac,
de Rouillac

Famille de la bourgeoisie de Domme, dont une branche a été anoblie le 30 mai 1712.

De... au lion passant de..., au chef d'azur chargé d'un cœur entre 2 étoiles de... (*Dossiers G. de Gérard*).

de GRÉZIS,
de Laburagne, de Montgrière, de Caudon

Magistrature de Sarlat.

D'azur... au cerf d'argent sur une terrasse de sinople, accompagné en chef de 2 fleurs de lys de gueules. (*Sceau matrice à la famille*).

Je signale néanmoins que Marc de Grézis, procureur syndic de Domme, eut imposé d'office : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 épis de blé du même (1173).

de GRIFFOLET, et de GRIFFOUL,
du Rossy, de Veyris, de Lantillac, de Saint-Pantaléon

Famille du Limousin, dont une branche, possessionnée en Périgord, y fut maintenue dans sa noblesse, lors de la Recherche de 1666-71.

Losangé d'or et d'azur.

de GRIGNOLS (A. P., I, 259)

Il est exact que les Grignols, venus du Bazadais en Périgord, vers 1530, portaient des épis d'or sur champ d'azur ; mais la famille des Grignols, damoiseaux en Grignols, portait : 3 coquilles de... sur fond de... (*Clairembault*).

Flassan, dans son factum contre les Talleyrand de Grignols, donne à ceux-ci les armes aux coquilles. D'autre part Lespine dit que l'écu des premiers seigneurs de Grignols est un écartelé d'or et de gueules. (On sait que c'est aussi le blason des Gontaut).

de GRIMOARD, *alias* GRIMOUARD (A. P., I, 259)

Voici une variante de plus. En 1696 François de Grimouard déclare : parti cousu d'azur et de gueules à 2 aigles, au vol abaissé d'argent en chef, et au lion d'or en pointe (brochant, sans nul doute.) (*Arm. 1696, 650*).

GRIMAUD de MONICOURT

Famille venue de l'île Bourbon en Périgord au xix^e siècle.

De gueules à 3 fleurs de lys d'argent.

GROS

L'abbé Jean-Joseph Gros, curé de Montbazillac porte : parti : au 1 d'or à 3 chabots de gueules, qui est de Chabot ; au 2 d'argent au chevron accompagné d'une épée haute en pointe et de 3 tourteaux, surmontés d'un lambel en chef, le tout de gueules, qui est Leclerc de Peynaud. (*Armorial des Evêques... Prélats 1905 à 1924*).

de GUARRIGUES

Louis et Guillaume de Guarrigues habitaient Sarlat en 1540.

D'azur au chevron d'argent au chef d'or. (*D'Hozier, registre III*).

de GUÉRIN (A. P., II. 80)

Sous le nom de Guérin de La Chaize, l'*Armorial de 1696* et une note au fonds Raymond (*Arch. dép. Lot-et-Gar.*) donnent : d'or à 5 fusées de gueules.

de GUERRE (A. P., I. 262)

D'azur à 3 ours enlacés (*sic*) d'argent, passant l'un au dessus de l'autre. (*Nouv. d'Hozier ; preuves Ségur, f. 47*).

de GUIMBELLOT

D'argent à la croix engreslée de gueules, cantonnée de 4 étoiles d'azur. (*Arm. 1696, Périgueux, Clergé, 861*).

de GUINES (A. P., II, 80)

Vairé (et non échiqueté) d'argent et d'azur. (*Argenterie et vaisselle de famille*).

HAMELIN

Voir *Amelin*.

HÉBRARD

Louis Hébrard, procureur d'office à Eymet, fit enregistrer : parti d'argent et de gueules, ce qui est le champ des Hébrard de Saint-Sulpice, et il ajouta un lion d'or brochant. (*Arm. 1696, 877*).

HÉLIE de COULONGES (A. P., I, 169)

En rédigeant sa notice sur la famille de Coulonges, M. de Froidefond constate que ses armes sont celles des Pompadour. C'est, qu'en effet, les Hélie de Coulonges sont une branche des Hélie de Pompadour.

des HÉLIES

Voir *des Alles*.

HOULLIER

Famille de la magistrature d'Angoulême, originaire de Bourdeilles.

Ecartelé : de... à 3 épis de blé de..., et de... à 3 étoiles de... (*Bull. Soc. Arch. du Périg., 1914, p. 451*).

HUOT de SUZANNE

Famille de Thenon.

D'or au cœur de gueules traversé en fasce d'une flèche d'argent, au chef d'azur chargé de 3 molettes d'éperon d'argent.

JARDEL, de la Roque

Papetiers à Couze, depuis le XVIII^e siècle.

D'argent au chardon de sinople. (*Cachets de famille*).

de JAUBERT, de Nantiat, de Cumond, de Montardit,
des Vallons, etc. (A. P., I, 271)

On a vu dans l'introduction p. 8 ce que nous avons dit des armoiries de cette famille à propos des fleurs de lys qui y sont, et de l'imposition qui lui fut faite d'un écu sans elles. Les variantes nombreuses des armes des Jaubert nécessiteraient une étude approfondie, hors de propos ici. Signalons les principales.

1^o Guillaume Jaubert, fils de Pierre, sgr de Nantiat et de N... de Lastours : une tour couronnée entre 2 coquilles et un chef chargé de 3 fleurs de lys d'or. (*Bibl. Nat., Fonds Colbert* 137, f° 329). — Le même : une bande coticée chargée de 2 étoiles. (*Id.* 138, f° 382).

2^o Jean Jaubert, vicomte de Nantiat, déclara, lors de la Recherche de la Noblesse, en 1666-71 : de gueules à la tour accompagnée de 6 fleurs de lys d'or, 3 en chef, 1 à dextre 1 à sénestre, 1 en pointe.

3^o Jean de Jaubert, vicomte de Nantiat, cacheta ainsi en 1750 une lettre : d'azur à la tour d'or accostée de 3 fleurs de lys du même 2 et 1, au chef cousu de gueules chargé de 3 fleurs de lys d'or.

4^o En 1338 Golfier Jaubert portait 3 tours. (*Bibl. Nat., Fonds Colbert* 137, f° 20).

On peut se demander si la tour n'était pas l'emblème héraldique de la famille chevaleresque de Nantiat ou Nantiac, éteinte dans celle de Jaubert avant 1260, et alors si ce ne serait pas pour cette raison que seuls les Jaubert, seigneurs de Nantiat, continuèrent à porter la tour.

5° D'azur à la fasce cousue de gueules, accompagnée de 6 fleurs de lys d'or, 3 en chef, 3 en pointe. (*Maintenue par d'Aguesseau*).

6° Les Jaubert des Essarts, sgrs de Boisvert, en produisant devant d'Aguesseau, en 1666-71, déclarent : d'azur à la trangle d'or, accompagnée de 6 fleurs de lys d'or, 3 et 2 en chef, 1 en pointe.

7° Guy Jaubert, sgr de Bernicot: d'azur à la bande d'or, accostée de 6 fleurs de lys, 2 et 1 en chef, 1 et 2 en pointe (*F. Périg. XVI, Production de 1667*).

8° Fascé d'azur et d'or de 6 pièces, la 1^{re} fasce d'azur chargée de 3 fleurs de lys d'or et la 3^e également. (*Maintenue de la branche des Vallons, Bull. Soc. Arch. de la Charente 1866*),

9° D'azur à la fasce d'or, accompagnée de 6 fleurs de lys d'or. J'indique ces armes-ci parce que ce sont celles que les branches périgourdines, autres que celle de Nantiat, déclarèrent lors de leur production en 1666-71. On les trouve aussi sur différentes pièces des archives du château de Cumond. Néanmoins sur des cachets et pour l'enquête de 1699, concernant les fleurs de lys, si les 3 fleurs de lys du chef sont rangées en fasce, celles de la pointe sont 2 et 1.

de JAUBERT d'ISSEYRENS, de Rassiols,
de Carlucet

Famille du Quercy, possessionnée en Périgord, maintenue dans sa noblesse en 1667.

Ecartelé : aux 1 et 4 de gueules à la croix à 8 pointes (de Malte) d'or et à 3 feuilles de laurier du même superposées ; aux 2 et 3 d'azur à une fleur de lys et une demi fleur de lys

mouvant de la partition avec 3 étoiles en pointe, le tout d'or.
(*Arm. du Quercy*).

On trouve aussi : écartelé au 1 d'azur à la fleur de lys d'or et une demi fleur de lys du même, mouvant de la partition ; au 2 de gueules à 3 palmes d'or en fasce ; au 3 de gueules à la croix tréflée d'or ; au 4 d'azur à 3 étoiles d'or en pal.

JAUSSAIN

De gueules à la fasce d'or, accompagnée de 3 croisettes du même 2 et 1. (*Arm. 1696, Périgueux, 865*).

JAY de BEAUFORT (A. P., I, 64)

Au lieu de fleurs de lys ce sont des rocs d'échiquier, alias rochers, qui accompagnent la bande chargée de 2 lions (*Arm. de 1696, 431 ; Chérin, 2284*). On n'aurait pas donné des fleurs de lys à cette famille, en l'anoblissant en 1597.

Pierre de Jay, grand archidiacre de Saint-Front, déclara à l'Armorial de 1696 (863), comme lui étant personnelles les armes (parlantes) suivantes : d'argent à l'arbre de sinople chargé d'un *geai* d'or.

des JONIES

Bourgeoisie de Périgueux.

De... au palmier arraché de... accompagné en chef d'un croissant entre 2 étoiles de... (*Arch. dép. Dordogne. Minutes de Chatroule, 1684*).

de JOUMARD

Voir *Achard*.

de JOURNIAC, de Saint-Médard

D'azur à 3 barres d'or. (*Cachets de lettres et de testaments*).
— — —

JOUSSEIN,

de Granges, de la Terrière, de Puychautu,
de Pujoubert

Bourgeoisie de Brantôme, dont un membre fut anobli
au XVIII^e siècle par la charge de conseiller à la cour des
Aides.

De gueules à la fasce d'argent chargée de 3 roses de
gueules. (*Arm. 1696, 1092, I. O.*). A comparer avec l'écus-
son de Jaussain, ci-dessus.
— — —

JUERNERIE, de la Rode

Bourgeoisie de Borrèze.

Coupé d'or et de gueules au lion de l'un en l'autre. (*Arm. 1696, 1180, I. O.*).
— — —

de JUSSAC,

d'Ambleville ; de Bouteilles,
de Léguilhac-de-Cercles, de Saint-Martial-de-Viveyrolles,
d'Argentine, de Fongrenon (en Périgord)

Famille connue dès le XIII^e siècle.

D'argent à 4 fasces ondées de gueules, au lambel à 5 pen-
dants du même.
— — —

de JUSSON (A. P., I, 277)

Le cœur et les étoiles sont d'or. (*Cab. des Tit., Petite Ecu-
rie, 9, La Cropte*).

de LAAGE (A. P., I, 277)

D'après les cachets et l'argenterie de famille, les armes sont : d'argent au cœur de gueules issant d'une mer d'azur, mouvant de la pointe de l'écu, surmonté d'un soleil rayonnant de gueules.

de La BARTHE (A. P., I, 58)

Variante d'après un cachet de famille : écartelé d'or à 3 fusées ondoyantes d'azur terrassées du même, et fascé d'or et de gueules de 6 pièces.

de La BASTARDIE

Voir *Bastardie*.

de La BAUME (A. P., I, 61)

Dans ma seconde série de *Généalogies Périgourdines*, j'ai donné des indications sur les très nombreuses variantes des armoiries de cette famille. Il en ressort d'abord que l'écu sur le tout (d'or à la fleur de lys de gueules) n'est pas comme on pourrait le croire, celui des la Baume, seuls. En effet, en 1483, les armes, décrites dans un arrêt de la Cour des Aides de Paris, sont : écartelé de sable au loup d'or, et d'or au chef cousu d'argent à l'aigle de sable brochante. (*F. Périg.* 120).

Au chef, à un champ et à la disposition des quartiers près, l'*Armorial de 1696* indique dans le registre *Guyenne* des blasons coloriés (dont le blason du folio 365 du registre des déclarations est peu compréhensible), blason qu'on retrouve dans le *Nouveau d'Hozier* au f° 24 du dossier Fayolle : écartelé : aux 1 et 4 d'or au chef d'azur, à l'aigle de sable brochante : au 2 et 3 d'azur au loup d'or.

Dans la *Sigillographie du Bas-Limousin*, 508 et 761, les

quartiers au lion et aux fleurs de lys ne sont pas mentionnés. Comme les propriétaires des sceaux ne descendent pas d'Anne de Pierrebuffière, cela me permet de supposer que ces quartiers n'ont été pris qu'à la suite de l'alliance, en 1663, de F. de La Baume, marquis de Forsac, avec Anne de Pierrebuffière, fille unique du marquis de Chamberet, arrière-petite-fille d'une Bourbon-Busset. (Le quartier aux fleurs de lys est celui de Bourbon-Condé et non des Busset).

de La BORDERIE, de la Saulette (Prats)

Jean de la Borderie fut convoqué aux bans de la noblesse du Périgord (xvii^e siècle).

D'or à la fasce de gueules chargée de 3 besans d'or. (*Doss. de G. de Gérard*). Dans l'Armorial de 1696 (*Sarlat 1176*) la fasce est d'azur.

de La BORIE de CAMPAGNE (A. P., I, 93)

Le *Dictionnaire des Familles du Poitou* ajoute, au milieu du chef, un croissant d'argent, qui se trouvait dans les armes primitives.

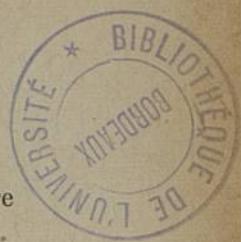
de LABORIE, de la Rampinsolle
de la Mothe, de la Pinerie (A. P., I, 94)

D'azur à la bande d'or, cantonnée en chef de 3 fleurs de lys du même. (*Ar. dép. Gir., C. 56 ; Maintenue de noblesse*). A la Rampinsolle une pierre sculptée, datée de 1599, porte l'écu au chevron, mais avec au bas une coquille au lieu d'une étoile.

de La BOURDONNAYE-BLOSSAC

Noblesse chevaleresque de Bretagne.

D'azur à 3 *bourdons* de pèlerin d'argent.



LABROUHÉE

Philippe Labrouhée « juge de Saint-Nexains » déclare « d'or à 3 fasces de sinople ». (*Arm. 1696, Sarlat, 516*).

de LABROUSSE (A. P., I, 114)

En dehors des Labrousse de Meyssès et de Beauregard, il y eut et il y a en Périgord des familles qui ont cherché, non sans raison semble-t-il, à se rattacher à celle dite de Verteillac, qui a porté : parti d'or au chêne de sinople, et de... à 3 pals de... Elles sont toutes du Nontronnais.

Les lettres de noblesse, données en avril 1743, à François-Hélie de Labrousse, sgr de Belleville (il était de Bussière-Badil), brigadier des gendarmes de la Garde, lui concèdent des armoiries identiques à celles des Verteillac.

La famille actuelle de Labrousse, qui a possédé les fiefs de Pleysac et de Laforêt, porte des armoiries, qui ont une analogie frappante avec celles des marquis de Verteillac : d'azur au chêne d'argent sur une terrasse de sinople, à la trangle en chef cousue de gueules, chargée de 3 étoiles à 6 rais d'argent.

de La CASSAIGNE de la Barde (Saint-Sernin), de Saint-Laurent

Ecartelé d'argent à l'arbre arraché de sinople, et d'azur au dauphin couronné de...

LACATHON de LAFOREST

Bourgeoisie du Nontronnais, connue à Saint-Martin le Pin, etc., dès le XVII^e siècle, dont le nom s'écrivait aussi Alacaton.

D'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une grappe de raisin d'argent. (*Cachet de famille*).

LACHAISE

Poncet Lachaise, avocat, reçut comme armes : de gueules à la chaise d'or. (*Arm. 1696, Périgueux, 946, I. O.*)

de La CHAPELLE, de Sineuil, de Carman

Famille maintenue à Sarlat, lors de la Recherche de 1666-71, mais ayant voté en Quercy en 1789.

Parti : d'azur à 3 fasces d'or et d'azur au pal d'argent, accosté de 2 têtes humaines du même. (*Doss. G. de Gérard*). — *L'Armorial du Quercy* intervertit les partis.

de LACHÈZE, de Murel

Famille de la bourgeoisie de Martel, en Quercy, anoblie le 9 décembre 1815.

Parti : au 1 de sable à 3 barres d'argent, au chef cousu de gueules ; au 2 d'azur à la bande d'argent, chargée de 5 mouchettes d'hermine et accompagnée de 3 besans d'or.

Au XVIII^e siècle le premier parti était d'argent à 3 bandes de gueules, au chef de gueules.

de La CLERGERIE, de la Bermondie, de la Brande, de Villemonte, etc. (A. P., II, 43)

Sur un cachet de famille du XVIII^e siècle, il y a des armoiries assez différentes : d'argent au coq de gueules sur une terrasse de sinople, surmontée d'une fleur de lys de gueules, entre un croissant et une étoile du même.

LA COMBE

Bourgeoisie de Thiviers.

D'azur à 3 chevrons d'argent. (*Arm. 1696, 1084, I. O.*)

LACOMBE

Bourgeoisie de Castelnau et de Daglan.
D'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 roses de gueules. (*Dossiers de G. de Gérard*).

de LACOSTE, du Claud

Magistrature de Périgueux.
De sinople à 3 montagnes d'or 2 et 1, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Arm. 1696*, 646).

de La CROIX (A. P., I, 173)

D'argent au lion de gueules, la patte sénestre appuyée sur une croix d'azur.

J'ai indiqué les variantes dans mon premier volume de *Généalogies Périgourdines*.

(de) LAFARGUE, de la Boissière, du Reclaud, de Grangeneuve (Saussignac)

Magistrature du Bergeracois. Barreau de Bordeaux.
D'argent à 3 mouchetures d'hermines. (*Dossiers Boisserie de Masmontel*).

de LAFAYE, de Lambertie, du Breuil

Bourgeoisie du Bugue.
D'azur au fayard soutenu d'un croissant et accosté de 2 étoiles, le tout d'argent. (*Cachet matrice de famille*).

de La FIOLIE (A. P., I, 209)

En réalité il n'y a pas en Périgord de famille dont ce soit là le nom patronymique. Les armes aux 3 flanchis, qui furent

du reste imposées d'office à N. de la Filolie (*Arm. 1696, Sarlat, 1183*), concerneraient les Autressal, sgrs de la Filolie. Elles ont été prises, au xix^e siècle, par les Varailhon, sieurs de la Filolie. Les Lafilolie sgrs de Burée étaient Martin de leur nom patronymique.

LA FON, de Jouanasse.

De gueules à 3 coquilles d'or. (*Arm. 1696, Sarlat, 1173, I. O.*).

LAFOND

Bourgeoisie du Bugue.

D'or au lion de gueules. (*Arm. 1696, 1086, I. O.*).

LAFON de FONGAUFIER

Bourgeoisie de Belvès.

D'azur à 3 furets de sable 2 et 1. (*Renseignement de famille*).

de La GARDE

D'azur à la tour d'or sur un rocher d'argent. (*Arm. 1696, Clergé, 858*).

de La GARRIGUE

Bourgeoisie de Cause de Clérans.

D'azur à la bande d'argent accostée de 2 étoiles d'or. (*Arm. 1696, 1086, I. O.*).

de La GORÉE

D'or à la croix de sable, accostée de 2 étoiles du même.
(*Arm. 1696, Clergé*, 865).

Il est possible que le nom soit Lagorce, famille de la bourgeoisie de Périgueux, qui cependant ne prenait pas la particule.

de La GOURETIE, (A. P., I, 249)

Les armes à 3 *gorels* (porcs et non sangliers) sont imposées d'office.

de LAGRANGE, de Bernis, de Villemontet

Famille de Saint-Aubin de Lanquais, dont on trouve des membres qualifiés écuyers au XVIII^e siècle.

« Ecusson ovale losangé, au franc quartier d'hermines posé sur un cartouche orné de 3 têtes d'homme. » (*Sigill. du Périg.*, 538).

LAGRANGE de BRIDAT

Bourgeoisie de Montignac.

De gueules à l'aigle d'argent. (*Arm. 1696, 1174, I. O.*).

de LAGRELIÈRE

Ce qui suit est une rectification ou un complément à l'article *Masfrand*, dans l'*Armorial du Périgord* (I, 337). — Il y avait, en effet, dans Piégut, aux XV^e et XVI^e siècles, une famille noble du nom de Lagrelière, portant : de... à 6 coquilles de... 3, 2 et 1. (*Bull. de la Société Arch. du Périg.*, 1892, 498).

de La JUGIE

Jacques-Arnaud de La Jugie, capitaine d'Excideuil, fut anobli, le 20 janvier 1454 par le comte de Périgord, de la Chambre duquel il était gentilhomme. Les lettres lui donnent pour armoiries : « Deux lions et deux éléphants à gueule bayante d'azur en ordi (*sic*) ». (*Arch. dép. Gir.*, C 4211).

Un Bertrand de La Jugie, greffier de Millac, déclara : de gueules à 3 chiens d'argent, courant l'un sur l'autre. (*Arm. 1696*, 377).

de LALINDE

Jean de Lalinde, chevalier, sénéchal de Périgord en 1262, portait : de... à la croix engreslée de...

de La MARTHONIE (A. P., I, 332)

Je ne sais pourquoi l'*Armorial du Poitou* par Gouget, et l'*Armorial Poitevin* par Petiet, donnent à cette famille : d'argent à 3 fasces de sable ; et, pour la branche du Groc : d'argent à 3 fasces de gueules.

LAMBERT

Bourgeoisie de Bourdeilles.

De gueules à 6 besants d'or, 3, 2 et 1. (*Arm. 1696*, 1086, I. O.).

de LAMOUROUX,
de la Roque-Cusson (A. P., I, 285)

Le vrai nom de cette famille de Montpezat est Amoureux. Une branche fut anoblie en 1650.

Parti : d'or au lion de gueules, tenant dans sa patte gauche une épée d'argent, et d'argent à 3 charbons de sable, allumés de gueules, en pal. (*Cachets de testaments*). — Les armes aux 3 fers de piques de l'*Armorial du Périgord*, sont celles des Lamouroux de l'Agenais.

de LALOUBIE (A. P., II, 87)

Les armoiries à 3 fasces sont sur un cachet de famille.

LAMANDIE

Bourgeoisie de Salignac.

D'argent au chataigner de sinople, fruité d'or. (*Armorial de 1696*, 717).

LAMARQUE

François Lamarque, né et mort à Montpon en 1839 ; député de la Dordogne, conseiller à la Cour de Cassation, préfet, chevalier de l'Empire le 24 juillet 1808.

D'azur à la balance d'or, soutenue d'une campagne coupée de gueules, chargée du signe des Légionnaires. (*Arm. du I^e Empire*).

de LANDRY (A. P., I, 286)

Les armes : d'or à 3 bandes d'azur surmontées d'un vautour de sable, sont données (*Arm. de 1696*, 459) sous le nom d'Isabeau de Landry, veuve du seigneur de Négrondes. Je ne m'explique pas pourquoi d'Hozier (*Nouveau d'Hozier*, 2828 f° 22) donne à cette famille : d'argent à l'arbre arraché de sinople, accompagné à sénestre d'une étoile de gueules, surmontée d'un croissant de gueules.

« de LANGLADE de LAGAZAILLE, seigneur de
Langlade et de Viernac

D'azur à 2 barbeaux d'argent en fasce, l'un sur l'autre ».
(Arm. 1696, Sarlat, 381).

de LAPEYRE de BELLAIR

Bourgeoisie de l'Angoumois et du Nontronnais aux XVII^e
et XVIII^e siècles.

Parti : au 1 échiqueté d'argent et de sable, au 2 d'azur au
lion d'argent « sur un agneau endormi (la force et la clé-
mence) au chef d'argent à 3 merlettes de sable, passant sur
une mer du même ». (Sic, d'après une lettre de la famille).

La PEYRE de La PAGEGIE

Famille de Terrasson, ayant peut-être donné des capitouls
à Toulouse, anoblie le 28 février 1809.

D'or au chevron de gueules, accompagné en chef d'un
œil ouvert au naturel, accosté de 2 lions affrontés de gue-
ules, et en pointe, d'un cor de sinople, sur lequel broche une
grenade enflammée de gueules.

Les armes du capitoul de Toulouse sont : de gueules au
chevron d'argent. (Arm. I^{er} Empire).

LAPORTE

Jean Laporte, bourgeois et marchand de Bergerac, fait
enregistrer en 1696 ; d'azur à la porte d'or, accompagnée
en chef des lettres P. L. du même. (Arm. 1696, 674).

LAPORTE, de Jumilhac

Ces coseigneurs de Jumilhac, attestés aux XIII^e et XIV^e siè-
cles, portaient d'après Baluze, cité par Lespine (F. Périg.

165, *Salignac*, 214) : « d'argent au *portique* de gueules orné de 2 colonnes d'argent semé d'azur. »

de La PORTE (A. P., I, 398-400).

Lors de la Recherche de la noblesse de 1666-71, Raymond de La Porte, sgr de Puyferrat, déclara les armes aux tours girouettées, mais en champ de gueules avec en plus 2 lions d'or. La *barre*, imposée à la famille au XVI^e siècle, fut supprimée au suivant. (*Dossiers de G. de Gérard*).

Les armes de pourpre à la fasce cousue d'azur, accompagnée de 2 lions d'argent, sont cependant celles d'une branche des Puyferrat.

Il y a confusion dans l'Armorial du Périgord, qui, à propos de La Porte de Lusignac, ignore que les armes aux loups leur sont propres, puisque cette famille est surnommée : La Porte-aux-Loups.

de LAPORTE, de la Dersse

Bourgeoisie de Sarlat et de la magistrature de Bordeaux.

D'azur à la *porte* ouverte d'argent, au chef de gueules chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or. (*Dossiers de G. de Gérard*).

de La PORTE, de Saint-Vincent-de-Paluel (XIII^e siècle)

Parti : de... à la fasce de... accompagnée en chef d'une bastille de 3 pièces ; et de... bandé de... (*Sigill. du Périg.*, 189).

de La PORTE, de la Jarthe

Jacques, conseiller secrétaire du roi, mort avant 1746 au Fleix, portait : de... à la *porte* de..., au chef de... chargé de 3 flammes (?) de...

de LAPOUJADE

Guillaume de Lapoujade fut bailli de Bergerac au XVIII^e siècle.

D'argent à 3 chevrons de gueules.

de LAPOYADE, de Latourbeille, des Champs

Famille de la bourgeoisie du pays de Nouvelle-Conquête et de Vélines, anoblie en mars 1788, confirmée le 16 juillet 1819.

Bien que les lettres patentes de 1819 aient imparié : d'azur à la fasce d'or chargée de 2 lions de sable, armés et lampassés de gueules, accompagnée de 6 étoiles d'argent, la famille porte actuellement : écartelé d'azur à 3 étoiles d'or (ou d'argent) 1 et 2, et d'azur au lion d'argent. — On trouve aussi sous ce nom, de nos jours : d'azur à 3 roues d'or, accompagnées de 3 étoiles d'or mal ordonnées.

de LARD de RIGOULIÈRES,
de Cussac (paroisse de Saint-Germain-et-Mons),
de Saint-Aignan (A. P., I, 290)

Ancienne noblesse de l'Agenais, a voté en 1789 à Périgueux.

Parti : au 1 d'azur à 3 pals d'argent ; au 2 écartelé de gueules à 5 cotices d'or et d'argent au lion de sable armé et lampassé d'or. (*Production pour la maintenue de 1698*). — Ecartelé : aux 1 et 4 de gueules à 5 cotices d'or, au 2 d'argent au lion de sable, au 3 d'azur à 3 piles d'argent. (*Cachets du XVII^e siècle*). — Ecartelé : aux 1 et 4 de gueules à 3 bandes d'or ; aux 2 et 3 d'argent au lion de sable ; sur le tout d'azur à 3 pals d'argent. (*Cachets du XVIII^e siècle*).

La REYNIE

Bourgeoisie de Sarlat.

D'or à l'ancre d'argent, au chef d'argent chargé de 3 étoiles d'argent (*sic*, pour chef d'azur probablement). (*Arm. 1696, 725*).

Ecartelé : d'or à 3 chevrons de gueules et d'or à 3 fasces d'argent. (*Dossiers de G. de Gérard*).

LARNAUDIE, de Masubrier

Bourgeoisie de Terrasson.

D'azur à la croix pattée d'argent. (*Arm. 1696, 1178, I. O.*)

de La ROCHE

Hugues de La Roche, Abbé de Terrasson en 1279, portait : de... au *roc* d'échiquier de... Il devait être de la même famille que les « de la Roche », damoiseaux, vivant à Périgueux au XIV^e siècle. (*Recueil des titres de... Périgueux*).

de La ROCHE, de la Rochebeaucourt, de Saint-Mesmes,
des Landes, de Soubiran

D'argent à 9 (*alias* 7) losanges de gueules, 3, 3 et 3.

de La ROUSSIE (A. P., I, 433)

Sous le nom d'Etienne de La Roussie, seigneur de La Pouyade (Saint-Angel), l'*Armorial de 1696*, donne au f° 457 : d'argent au lion de gueules surmonté de 3 étoiles du même. Cependant les cachets nombreux de la famille donnent bien un loup de gueules et non un lion, sur fond or, mais avec un chef de... chargé de 3 étoiles de...

de LARRARD

Famille de la bourgeoisie de l'Agenais ayant possédé le marquisat de Puyguilhem, en Bergeracois, au XVIII^e siècle.

Parti : au I d'argent au chevron d'azur, accompagné de 3 coquilles de sable, au chef d'azur chargé de 3 têtes de loup de sable, au II d'or au chevron de gueules, accompagné en chef de 3 merlettes de sable, et en pointe d'un pin de sinople.

LASALLE

D'argent à 2 fasces ondées de gueules accompagnées de 3 croix du même, posées en pal. (*Armorial de 1696, Clergé*, 863).

de La SERRE, de Molières, de la Malietie, de Blanchet (A. P., I, 470)

Des sceaux donnent le cerf passant de sénestre à dextre (normal), le chef de gueules ; ou bien le champ d'azur et le chef d'argent avec les étoiles de gueules. (*Sigill. du Périgord*, 559 à 565).

de La SICARDIE

Famille qui obtint en 1770 des lettres de bourgeoisie de Périgueux.

De sable au palmier surmonté de 3 étoiles mal ordonnées, soutenu d'un croissant, adextré et sénestré de 2 palmettes en rinceau, le tout d'argent. (*Mss d'A. de Froidefond*.)

LASSERRE

Coupé ; au I à une portée de musique avec un *la* ; au II à une *serre* de griffon ; pas d'émaux ni de métaux.

Pour ces armes de fantaisie et leur possesseur, J.-B. Las-serre, originaire du Bergeracois, consulter le *Bulletin de la Société Archéologique du Périgord*, t. XXIX.

de La SIMONNE, de Béloindre

De gueules à l'arbre d'or, chargé de 2 éperviers d'argent, au pied duquel est un cerf gisant sur une terrasse de sion-pole; au chef d'or à l'aigle éployée de sable, becquée et membrée de gueules. (*Bull. Soc. Arch. du Périg.*, 1901, p. 49).

de La SUZE, de la Mothe de Chardes

De gueules à la croix d'argent, chargée de 3 lambels de gueules. (*Arm. 1696, Périgueux*, 645).

de La TAUPANNE, des Brousses, *alias* Brousset

On trouve le nom écrit aussi Tampane et Toupanne

Bien que cette famille ait été maintenue dans sa noblesse en Périgord, lors de la Recherche de 1666-71, on ne fait que l'en-trevoir alors à Saint-Astier.

De gueules à 3 merlettes de sable (*sic*). (*Production en vue de maintenue*).

de La TOUR

De... au chevron de... accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'une tour de...

L'auteur de la *Sigillographie du Périgord*, donnant sous le n° 566 ce blason d'un évêque de Tulle de ce nom, dit, d'après Baluze : « Turriani Tutelenses originem suam refe-runt ad Petracoros orti nimirum a gente de Proliaco in pago Sarlatensi, ubi podium nobile sui nominis habebant ».

Il y eut, au parlement de Bordeaux, une famille de *Proulhac*, qui contracta des alliances en Périgord, sur laquelle je n'ai pas de renseignements précis.

de La TOUR, de la Tour-Blanche

Famille chevaleresque.

D'azur (*aliès de gueules*) à la *tour* (*aliès au château*) donjonnée de 3 pièces d'argent.

Jean de La Tour, qui fit les guerres d'Angoumois et du Périgord en 1352, brisait d'un lambel. (*Sigillographie du Périgord*, 574 à 579).

de La TOUR d'AUVERGNE

Cette Maison a possédé la châtellenie de Lanquais ; elle y a même résidé. Je ne l'indique que comme mémoire. Ses armes sont : d'azur semé de fleurs de lys d'or à la tour d'argent en cœur. Je ne marque ni les écartèlements ni les variantes.

de La TOUR du PIN

Maison de la chevalerie du Dauphiné.

La branche de Paulin, ayant possédé le marquisat de la Roche-Chalais de 1654 à 1790 et des terres, en cette localité, jusqu'en 1820, doit figurer dans l'Armorial.

Ecartelé : aux 1 et 4 d'azur à la *tour* d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de 3 casques d'or ; aux 2 et 3 d'or au dauphin d'azur.

de LAULANIÈ de SAINTE-CROIX, de la Mouline (A. P., I, 299)

Famille du Bergeracois anoblie par le capitoulat de Toulouse en 1750.

Bien qu'un cachet récent de la branche de Sainte-Croix ait pour armes celles de l'Armorial de Froidefond, une note d'un de ses membres, corroborée par de l'argenterie de famille, donne : d'argent à l'arbre de sinople sur un mont à 3 coupeaux de sable. Supports : 2 sirènes.

Sur les lettres de capitoul de Marc, reçu en 1750, elles sont peintes : d'argent au noisetier de sinople sur une terrasse d'azur. C'est confirmé par un cachet ancien.

de Laval, de Bonneville, de Goudou,
de Campaudou (A. P., I, 302)

L'Armorial du Périgord, confond les deux familles périgourdines de ce nom. La famille, dont il s'agit ici et dont le nom patronymique, abandonné en 1530, semble être Loubrérie, vint de Montvalent (Quercy) en Périgord à la fin du XVI^e siècle.

Ayant perdu la connaissance de ses armes elle prit, à peu près, celles des Montmorency-Laval : d'argent à la croix de gueules chargée de 5 coquilles d'or et cantonnée de 4 aiglons de sable. En 1781, craignant des difficultés de la part des Montmorency, elle prit : écartelé aux 1 et 4 de gueules au loup passant d'or (qui est de Loubrérie ancien), aux 2 et 3 d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 trèfles de sinople.

La branche russe, qui a donné un conseiller de l'Empereur de Russie, écartèle aux 2 et 3 comme ci-dessus, mais aux 1 et 4 d'azur au roc d'argent, surmonté d'une étoile d'or.

de La VALADE, de Truffin, de la Robertie

D'azur à 3 pots de vair d'argent 2 et 1.

LAVANDIER

Famille de la bourgeoisie de Périgueux et de Saint-Astier.
A la collégiale de cette ville elle a donné plusieurs chanoines.

D'argent à la plante de *lavande* de sinople, surmontée d'un soleil de gueules. (*Arm. de 1696, 857*).

LAVAUR

Bourgeoisie de Villefranche-de-Périgord.

De... au lion de... (*Sigill. du Périg. 984*). — Une famille de ce nom eut imposé d'office : de gueules à 3 bandes d'argent. (*Arm. 1696, Sarlat, 1071*).

LAVAURE, de la Renaudie

De sable à la fasce ondée d'or accompagnée en chef de 3 merlettes d'argent. (*Arm. 1696, Périgueux, 940, I. O.*).

de LAVECH des FAURIES

Bourgeoisie de Terrasson.

D'azur au peuplier d'argent chargé d'un croissant de..., au chef de... chargé de 3 étoiles de... (*Cachet matrice au général L. des Fauries*).

La VERGNE

Bourgeoisie de Limeuil.

Fascé d'argent et d'azur de 6 pièces. (*Armorial 1696, 1903, I. O.*).

François Lavergne, médecin à Terrasson, se vit imposer d'office : de gueules à 6 billettes d'or 3, 2, 1. (*Id. 1178*).

de La VERGNE, de la Binetterie, de Boisron,
de la Mothe, des Essards

Famille du Ribéracois maintenue dans sa noblesse en 1667.

De gueules à 3 levriers d'argent l'un sur l'autre. (*Chérin*, 306, n° 47).

de LAVERGNE, de Poumarnac

Bourgeoisie de Montpazier.

Parti de... au *vergne* de..., et de... à 3 fasces de..., celle du chef surmontée d'un oiseau de... (*Testam. de Marc de L., sieur de Poumarnac en 1655*).

de LAVERGNE de CERVAL (A. P., I, 137)

La famille porte les armes telles qu'elles sont blasonnées dans l'Armorial du Périgord. Le *Bulletin Héraldique* de 1893, col. 58, indique : d'argent à un hérisson de gueules ; ce sont des armes imposées d'office.

M. de Bosredon indique, d'après plusieurs cachets mentionnés dans sa *Sigillographie du Périgord*, que les armoiries des Lavergne sont un arbre (un *vergne*?) avec un chef à 3 étoiles. Le champ serait or, l'arbre sinople, le chef azur et les étoiles argent. L'Armorial de 1696 (f. 821) les blasonne de même.

de LAVIE

Famille du parlement de Bordeaux ayant possédé au XVIII^e siècle la baronnie de Nontron, où elle avait des fiefs avant son acquisition.

D'azur à la roue d'argent en pointe, surmontée de 2 tours du même en pointe.

Le président de Lavie, baron de Nontron, portait : écartelé aux 1 et 4 de Lavie, au 2 de... à 2 levriers affrontés ; au 3 de... à 3 charbons ardents mal ordonnés, au croissant en pointe.

de La VOULPARIE

Pierre de La Voulparie, écuyer, déclare en 1696 : d'argent au lion de sable armé et lampassé de gueules, à la bordure d'azur chargée de 9 besans d'or. (*Arm. de 1696, Sarlat, 514*).

Le BIGOT

Voir *Bigot*.

Le BLANC (A. P., I, 82)

Un cachet de cet évêque de Sarlat donne l'aigle à une tête au vol abaissé.

Le CLÈRE

Cette famille, dont le nom primitif était *Clear*, est d'origine irlandaise. Thomas Clear, devenu Le Clère, né à Dublin, vint de l'Oise à Brive pour diriger la manufacture royale de porcelaines. Il fut créé chevalier de l'Empire en 1813 et baron en 1816. Ses descendants habitent la Dordogne depuis plusieurs années.

D'azur au soleil d'argent, surmonté d'une croix du même et soutenu d'un triangle d'or.

Le COMTE, de Puybozet, de la Tresne, de St-Cirq, de Beautiran, de Belin

Famille originaire de Miremont où on la trouve au

xiii^e siècle), dont une branche a donné d'illustres membres au parlement de Bordeaux.

De gueules au lion d'or, accompagné en chef de 2 (*alias* 4) étoiles d'argent. — Cet écu est souvent en *sur le tout* d'un écartelé d'azur à la tour d'argent et d'argent à la bande de gueules, chargée d'une rose d'argent, accostée de 2 roues d'or. (*Généalogies Périgourdines*, 2^e série 145).

LECOMTE

Voir *Conte*.

Le COQ de BOISBAUDRAN

Famille de la noblesse de l'Angoumois.

D'azur au chevron d'or, accompagné de 2 feuilles de laurier du même, d'un croissant d'argent en chef et, en pointe, d'un coq aussi d'argent, soutenu d'une étoile du même.

LÉGASSE

Mgr Christophe-Louis Légasse, comme préfet apostolique de Saint-Pierre et Miquelon et protonotaire apostolique, portait : d'azur à la barque de Pierre d'argent, montée par Jésus et le saint au naturel, ce dernier jetant un filet de sable sur une mer d'argent mouvant de la pointe de l'écu. L'écu était posé sur une ancre au bas de laquelle s'enroulait la devise : *in verbo tuo laxabo rete*.

Nommé évêque d'Oran, puis transféré sur le siège de Péri-gueux, en 1920, Mgr Légasse changea ses armoiries. Il prit :

D'azur à N.-Dame de... au naturel, issant d'une mer d'argent, mouvant de la pointe de l'écu et surmontée du Paraclet d'argent.

Devise : *Auspice Maria*.

LEGRET, de la Ferchate, de Grand Champ
(en Servanches), du Claud des Bérard, de la Combe

Gentilshommes verriers, dont le nom s'est écrit quelquefois Allegret.

D'azur à 3 fleurs de lys d'argent, à la cotice de gueules brochante.

LÉRIGET, de Bélabre, de Vermont, de la Lafaye,
de la Rivière

Bourgeoisie surtout angoumoisine, dont une branche fut anoblie au xv^e siècle.

D'azur à la bande d'or chargée de 3 aigles de sable.

LÉGUILHAC de L'AUCHE

Le prieuré de ce nom, et non le prieur, fit insérer dans l'*Armorial de 1696*, p^e 653, les armes de son prieur, un d'Abzac : écartelé aux 1 et 4 d'argent à la bande d'azur chargée d'un besan d'or, etc.

de LENTILHAC

Famille de la bourgeoisie de Bergerac.

D'azur à la levrette d'argent, au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'argent. (*Argenterie de famille*).

Sous le nom de Lentilhat on trouve : d'azur à la tour crénelée, couverte en dôme, d'argent, mais c'est imposé d'officce. (*Arm. 1696, Bergerac*, 1109).

Le ROY

De gueules au roitelet d'or sur un lis au naturel. (*Arm. 1696, Périgueux*, 858).

Le ROY de LANAUZE-MOLINES, de la France,
du Pouget, de Rigaudie, de Pontgranet, de Cailhavel
(par. de Queyzaguet, sénéchaussée de Bergerac)

Famille du Poitou, venue dans la juridiction de Lauzun au xvi^e siècle, possessionnée dans la ville et la sénéchaussée de Bergerac.

De gueules au sceptre couronné d'or, soutenu d'une fasce du même. (*Note du baron de Lanauze-Molines*).

LESCURAT

Elie Lescurat, juge du Bas-Bruzac, eut imposé d'office : d'azur à 3 étoiles d'argent (*Arm. 1696, 1094*), armoiries que la famille continue de porter.

de LESCURE, de Nouillac

Bourgeoisie et magistrature de Sarlat.

Cette famille a crû pouvoir prendre les armes de sires de Lescure en Albigeois, qui sont (une des variantes) : d'or au lion d'azur.

de LESNIER, du Pauly (en Chassaignes)

D'azur au lion accompagné de 3 étoiles 2 et 1, le tout d'or.

de LESPINASSE

Bourgeoisie de la Force.

D'or au chevron de gueules accompagné de 3 mouchetures d'hermine.

D'argent à 3 aigles de sable. (*Arm. 1696, 1100 et 1102, I. O.*).

de LESTABLE, de la Bertinie

« Bertrand de Lestable, sieur de la Bertinie, bourgeois, porte : d'azur à une étable d'argent, adextré d'un grand arbre d'or et senestré d'une brebis paissante d'argent sur une terrasse de sinople, et une étoile d'or posée au côté senestre de l'écu ». (*Arm. 1696, Sarlat, 726*).

LESTAING

D'azur au cygne d'argent sur un étang du même. (*Arm. 1696, Périgueux, 859*). Il faut probablement lire Lestang.

de LIGNAC, du Bost, de la Forge de Gaudumas
(en Dussac), de Puissajaney, de la Térofie

D'argent au chevron de gueules, accompagné en chef de 3 étoiles du même et en pointe d'un croissant de gueules. (*Dossiers de P. Huet*).

LIMOGES

Bourgeoisie de Terrasson.

De gueules à 2 haches d'argent en sautoir. (*Arm. 1696, Sarlat, 1179, I. O.*).

LINARDIE

D'or à 2 loups de... passant l'un sur l'autre. (*Arm. 1696, Bergerac, 1106, I. O.*). — Dans les mss d'A. de Froidefond on trouve sans indication de source: losangé d'or et de sinople.

du LION, ou LYON,
de Belcastel, de Sireuil, de Siorac

L'Armorial du Périgord (I, 70) a fait une sorte de confusion entre la famille de Belcastel pure et celle du Lion de Belcastel. Il est d'autant plus excusable que, pour une raison incompréhensible, l'Armorial de 1696 (Sarlat, 702) donne, sous le nom de Belcastel seul, les armes au lion, ainsi que Lainé dans son nobiliaire (*Montauban*).

Les du Lion, ou du Lyon, de Belcastel, etc., connus en Périgord dès le xv^e siècle, portaient: d'or au *lion* (armes parlantes) tantôt de gueules, couronné, armé et lampassé de sable (*Cab. des Titres*, 78, *Roux*), tantôt d'azur (*Arch. dép. Lot-et-Gar.*, *Fonds Raymond*).

de LIONCEL, de Lisle, du Nozet, de Saint-Martin,
de Brantôme (en partie)

Famille originaire, dit-on, de Provence.

De gueules au fer de lance d'argent en bande. (Ce sont les armes de la famille de Laincel, en Provence; on dit que les Lioncel sont de même Maison).

de LIVRON (A. P., I, 307)

Le franc canton doit-être à dextre et non à sénestre, comme l'indique l'Armorial du Périgord.

de LOLIÈRE, de Lamothe, de Puycomtal
(A. P., II, 88, 410)

De... à la colonne de... surmontée d'un lion passant de...
(*Sceau de Mgr de Lolière-Puycomtal*).

de LORTHE, *alias* DELORTHE

Famille du haut commerce de Bergerac.

D'azur à la bande d'argent. (*Arm. 1696*, 1116, I. O.).

LOUDIEU de LACALPRADE

Bourgeoisie de Sarlat.

D'or à l'arbre de sinople accosté de 2 lions affrontés de...
(gueules ?). (*Sigill. du Périgord. 986*).

du LUC

Famille chevaleresque d'Hautefort du XII^e au XIV^e siècle.

De gueules au château à 3 tours d'argent, au chef cousu
d'azur chargé de 3 croissants d'or. (*Chartrier d'Hautefort*).

du LUC

Famille du Bergeracois.

D'argent à l'arbre de sinople chargé de 4 mérlettes de...
d'ont l'une s'envele. (*Renseignement de la famille*).

Un cachet de famille porte écartelé aux 2 et 3 des armes
des Chilhaud des Fieux.

de LUR-SALUCES (A. P., I, 314)

Cette famille chevaleresque, qui a possédé en Périgord les
châtellenies de Longa et de Barrière, porte : parti d'azur à 3
fleurs de lys d'or, qui est de France ; et d'argent au chef
d'azur, qui est de Saluces ; sur le tout, de gueules à 3 crois-
sants d'argent au chef d'or, qui est de Lur.

de MADAILLAN (A. P., I, 316)

Les armes ne sont pas un *tranché* d'or et de gueules (dessin) mais un écartelé aux 1 et 4 *tranché* d'or et de gueules, et aux 2 et 3 d'azur au lion d'or. (*Généal. de Madaillan par Campagne*).

de MAGNAC, de Colombat, de Bessé (A. P., I, 318)

L'*Armorial du Périgord* donne par erreur le blason des Magnac de la Marche. Ceux du Périgord, anoblis vers 1720 par l'achat de la charge de conseiller secrétaire du Roi, portaient : de... à 6 coquilles de... 3, 2 et 1.

MAIGRET *alias* MÉGRET, de la Vizerie

Gentilshommes verriers en Périgord au XVI^e siècle. J'en trouve *dits Legret*; voir ce nom.

de MAILLARD (A. P., I, 321)

L'*Armorial du Limousin* donne comme variante : d'argent à 3 pommes de pin d'azur. On trouve les armoiries ainsi blasonnées, avec les pointes en haut sur un cachet du XVIII^e siècle et sur des broderies. (*Note du comte J. de Vandière*).

de MALET (A. P., I, 323)

Les Malet de Châtillon, dont la jonction avec ceux de Lajorie n'est pas établie, bien que ceux-ci prennent parfois le surnom de Châtillon, portaient les armes ci-dessous, qu'ils déclarèrent en produisant leurs titres de noblesse en 1667 : Ecartelé : aux 1 et 4 losangé d'argent et d'azur, les losanges d'azur chargés de fleurs de lys d'or; aux 2 et 3 de... à la croix de gueules. (Champ d'azur, et c'est de *Châtillon*).

de MALEVILLE (A. P., I, 326)

Les lettres patentes de noblesse, du 26 avril 1808, concèdent : de sable à la tour d'argent, accostée de 2 sauvages au naturel, au franc-quartier des comtes sénateurs.

MANIÈRES, voir aussi Demanières

Jean Manières, avocat à Domme, eut imposé d'office : d'argent à 3 cors de chasse de sable. (*Sarlat 1176*).

du MANTET, de l'Isle, des Lesches, du Rat

D'azur au corselet à la romaine d'argent, orné de bandes pendantes d'or, accompagné de 3 mantels du même. (*Bull. Sociét. Arch. du Périg., 1915 p. 110*).

de MANTHET

D'azur à la montagne d'or, au chef d'or chargé de 3 étoiles de gueules. (*Dossiers B. de Masmonlet*).

MAPHAUD

Jean Maphaud, bourgeois de Bergerac, scelle, en 1763 son testament de son sceau ordinaire : d'argent au lion contourné de..., au dextrochère mouvant du côté dextre de l'écu, tenant en main une faux traversant le col du lion ; au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'argent. (*Min. des notaires du Fleix ; commun. de M. B. de Masmonlet*).

de MARAVAL, de Lagrèze, de Cambort

De gueules à 3 bandes d'or. (*Cachets de lettres ; Sigill. du Périg., 989, 1022*).

MARCHEZ (A. P., II, 96)

Dans l'Armorial du Périgord le nom est écrit Marchay. La forme *Marchez* (orthographe de l'Armorial de 1696), se rapproche davantage de celle de Marcheix, nom d'une famille, qui a donné des bourgeois à Périgueux et qui possé-dait le fief des Vignes.

Les armes au cerf de gueules (non contourné comme dans le dessin de l'Armorial) sont imposées d'office.

MAROT

D'azur à 3 mains appaumées d'argent 2 et 1, à la molette d'or en abîme. (*Arm. 1696, Clergé*, 863).

de MARSOULIER, de Fournils (Beaupouyet),
de Montaut, de Cugat, de Monbazillac

Parti : au I d'azur à 2 pierriers d'argent en pal; au II coupé de... à 3 pals de... coupés d'une trangle de..., et d'or au lion de... (*Généalogies Périgourdines*, I, 96).

MARTIAL, de Vigier

De gueules à 3 lions d'argent 2 et 1. (*Arm. 1696, 860*).

MARTIN, de Monsec, de la Teulade (A. P., I, 333)

Les armes de cette famille sont : d'azur à 2 gerbes d'or, liées de sinople et posées en fasce. (*Arm. 1696, 716*).

Les armes à une gerbe cantonnée de 4 étoiles et surmontée de 3 burelles, indiquées par Froidefond comme appartenant à cette famille, sont celles des Martin de Mansac, du Bigord et de Campagne. Il a lu Monsec pour Mansac.

Les Martin de Monsec, anoblis par le capitoulat toulousain, appartiennent à la bourgeoisie de Beaumont. Chérin (dossier 131) leur attribue : de gueules à la tour d'argent donjonnée, les confondant avec les Martin de Marcellus.

Les armes, données à Jean Martin, maire de Beaumont, et à Jean Martin, sieur de la Teulade, sont à rejeter comme imposées d'office. (*Arm. 1696, Sarlat, 1169 et 1170*).

de MARTIN de La BASTIDE (A. P., I, 333)

Cette famille porte en écartelé aux 2 et 3, de gueules à la fasce d'or.

L'Armorial du Périgord dit à tort, à l'article Martin de La Salle (p. 334), qu'ils ont fourni des maires et consuls à Périgueux. Ces officiers municipaux et du présidial étaient des cadets des Martin de La Bastide. Ils vinrent de Limoges à Périgueux, avec leur cousin, l'évêque de ce nom, au début du XVII^e siècle, lequel portait bien en écartelé la fasce d'or.

MARTINY

Jean Martiny, juge de Carlux, déclare : de gueules au pin d'or, au levrier d'argent passant sur le fût, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Arm. 1696, 516 confirmé par des cachets de famille*).

MARTY (Monseigneur Pierre)

Cet évêque périgourdin, coadjuteur puis résidentiel de Montauban, fut sacré en 1907.

D'azur à la croix tréflée d'argent, à l'étoile d'or rayonnante, placée au canton dextre de l'écu.

du MAS (A. P., I, 335)

L'Armorial du Périgord fait des confusions sur les familles de ce nom. Celles blasonnées et dessinées au bas de la page 335, concernent la branche de la Lande et des Bourboux, qui semble originaire de Périgueux. (*Enquête de 1647 de la cour des Aides*).

Les du Mas de Félines et de la Beylie portaient : d'azur à 3 pals d'or.

de MASDURAND

D'argent à la croix fleuronnée de sable. (*Cab. des Titres Gaignères*, 20296 I, fo 367).

de MASFRAND (A. P., I, 337)

Voir de Lagrelière, p. 103.

✓ de MASMONTET, de Fonpeyrine, de Maisonneuve,
de Nastringues, de la Brande,
de Lombrière, de la Barthe, de Maravaux, etc.

D'azur à 3 croissants d'argent. (*Cachets de famille*).

La branche de la Barthe portait : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 trèfles du même. (*Dossiers Boisserie de Masmontet*).

de MASPARAULT, baron de Longa,
sgr de Saint-Louis

Famille de la bourgeoisie marchande de Bordeaux au XVI^e siècle, puis anoblie (parlement de Bordeaux).

D'argent au lion de gueules, à 9 tourteaux de gueules en orle chargés d'une étoile d'or. (*Arm. 1696*, 316).

On trouve aussi : d'argent au lion de gueules, à la bordure de gueules chargée de 8 étoiles d'or.

de MASSIOT

D'or à 2 masses d'argent de gueules en sautoir. (*Armorial de 1696, Périgueux, 858*).

MATHIAS du REPAIRE

De gueules à 3 dés d'argent.

MAUGETTE

De gueules à la main dextre appaumée d'argent, accompagnée de 3 besans d'or en chef, et 3 en pointe. (*Armorial de 1696, Clergé, 867*).

MAURIAL, de Sarlaton

Bourgeoisie de Montpazier.

D'or à 7 losanges de gueules, 4 et 3. (*Armorial de 1696, 1180, I. O.*).

MAURY de la Serre

Bourgeoisie et magistrature de Sarlat.

« D'azur à une croix d'or de 3 pièces ». (*Arm. de 1696, 1174, I. O.*).

du MERCHANT

Jean du Merchat, curé d'Issac, scelle son testament en 1770 d'un cachet: d'argent à 3 mâcles de..., au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.

MERCIER, de Jovelle (maison noble dans la Tour-Blanche),
de la Dausse, de la Sipière,
d'Hautefaye (métairie noble dans la Tour-Blanche)

Famille de la bourgeoisie du Nontronais, xv^e et xvi^e siècles, parfois qualifiée écuyer.

D'argent au lion de gueules, couronné.

MÉRIC

Bourgeoisie de Bergerac.

Echiqueté d'or et de gueules. (*Arm. 1696, 1107, I. O.*).

de MERLE, de la Ramade, de Sainchourens

Bourgeoisie de la sénéchaussée de Bergerac.

D'azur à la bande d'or, chargée de 3 *merles* de sable. (*Ar. dép. Vienne, 158, Bideran*).

de MERLE (A. P., I, 347)

Le nom réel de cette famille de la magistrature de Périgueux est *Capelle*. (*Arch. mun. de Périgueux, FF. 115*).

MESCLOP

Bourgeoisie du Bergeracois. Jean-Zacharie Mesclop, fut créé baron le 25 novembre 1813. Faute de lettres patentes, il n'y eut pas concession d'armoiries.

On trouve, mais imposé d'office : de sable au lion d'or, et : de gueules à 3 chiens d'argent courant l'un sur l'autre. (*Arm. 1696, Bergerac, 1112, 1113*).

de MESNAUD de SAINT-PAUL

Noblesse de l'échevinage d'Angoulême.
De pourpre à 3 fusées d'argent en fasce.

MESTRE, de Capelle,
de Caufour, des Farcies, de Gabanelle, de Brayac

D'argent au lion de gueules couronné d'or. (*Arm. 1696. Bergerac, 1106, I. O.*).

Peut-être y a-t-il deux familles de ce nom. M. Boisserie de Masmontet me donne : de... semé d'abeilles, au lion de... passant ; et également : un chevron accompagné de 3 pommes de pin la queue en bas.

de MEYNARD (A. P., I, 349)

L'Armorial de la Restauration (V, 122), donne : d'azur à la tour d'argent, surmontée de 3 étoiles du même et soutenue de 3 croisettes d'or.

La tour est prise dans les armes de la mère de l'anobli, Mlle Robinet de Plas.

de MEYNARDIE, de la Nadelie

Bourgeoisie de Clérans et de Cause de Clérans.
Echiqueté d'argent et de gueules. (*Arm. 1696, 1085, I. O.*).
D'argent à 2 fasces d'azur. (*Id. 1082, I. O.*).

MEYNARDIE, de Séjournas

Famille de la bourgeoisie de Mouleydier, peut-être la même que la précédente.

De... à 2 chevrons de... accompagnés en chef d'une fleur de lys de... entre 2 étoiles de... et en pointe d'une rose de... (*Dossiers Boisserie de Masmonlet*).

MISAUBIN

Bourgeoisie de Bergerac.
D'hermine à la fasce fuselée d'argent. (*Arm. 1696, Bergerac, 994, I. O.*).

de MILHAC

Voir *Bastardie*

de MOLINIER (A. P., I, 351)

Dans les lettres de noblesse, octroyées, en octobre 1785, à Gaspard de Molinier de Lacan, la montagne est dite à 3 coupeaux, et le chef chargé de 3 lions d'or (*Arch. dép. Gir., enregist. cour des Aides*) et non d'étoiles. Les étoiles des anoblis et des bourgeois, normales dans le chef de l'écu, y paraissent cependant mieux placées que des lions.

MOMBEROL

De gueules à l'aigle d'argent. (*Arm. 1696, Bergerac, 1124, I. O.*).

La famille Raigné a été autorisée récemment à relever le nom de Momberol.

du MONT de BEAUFORT

Malgré le titre de baron, reconnu à cette famille (éteinte en France) par l'empereur d'Autriche, en 1879, comme ayant été concédé en 1686 à un aïeul, Mathias, cette famille

descend d'un simple entrepreneur de fortifications à Bouchain et à Valenciennes, vivant en 1750.

La Chesnaye des Bois donne à cette famille, qui demeura un siècle en Périgord : écartelé d'azur au sautoir d'or, accompagné de 4 molettes du même; et d'argent au lion de sable à 2 jumelles de gueules brochant en bande sur le lion.

de MONTAFILO

Jean de Montafilo était prévôt de Nontron en 1352...

De... au lion de... sommé d'une aigle de... au vol éployé.
(*Sigill. du Périg.*, 336).

de MONTAIGNE

Une famille de Montaigne-des-Essarts portait : de gueules semé de trèfles d'or à une patte de lion du même. (*Palliol*).

On voit l'analogie avec l'écu des Eyquem de Montaigne. Or il semble résulter d'une phrase de Michel Montaigne que ses armes étaient celles de son fief. Elles pourraient donc bien être celles de la famille de Montaigne, qui possédait cette seigneurie au XIII^e siècle.

de MONTANCÈS

Famille chevaleresque.

Parti : de... au lion couronné de..., et de... à 3 bandes de... (*Sigill. du Périg.*, 659).

de MONTARDIT (A. P., I, 357)

Famille chevaleresque.

Dans le Nobiliaire de La Chesnaye des Bois les armes sont, d'après une communication, dit-il : écartelé d'or et

de gueules, au chef sur le tout d'azur chargé de 3 tours d'argent. Quant à celles à trois pals, signalées dans la *Sigillographie du Périgord* 661, elles mériteraient d'être confirmées.

de MONTBRON

Cette famille chevaleresque de l'Angoumois a possédé des fiefs en Périgord et la châtellenie de Varaignes.

D'or à la croix de gueules. (*Nobil. du Limousin*, I, 257).

de MONTEIL (A. P., I, 361)

De gueules à la croix d'or cantonnée de 4 roses d'or (et non d'argent). (*Lettres de noblesse et cachets de famille*).

La famille du Monteil-Lagrèze (actuellement Dumonteil-Lagrèze) ne descend pas de Jean, anobli en 1651 pour faits de guerre.

de MONTET (A. P., I, 363)

L'Armorial du Périgord confond ensemble deux familles distinctes : les seigneurs de la Moulière et ceux de l'Isle, qui sont du Mantet (voir ci-dessus, p. 124).

Les de Montet, sgrs de la Moulière, portaient : d'azur au phénix d'or sur un bucher du même allumé de gueules, regardant un soleil d'or mouvant de l'angle dextre du chef, et un monde aussi d'or placé au dessus du phénix. (*Ecole Milit. 3, n° 35*).

de MONTETON, de la Fleunie (Condat-sur-Vézère)

D'or au chêne terrassé de sinople, au sanglier de sable passant au pied, au chef d'azur chargé de 2 étoiles d'or. (*Arm. 1696, Sarlat*, 273).

de MONTMÉJA

Bourgeoisie de la sénéchaussée de Sarlat.

D'azur au palmier d'argent, soutenu par un croissant du même, accosté de 2 lions affrontés d'or, accompagné en chef de 3 étoiles d'argent. (*Dossiers de G. de Gérard*).

MONZIE (A. P., I, 367)

La famille Monzie (de) Lasserre, originaire de Montignac et de Carlux, serait, d'après G. de Gérard, différente de la famille de Monzie, de la bourgeoisie de Sarlat. Il est probable que les armoiries données par Froidefond appartiennent à la seconde. Les voici, plus exactes, d'après l'*Armorial de 1696* (f° 733) : de gueules au monde d'or ceinté et croisé (*sic*) de même, au chef cousu d'azur, chargé de 3 étoiles d'or — G. de Gérard pensait que les armes des Monzie-Lasserre sont : d'or à 3 fasces ondées d'azur.

de MORILHÈRES

Bourgeoisie et magistrature de la sénéchaussée de Périgueux, dont les vraies armoiries sont inconnues, car les suivantes ont été imposées d'office à Catherine de Morilhères, veuve de François d'Aydie : d'argent au griffon de gueules, armé et couronné d'or. (*Arm. 1696*, I. O.).

de MOSNIER (A. P., I, 370)

Les Mosnier du parlement de Bordeaux, sgrs de Fougueyrrolles, bien que leurs premiers sujets soient qualifiés simplement de notaires-secrétaires du roi (charge anoblissante), étaient de même famille que ceux de Planaux et de Viellecour. Cela complique les variantes des armoiries.

Lancelot Mosnier, sgr de Fougueyrolles, président au parlement de Bordeaux, légataire universel de Jean Mosnier, cosgr de Planaux et de Pélisse, scelle ainsi son testament en 1566 : de... au chevron de... accompagné de 2 étoiles en chef et d'une rose (?) en pointe. — A la rose, douteuse, près, ce sont les armes d'un Mosnier, avocat en 1650, blasonnées par Froidefond.

Mais dans l'*Armorial de 1696*, f° 550, François Mosnier de Saint-Avit déclare : d'azur au chevron d'or accompagné de 3 roses du même. Annet, sgr de Viellecour est inscrit (*Id.*, 427) avec : d'argent (*sic*) au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.

La *Sigillographie du Périgord* nous donne : écartelé aux 1 et 4 de... au chevron de... accompagné de 3 roses de... ; aux 2 et 3 à la croix pommetée de... Ce qui a quelque rapport avec l'écusson suivant, relevé sur une lettre du baron de Planaux en 1735 : écartelé : au 1 au chevron de... accompagné de 3 étoiles de... ; au 2 d'azur au massacre de... ; au 3 de... à la croix fleuronnée de... (qui serait de Maduran) ; au 4 de... à 3 croissants de... (qui serait de Pélisses).

Si d'Hozier dans les *Carrés* (dossier La Roumagère) donne aux Mosnier de Planaux : d'azur à 3 poissons d'argent en fasce nageant l'un sur l'autre, c'est par confusion avec une autre famille de Bordeaux qui eut un conseiller au parlement, un chanoine. (*Arm. 1696*, 61, 84, 290).

de MOULEYDIER

Branche des sires de Bergerac.

De gueules à 2 besans d'or. (*Sigill. du Périg.*, 674).

MOURAINE

D'argent à 3 têtes de mores de sable. (*Arm. 1696, Périgueux*, 868).

MOURSEN

Jean Moursen, chanoine de Saint-Astier, déclare: d'argent à 2 jumelles de sable, au chef de gueules chargé de 3 croisants d'or. (*Arm. 1696*, 258).

de MOUTARD

Même famille que celle de Montard. (Voir l'*A. P.*, I. p. 347).

MUNET

Louis Munet, écuyer, eut imposé d'office: d'argent au lion de gueules couronné d'or. (*Arm. 1696, Périgueux*, 990, I. O.).

de NADAL (A. P., I, 371)

Il a tant de variantes dans les armoiries de cette famille que je renonce à les donner, préférant renvoyer, ceux que cette question intéresse, à l'*Intermédiaire des chercheurs* année 1908. Ce que je puis dire c'est que Jean de Nadal, sieur de la Mothe, du Bergeracois, se vit imposer d'office, en 1696: d'or à la croix pattée de gueules, et Jean, sieur de la Rivière: de gueules au taureau d'or; qu'il y eut 2 capitouls de ce nom à Toulouse, l'un avec les armes données dans l'*Armorial du Périgord*, l'autre avec: d'azür à la colombe d'argent tenant un rameau de sinople, à 3 étoiles d'or en chef, et qu'on ne sait duquel des deux descend la famille périgourdine.

NAUDY, du Queyrou

Bourgeoisie du commerce de Bergerac.
De gueules à la fasce brétezzée et contrebrétezzée d'argent. (*Arm. 1696, Bergerac*, 1109, I. O.).

de NERVAUX-LOYS

Famille originaire du canton de Fribourg (Suisse).

Le nom de *de Loys* a été adjoint, au xix^e siècle à la suite d'une adoption.

Parti : de gueules au dextrochère armé d'argent (qui est de *Nervaux*) et d'azur au vol d'or (qui est de *Loys*).

NOAILLIÈS, du Vergnaud

D'or au noyer de sinople fruité d'or. (*Arm. 1696, Péri-gueux, 861*).

NOEL (A. P., I, 389)

Les armes *losangées* furent imposées d'office.

de NOGERÈE

Au xvii^e siècle cette famille de la noblesse Angoumoisine possédait le fief du Pauly en Ribéracois ; elle y demeurait. Elle déclara en 1696 : d'or à 3 noyers de sinople. (*Arm. 1696, 645*). Néanmoins des branches Angoumoisines avaient des pins à la place des noyers.

NOTRE-DAME de BONNE-ESPÉRANCE de la DOUBLE

Monastère cistercien (Trappe) de religieux puis de moniales, dans Echourgnac.

D'azur à la nef de sable, gréeée d'or et désemparée, sur une mer agitée d'argent en pointe de l'écu, à la Vierge de carnation vêtue d'or tenant de la sénestre une ancre de sable et placée sur un nuage mouvant de l'angle dextre du chef. — Devise : *Spes nostra salve*.

Dom Fulgence Orlandis, abbé de cette Trappe (1881-1901) n'utilisa que le sceau de l'abbaye. — Voir : *Anis, Bachelet.*

PAJADIS

D'azur au pal d'or, accosté de 5 étoiles du même de chaque côté. (*Arm. 1696, Clergé, Périgueux, 864*).

de PALEYRAC (A. P., I, 378)

Noblesse de Belvès.

D'azur à la croix d'argent accompagnée de 4 palles (pelles) d'or, à la bordure de gueules chargée de 10 besans d'or. (*F. Fr., Gaignères, III, f° 1773*).

PALIER

Bourgeoisie de Bergerac.

D'or à l'ours de sable. — Et aussi : d'azur à 3 glands d'or. (*Arm. 1696, 1104, I. O.*).

PAPUS, de Bellevue, des Bérards, de la Commerie, etc. (A. P., I, 379)

De gueules à 3 bandes d'or. (*Cachets de famille*). — Les armes données par M. de Froidefond aux Papus sont plutôt celles d'une famille Pepin, de Montravel. (*Dossiers B. de Masmontel*).

PANON de FAYMOREAU d'ARQUISTADE

Famille de Nantes, ayant donné des conseillers à sa Cour des Comptes. Le titre de marquis d'Arquistade a été octroyé, par le roi d'Espagne à la suite d'une victoire navale.

De vair à l'écusson de gueules chargé d'un lion d'hermine.

de PARADES

Noblesse de Provence, passée en Auvergne puis en Guyenne à la fin du XVIII^e siècle. Son nom ancien serait Lestang.
D'or au lion d'azur armé et lampassé de gueules.

PASCAUD

Pierre Pascaud, sgr de la Tour, eut des lettres de relief de dérogeance en 1678.

Famille de Saint-Antoine-du-Breuilh.

De... à 3 bandes de... (*Dossiers Boissarie de Masmontet*).

PASSELAIGUE

Armes déclarées par Théodore Passelaigue, sieur de Lessaigne.

D'azur au navire équipé (*sic*) d'or, adextré en chef d'une étoile du même. (*Arm. 1696, Bergerac, 673*). Ainsi guidé ce navire passe l'eau.

PASSELAIGUE, de la Prade

D'azur à la bande d'argent, accostée de 2 croissants du même. (*Arm. 1696, Bergerac, 1121, I. O.*).

PASTOUREAU. (A. P., II, 115) ajouter : du Talle, d'Ordière (?)

Bourgeoisie de Nontron, dont le blason d'azur au chevron d'or accompagné de 3 étoiles du même, donné dans l'Armorial du Périgord, ne peut guère être accepté, car il est imposé d'office. On dit que cette famille est une branche des Pastoureaux du Poitou et de l'Angoumois, qui portaient : d'azur

au chevron d'argent chargé de 7 aiglons de sable, accompagné en chef de 2 gerbes d'or et en pointe d'un mouton d'argent. — Les Pastoureaux du Nontronais portaient bien un agneau (*argenterie de famille*), mais cela n'est pas une présomption, vu le sens du nom patronymique.

PATU des HAUTSCHAMPS

Claude Patu, avocat au parlement de Paris, anobli le 5 décembre 1713. (*Annuaire de la Noblesse*, 1907).

D'azur à 3 pigeons *pattus* d'argent. — *Aliès*: un chevron d'or en plus.

PAULTE, de Fontgrave, de la Gravette, de Fontfrède, de Lort, d'Eylias

Le nom de cette famille, de la bourgeoisie d'Eymet, s'écrit aussi Paute et même Pot. Elle a donné un conseiller référendaire en la chancellerie de Bordeaux, d'où son anoblissement.

D'azur à 3 pattes de griffon d'or, au chef de... chargé de 3 étoiles de... (Le chef n'est pas toujours dans l'écu). (*Cachez de famille*). — Cependant Bertrand Paute, juge sénéchal d'Eymet, fit insérer dans l'Armorial de 1696 : d'or au pal de sable, accosté de 2 taux d'azur. (*Arm. 1696*, 875). — Cette famille serait venue du Poitou au xv^e siècle.

de PAUPAILLE, de la Prade, de la Serre, de la Roque, de la Rousselière, de Courtilosse

Famille de gentilshommes verrriers.

D'azur à la fusée d'argent, accompagnée de 3 fleurs de lys du même. (*Maintenue en Poitou, par Barentin*).

PAUTE, de Magnac

De... à 2 serres de... en face l'une de l'autre. (*Sigill. du Périg.*, 682, 683).

Il pourrait se faire que se soit là une branche des Paulte de l'Angoumois, connus dès le xv^e siècle.

PAUVERT, de la Chapelle, des Guillebeaux, de Lafon, des Baudris

Bourgeoisie de la châtellenie de Montravel.

Echiqueté d'or et de sable. (*Certificat de d'Hozier*, aux archives de la famille).

On trouve aussi pour la branche des Guillebeaux : de gueules à 3 fasces d'or, mais ce fut imposé d'office.

PÉCON

Famille de la bourgeoisie de Nontron, xv^e au xvii^e siècles, qualifiée parfois écuyer.

De... au chevron de... accompagné de 3 besans de...

PEPIN

Famille ayant donné un maire à Bergerac au xvi^e siècle, possessionnée en la châtellenie de Montravel.

De... à 3 têtes de lion arrachées de... (*Dossiers de Masmonlet*). — Voir ci-dessus *Papus*.

PÉRIGORD

Je cite, à titre de curiosité, le blason suivant, concernant « le comte de Périgord, de la marche d'Aquitaine », qu'on trouve au *Fonds Français* dans l'*Armorial de Gaignières* (2029)

T. III, f° 2262) et également dans le Palliot, qui a dû copier Gaignières : d'argent au fer de moulin de sinople à une bande de gueules.

PETIT

Il y a eu plusieurs familles de ce nom qui devaient avoir des armoiries, telles que celle des sieurs de la Coutancie, dans Bourdeilles, qui a donné un gentilhomme de la Chambre ; celle qui a eu des conseillers au présidial de Périgueux. J'ignore leur blason.

Dans la châtellenie de Montravel une famille Petit, sieurs de la Siguenie, de la Barthe, des Boulards, portait : d'argent à 2 trangles de gueules au bas de l'écu, surmontées de 3 flèches de... en sautoir. (*Dossiers B. de Masmonlet*).

PETIT, de la Roque, de Bourlan, de Lombraud

Bourgeoisie de Brantôme.

D'argent à 2 fasces bréteuses et contrebréteuses de gueules. (*Arm. 1696, 1089, I. O.*)

de PEYMEGEAS

« D'azur au poisson d'or nageant sur une mer de sinople » (*Arm. 1696, Périgueux, 867*).

du PEYROU, ou PEYROUX, de Lescuretie

Bourgeoisie de Bergerac, où cette famille existe. Son nom est aussi porté en Hollande, par substitution, par la famille Van Breugel.

D'or à 2 chevrons de gueules, accompagnés en chef de 2 étoiles d'azur et en pointe d'un arbre terrassé de sinople. — On trouve aussi : d'or à 3 chevrons d'azur au pal du même brochant. (*Note de M. E. Boissarie de Masmonlet*).

(de) PEYRUCHAUD, de la Plaigne

Deux prêtres de ce nom, prénommés Léonard, font insérer leur écusson dans l'*Armorial de 1696*. L'un, curé de Montpeyroux : d'azur au cœur d'or percé de 2 flèches d'argent, accosté de 2 étoiles d'or et soutenu d'un croissant d'argent. — L'autre, qui était chanoine de Saint-Astier : d'azur au chevron d'or, accompagné d'une ancre de même en pointe, au chef d'or chargé d'un soleil de gueules.

PHILIP de LABORIE

Bourgeoisie et magistrature de Castillonnès. (Diocèse de Sarlat par intermittence).

D'azur au dextrochère au naturel, tenant une torche d'argent, enflammée de gueules et mouvant du flanc sénéstre de l'écu. (*Cachets de famille*).

de PIÉDIEU

Pierre de Piédieu appelé aussi de Saint-Symphorien, abbé de Brantôme en 1405, à qui succéda son frère, Antoine de Saint-Symphorien, dès 1471. (*Gallia Christiana*).

De... au chevron de... chargé de 3 coquilles de... (*Mss d'A. de Froidefond d'après une clé de voûte à Brantôme*).

PIGEARD de GURBERT, de Fontbrune

D'or au lion de sinople armé et lampassé de gueules.

Une autre branche porterait : d'argent à 1 chevron (*alias 2*) de gueules. (*Mss d'A. de Froidefond*).

PINET, de la Torre, de Bordes, du Séran

D'or au pin de sinople. (*Arm. 1696, Bergerac, 674*).

On trouve aussi sous ce nom-là, mais imposé d'office (*Id. Bergerac, 1119*) : d'azur à 3 tours d'argent.

PIGEON

Bourgeoisie de Bergerac.

D'argent à 3 fasces de sable. (*Mss d'A. de Froidefond*).

de PIIS

Voir *Pys*.

de PLAMON

Ancienne bourgeoisie de Sarlat, un consul de Sarlat en 1330.

De... au cerf de... (*Dossiers de G. de Gérard*).

PLANCHE, de Laborie (paroisse de Mensignac),
de Lacombe

De sinople au chevron d'argent, accompagné en pointe d'une quintefeuille du même. (*Arm. 1696, Périgueux, 946, I. O.*).

PLATON de CAUPENNE

Jean Platon de Caupenne, curé du Fleix, scelle ainsi, en 1742, son testament de son sceau ordinaire : de... à la cotice de... accompagnée de 2 rocs d'échiquier de... (*Min. des not. du Fleix*). — D'après M. Boissarie de Masmontet le champ serait *azur*, la cotice *or* et les rocs d'échiquier *argent*.

POEY

Bourgeoisie du Bugue.

D'azur à l'oie d'argent. (*Arm. 1696, 1086, I. O.*).

POMAREL, des Farges

Bourgeoisie de Terrasson
D'argent au pommier de sinople fruité d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de...

de PONS

En tant que sires de Ribérac, cette famille chevaleresque portait : Parti : d'argent à la fasce de gueules, qui est de *Pons* ; et coticé d'or et de gueules, qui est de *Turenne*. — Souvent, pour supprimer le parti, les Pons ont coticé la fasce d'or et de gueules. — Parfois l'écu a une bordure de gueules, chargée de 10 écussons d'or.

du PONT

« Mathieu du Pont, habitant du bourg de Sainte-Foy de Longuas (Longa), déclare : d'azur à un chevron d'or accompagné de 3 trèfles de même. » (*Arm. 1696, 1094, I. O.*).

POPON de MAUCUNE, des Sables et de Fonvielle (en Montbazillac)

Famille de la noblesse du Dauphiné, titrée baron en 1809.
D'azur au cerf passant d'or, surmonté d'un lambel à 3 pendants d'argent.

POUJADE

Famille qui a donné un conseiller du Roi, commissaire aux saisies réelles de l'Election de Sarlat.

D'argent à 3 chevrons de sable. (*Arm. 1696, Sarlat, 730*).

POUJOLS

Jean Poujols, marchand à Bergerac, eut imposé d'office : de gueules au lion passant d'or. (*Arm. 1696, 1107, I. O.*).

de POULARD, de Fontfillione, des Vétizons, de la Bertinie, etc.

Famille du Ribéracois, dont une branche fut anoblie à la fin du XVI^e siècle.

D'azur au chevron de gueules (3) accompagné de 3 *poulardes* d'or. (*Argenterie de famille*).

— De... à la gerbe de blé de... surmontée d'un *poulard* de... (*Cachet au colonel Poulard de Fontfillione*).

POUMIÈS, de la Siboutie, de Roquemaure (A. P., II, 119)

Bourgeoisie de Périgueux ; une branche anoblie.

D'or au *pommier* de sinople, fruité de gueules, au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or. — Le cachet de Guillaume Poumiès *alias* Pommiers, conseiller au parlement de Bordeaux, n'avait pas le chef.

POURQUIEY, de la Roque de Moulédier

En 1760 Jean Pourquiey, sieur de la Roque de Moulédier (paroisse de Saint-Cybard), scelle son aveu et dénombrement au Roi pour le dit fief d'un cachet à ses armes : de... au chevron accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'une quintefeuille ; au chef chargé d'un croissant entre 2 trèfles. (Les émaux ne sont pas marqués).

POURTENC, de la Barde,
de Vaugoubert, de Magnac, de Lajaunie, etc.

Le nom de cette famille nontronaise s'écrit souvent *Portens*, *Portenc*.

De... au chevron de... accompagné de 2 étoiles de... en chef et d'un porc-épic de... en pointe.

Au Cabinet des Titres (*Grande-Ecurie*, 277, f° 53), on trouve: d'or à 3 fasces de gueules, avec un chef de gueules chargé de 3 fleurs de lys d'argent. (Ce blason est, aux émaux près, celui de la famille de Roux).

de PRADEL de LAMAZE

Famille de la bourgeoisie de Brive et d'Uzerche, anoblie au XVIII^e siècle.

De sable au lion léopardé d'argent, au chef d'or chargé de 3 billettes d'azur. (*Sigill. du Bas-Limousin*).

On trouve aussi de sable à 3 barres ondées d'argent. (*Arm. 1696*), ainsi que des armoiries différentes dans des nobiliaires locaux.

de PRÉVOST (A. P., I, 406)

D'après la *Sigillographie du Périgord*, n° 712, Gautier Prévost, marié à une Talleyrand de Grignols et dont l'écu en 1348 était : de... à 3 bandes de..., serait de la famille des Prévost, qui possédaient anciennement Biron et l'hôtel noble de la Prévôté (d'où peut-être leur nom) de Bergerac. On peut se demander si Gautier ne serait pas de la famille des Prévost, sgrs de la Force et de Masduran, éteints en 1440 dans celle des Beaupoil.

de PROUHET,
de Peyrac, de Saint-Clément, d'Ardennes

Magistrature de Sarlat aux XV^e et XVI^e siècles.

D'or à 2 lions de gueules l'un sur l'autre.

de PROULHAC

Voir *La Tour.*

de PUIROUSSE

« Jeanne de Puirousse, veuve de N. du Clapier, a présenté l'armoirie qui porte d'azur à 3 fleurs de lis d'argent rangées en face. » (*Arm. 1696, Périgueux, 659*).

du PUY, du Barail, de Pudris

D'azur au lion d'or, à la bordure dentelée d'argent. (*Arm. 1696, 228*). — Cependant les *Dossiers bleus* (568, n° 14372) donnent à cette famille, en ajoutant que ce sont des cadets de celle des du Puy-Montbrun : d'or au lion de gueules,

M. de Froidefond dit dans l'*Armorial du Périgord* (I, 407) qu'on « trouve aussi sous le nom de du Puy d'Agonac : d'azur au lion d'or », c'est-à-dire les armes ci-dessus à la bordure en moins. Il y a vraisemblablement une confusion. Je dois cependant ajouter que le *Courcelles* donne aux du Puy, alliés à la famille de Chabans : de sinople au lion d'or.

du PUY, de la Couronne

Bourgeoisie de Mussidan.

D'argent à 5 tourteaux d'azur posés 2, 2 et 1. (*Arm. 1696, 993, I. O.*).

PUYMALIE

Le nom s'écrit aussi Puymalhie.

D'azur semé de billettes d'or, au lion du même. (*Arm. 1696, Périgueux, 1074, I. O.*).

de PYS, de Grave

Le nom s'écrit aussi Depis et de Piis. Famille de la bourgeoisie de la sénéchaussée de Bergerac, prenant le titre d'écuyer à la fin du XVIII^e siècle, ayant donné des gardes du Corps.

D'azur à 6 besans d'or, 3, 2 et 1 (*Arm. 1696, 1117, I. O.*).

de QUEYSSART, de Beaulieu,
de la Billiat, des Chapelles, de Montplaisir

D'azur à 3 moucheronns d'argent (*alias d'or*) (*Cachets de famille*). — D'argent à 3 fourmis de sable (*Lettres de noblesse, P. Orig. 2414*).

de RABAR, (A. P., II, 122)

La famille qui a relevé ce nom, se nomme Ferluc de Sauvagnac. Les besans sont argent. (*Cabinet des Titres, 277, de Puch*).

RAMBAUD, de Labazinie

D'azur à 3 aigles d'or. (*Arm. 1696, Périgueux, 1075, I.O.*).

RATEAU, de la Noue

Bourgeoisie de Bergerac, dont un conseiller du Roi, receveur général de la sénéchaussée de Bergerac.

D'azur à 2 *rateaux* d'argent en sautoir, au lion de gueules brochant. (*Arm. 1696, 202*).

de RATEVOULT,
de Ratevoult, de Fayolle (dans Clermont)

Cette famille, qui appartenait à la noblesse du Périgord

dès le xv^e siècle, n'est pas, comme on l'a supposé, un rameau inconnu de celle de Fayolle.

D'or au lion de gueules (*F. Fr. Gaignères*, 862, 2.)

de RAYMOND,
du Maine, des Counords, de Laborie

Bourgeoisie du Fleix ; un lieutenant de louveterie au xviii^e siècle.

D'argent au lion (loup ?) passant de... ; au chef d'azur chargé de 2 flèches d'argent en sautoir. (*Minutes des not. du Fleix*).

Je ne sais si les Raymond des Bernards, près de Sainte-Foy, étaient de la même famille. M. Ed. Boisserie de Massmontet donne à ceux-ci : parti, au 1 losangé d'or et d'azur (prétention de provenir des Raymond, du Périgord) ; au 2 d'or à l'arbre arraché de sinople au chef cousu d'argent chargé de 3 mouchetures d'hermine.

REBIÈRE

Mgr J. B. E. Rebière, prélat de S. S. en 1882, protonotaire en 1904, portait : parti de gueules à la rivière (*rebiero*) d'or, accompagnée de 3 annelets du même ; et d'or à l'aigle de sable. (*Armor. des Prélats du XIX^e siècle*, 371).

du RÈGE, de Beaulieu, du Rivet, de Ribebon

Cette famille du pays de Nouvelle-Conquête a voté en 1789 dans l'Ordre de la Noblesse à Sainte-Foy ; elle a possédé des fiefs en Bergeracois.

De gueules à 3 fasces d'or, au chef cousu d'azur chargé d'un croissant d'argent. (*Armorial du Bordelais*). — On trouve aussi le croissant versé.

RÉGNIER (A. P., I, 414)

Les armes blasonnées par Froidefond sont gravées sur l'argenterie de famille ; mais un vieux document de famille, conservé à Glane, les donne coloriées ainsi : d'argent à l'aigle de sable, au chef de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.

de REILHAC (A. P., I, 420)

D'après G. de Gérard la famille de Reilhac de Pelvezy, qui produisit ses titres lors de la Recherche de 1666-71, à Périgueux et à Sarlat, portait : vergeté de gueules et d'or de 10 pièces.

Elle est distincte de la famille de Reilhac de Siorac, sgr de Montgrieu, qui blasonnait : d'azur au cerf d'argent, au chef retrait d'or.

Voir plus loin *Rilhac*

REINEAUD, du Manoir

D'azur à 3 pommes de pin d'or. (*Arm. 1696, Sarlat, 1179, I. O.*).

RESSÈS (A. P., II, 125)

Voici les armes exactes de ce prélat de S. S. : d'azur à l'ancre d'or, dont la base embrasse la pointe de l'écu et dont le sommet, en forme de croix, est chargé entre les croisillons d'un Sacré-Cœur de gueules.

REYGAL, de Gaussem

« Noble Théodore Reygal, sieur de Gaussem », ancien garde du Corps habitait à Eymet en 1761.

D'or à la croix pommetée de gueules. (*Revue Hérald. 1906, 11*).

REYNAUD, de Marcantoine (?)

Magistrature d'Eymet.

Losangé d'or et de gueules. (*Arm. 1696, 876*).

REYSSAC

Voir *Beyne*.

de RICARD, de Villenavette

Noblesse agenaise, et même provençale dès le xv^e siècle.

Parti : d'argent et de gueules au lion couronné et lampassé d'or, de l'un en l'autre, accompagné de 3 merlettes de sable 2 et 1 ; (*aliès* de 2 canettes en chef de l'un à l'autre, et d'une en pointe de l'une en l'autre). (*Ancien cachet de famille*).

La famille déclare que ne sont pas siennes les armoiries au chevron, besans, etc., qui figurent dans le Registre Montauban (81, Castelnau-dary) de l'*Armorial de 1696*, ni celles : d'or à 3 bandes de gueules, dans le Registre Guyenne du même armorial.

de RIGAUD, de Grandfont,
du Marchet, de Lartigue, des Baratons (A. P., II, 125)

Les armes blasonnées dans l'*Armorial du Périgord* (d'argent au chevron d'azur accompagné de 2 hures de sanglier en chef et d'une tête de chien de gueules en pointe) sont bien, sauf pour le champ qui est d'or, celles de la famille Rigaud ou Rigault de Grandfont, qui appartient plutôt à la région de Sainte-Foy (pays de Nouvelle-Conquête) qu'au Périgord. Cependant un émigré de ce nom fut inscrit pour le district de Ribérac.

A la place de la tête de limier de gueules en pointe, on trouve quelquefois une troisième hure de sanglier.

La branche de Lartigue portait: d'azur au chevron d'or accompagné en chef de 2 hures de sanglier de... et en pointe d'une tête de levrette d'argent. (*Arm. 1696, 648*).

La famille Rigaud, seigneur des Baratons et du Mineur, (lieux-dits contigus à Sainte-Foy) qu'on trouve en Périgord aux XVIII^e siècle, pouvait-elle être différente de celle ci-dessus? Elle portait: de sable à 2 chevrons d'argent. (*Revue Héraldique, II de 1906, p. 117 et mss d'A. de Froidefond*).

de RILHAC (A. P., I, 420)

Mgr Jean de Rilhac, évêque de Sarlat en 1529, appartenait à une famille du Berry qui portait: de sable à l'aigle d'or. — On trouve aussi: écartelé d'argent au lion de sable, et de gueules à l'aigle d'argent. (*Bull. Soc. arch. du Périgord 1904, p. 66*).

RIOL, ou de RIOLS,

de la Garde et de Naubarrade (en Périgord); de Pontillou et de Fontpalais (en Limousin); de l'Horte (en Auvergne); de Fontclare (en Languedoc)

Famille de gentilshommes verriers. Ces familles n'avaient pas d'armoiries bien fixes, même quand elles conservaient les fameuses fleurs de lys de concession.

D'azur à 2 étoiles d'or en chef et un croissant d'argent en pointe. (Branches aînées et d'Auvergne). — D'argent à l'arbre de sinople au chef d'azur chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or. (Branche de Fonclare existante).

RIQUETTI, de Sauvebœuf, de Mirabeau

D'azur à la bande d'or, au chef du même, à une demi fleur de lys de Florence, défaillant à dextre, et à 3 roses d'argent en pointe.

du RIVAL, de Roussiliéras

Bourgeoisis de Brantôme.

De sable au sautoir componné d'argent et de gueules
(*Arm. 1696, 1087, I. O.*).

RIVIÈRE

S. G. Monseigneur Rivière, évêque de Périgueux en 1916
archevêque d'Aix en 1920.

De gueules à la *rivière* d'argent en fasce.

Devise : *Laelas Domino segeles.*

ROBERT (A. P., I, 68, II, 421)

Tous ces Robert, qu'ils soient de Beausoleil, d'Alfous ou Arfons, de Rouffaillac, de Ferrachat, de Bélabre, des Garils, de Lapeirière, de Campredon, de Biras, de Segalla, de La-valette, etc., sont du clan des gentilshommes verriers de ce nom. Les armes d'argent aux 3 aigles de sable sont imposées d'office. (*Arm. 1696, 1081*).

L'Armorial de la Noblesse du Languedoc donne aux branches de cette province : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 2 étoiles du même en chef et d'une rose de gueules en pointe, à la fasce d'or sur le tout. — Les armes primitives sont : d'azur au cœur d'or.

Mais, m'a fait connaître M. E. des Robert, l'héraldiste apprécié de Nancy, qui appartient à cette famille, le blason plus exact est : d'azur au chevron d'argent, accompagné de 3 noisettes versées tigées et feuillées d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un croissant d'argent entre 2 étoiles d'or. (*Arm. 1696, Montauban 553*). Le chevron est or et les étoiles sont argent en id. 858 et 859.

Les variantes portent principalement sur les emblèmes principaux : glands, grenades, pommes de pin au lieu de noisettes.

Comme je l'ai dit à l'article Riol, les familles de verriers n'avaient pas d'armoires plus fixes que de domicile.

de ROBILLARD de MAGNANVILLE

Famille de l'ancienne bourgeoisie de Paris, anoblie en octobre 1810, avec le titre de baron confirmé en décembre 1817.

D'or à 3 écrevisses de gueules, au franc canton sénéstre de gueules à la branche de chêne d'argent. (*Arm. de la Restauration*).

ROBIN

Jean-Baptiste Robin, imprimeur à Sarlat, scelle son testament, en mai 1788 : d'azur au *robinet* d'argent en fasce. (*Dossiers de G. de Gérard*).

de ROBINET (A. P., I, 421)

Dans les variantes des armoiries de cette famille, il n'y a jamais eu de lion, comme le dit M. de Froidefond. La branche de la Serve, qui a été autorisée à relever le nom de Comain, existe de nos jours.

Armes exactes : d'azur à la tour crénelée d'or. (*Maintenue de noblesse ; Arm. de 1696*, déclaration de MM. Robinet de la Serve et du Chambon). — Celles d'argent à la tour d'azur et de gueules à la tour d'or, sont des variantes des branches de la Garde et de Peignefort.

ROCHE, de Grange-Marty, de Cavinjac

D'azur à 3 roches d'argent, accompagnées en pointe d'un croissant du même. (*Sigill. du Périg.*, 245). — Le croissant est quelquefois en chef. (*Cachet de famille*).

de ROCHEFORT, de Théobon,
de Saint-Angel (en Corrèze), de Châteauneuf

Le marquisat de Théobon de cette famille chevaleresque du Limousin, avait plusieurs arrière-fiefs en Périgord.
De gueules à 3 fasces d'or.

ROLLE (de Rools aux Antilles), de Goursolas,
de la Guinardie, de Montauvert, etc. (en Nontronais)

Sur cette famille émigrée aux Antilles, on consultera Chéchin. On pense, mais sans certitude, qu'elle vint, au xvii^e siècle, en Nontronais du Bordelais, où il y eut, et où il y a encore, une famille de robe, qui porte: d'azur au chevron d'argent, accompagné en pointe d'un lion du même. (*Dossiers de M. Gazin, archiviste de la Martinique*).

de ROQUEJOFFRE, de Roumegoux

Bourgeoisie de Sarlat.

De gueules à la colombe d'argent, essorant d'un rocher d'or et tenant en son bec un rameau d'or, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Arm. 1696, 720*).

de ROSSANES

Cette famille possédait le comté du Fleix, au moment de la Révolution.

D'argent au murier terrassé de sinople, le tronc traversé d'un lion léopardé de gueules, accompagné en chef de 2 étoiles d'argent.

ROUGIER, de la Cotte, des Landes

Famille de la bourgeoisie de Brantôme, dont le nom s'écrit aussi *Roger*.

De sable au chevron d'argent, accompagné de 3 meules d'argent. (*Arm. 1696, 1090., I. O.*).

ROUGIER, de Flajac

Jean Rougier, sieur de Flajac, scelle de ses armes un aveu qu'il rend, en 1670, au nom de Jacques de Souillac. Il était juge ordinaire de Rouffignac. En 1690 il est convoqué au ban de la Noblesse comme officier de la Maison du Roi.

De... à 3 chiens passants de...

ROUSSET, de la Lambertie

D'azur à 3 fasces vivrées d'argent. (*Arm. 1696, Bergerac, 1101, I. O.*).

de ROUX (A. P., I, 434)

Pour la branche de Campagnac, les dossiers de d'Hozier au Cabinet des Titres donnent : de gueules à la bande, accostée en chef de 3 roses 2 et 1, et en pointe de 3 rocs d'échiquier 1 et 2, le tout d'argent.

ROYÈRE, de Bellet

Parti : d'azur au lion d'or couronné d'étoiles et 3 besans d'argent; et de gueules à 3 belettes d'or.

D'après G. de Gérard cette famille eut à soumettre ses titres de noblesse lors de la Recherche de 1666-71.

RUDEL, de Bergerac

En 1224, une patte de griffon. — En 1251, 2 pattes. — En 1289 1 patte. — Le Rudel de cette date ne serait qu'un Pons,

marié à la dernière des Rudel et dite de Bergerac. Voir *Sigillographie du Périgord* 737 à 741.

Au xv^e siècle il y avait des Rudel damoiseaux en Grignols.

de RUFFLAT

Jean de Rufflat, écuyer, fait enrégistrer: d'azur au chevron d'argent accompagné de 3 pommes de pin d'or « la tige en haut. » (*Arm. 1696, Périgueux, 559*).

de RUFFRAY de MONGRESSE

Famille Irlandaise, arrivée en France avec Jacques II.

D'argent à la guivre de sable, lampassée de gueules, en barre, accompagnée de 3 glands de sinople à cupelle de gueules, 1 en chef, 1 au flanc sénestre, 1 en pointe.

RUPIN, de Boibaraud,
de Lanterye, du Ferry, du Breuil

Famille de la bourgeoisie de Montignac (argentiers), anoblie en 1654, ayant donné deux lieutenants criminels à la sénéchaussée de Sarlat.

D'argent au pin de sinople, fruité d'or, entre 2 croissants de gueules. (*Papiers de la famille*). (*Arm. 1696, 724*).

de SAHUGUET,
de la Rouye (en Saint-Mesmin), de Terme

Parti : au 1 de... à l'épée en barre, accompagnée en pointe d'une coquille, au 2 de... à 2 pattes en bande au croissant brochant en pointe sur les 2 partitions, le tout de... — De gueules à la coquille d'argent en chef et au croissant du même en pointe... accostés de 2 épées d'or en pal la pointe en bas. (*Sigill. du Périg. 742, 743*).

La famille de Sahuguet d'Amarzit, qui porte ces dernières armoiries, n'est Sahuguet que par adoption.

de SAINT-ASTIER (A. P., I, 439)

Voici un exemple des variétés d'armoiries qu'on rencontre souvent dans les familles chevaleresques.

D'or à 3 cloches d'azur le battant de sable. (*F. Fr. Gaignères* 20298, III, 2679).

Jacques de Saint-Astier, sgr des Bories, chevalier de l'Ordre : d'or à 5 fasces de gueules. Jean, son fils : de gueules à 5 fusées d'or. (*Id.* 1770, 1679).

Cette famille portait aussi 3 lions. (*Bull. Société arch. du Périg.*, XVI, 38, 46).

SAINTE-CLAIRES

Voir *Deville*

de SAINT-CLAR (A. P., I, 445)

Il y a parfois un croissant en pointe ; la cloche est souvent adextrée et sénestrée d'un lion. (*Sigill. du Périgord*, 769, 770).

de SAINT-FIEF

Famille de la noblesse limousine, ayant possédé des fiefs en Périgord ; un de ses rameaux y a demeuré.

D'azur au chevron d'argent accompagné de 3 croisettes du même.

de SAINT-GENIÈS

De... au lion de... (*Bull. de la Soc. arch. du Périg.*, 1909, d'après un sceau du XIV^e siècle, cité par Clairambault).

de SAINT-GRESSE, de Séridos, de Pascau,
de Mérens, de Farziou, etc.

Des membres de cette famille gasconne ont exercé « l'art de la verrerie » en Périgord aux XVII^e et XVIII^e siècles.

D'azur à la levrette courante d'argent, accolée de gueules. (*Maisons de Gascogne*, p. Noulens).

de SAINT-HILAIRE

Famille du Languedoc, venue en Périgord à la suite d'un mariage.

D'or au cœur de gueules, enflammé d'or, percé de 2 flèches empennées et ferrées d'argent. (*Arm. 1696, Montauban* n° 91).

de SAINT-JEAN (A. P., II, 128)

D'argent à la croix de gueules cantonnée de 4 loups de sable. (*Cabinet de d'Hozier*, 195).

de SAINT-LÈGIER (A. P., I, 449)

Le blason, décrit et dessiné par M. de Froidefond, est celui de la branche de Boisrond. Dans l'écusson exact, la croix est écartelée d'argent et d'azur (cantonnée de 4 fleurs de lys d'or en champ d'azur).

SAINT-MARC (Denoix de)

de Campsegret, de la Roque, du Fournial (Campsegret)

Famille de la bourgeoisie du Bergeracois depuis le XVII^e siècle (1).

D'argent au lion de sable, au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent entré 2 cœurs du même. (*Renseignement de famille*).

(1) La note sur cette famille m'est arrivée trop tard pour être insérée à son ordre patronymique.

de SAINT-SYMPHORIEN

Voir *Piédeu*.

de SALAS

Pierre de Salas, bourgeois de Périgueux en 1294, portait : de... à 2 portes de... l'une sur l'autre, accostées de 2 tours de... (*Sigill. du Périg.* 352).

de SALIGNAC-FÉNELON (A. P., I, 206)

Les armoiries de cette famille chevaleresque, bien connue et éteinte, sont : d'or à 3 bandes de sinople, et non d'azur à 3 bandes de sinople, comme le donne l'Armorial du Périgord.

SALOMON

Bourgeoisie de Sarlat, XVII^e siècle.

« Deux clés croisées en sautoir, les pannetons en haut, soutenant 2 liens passant dans les anneaux, un saumon (*salmo*) en fasce sur une rivière, et surmontées en chef d'une étoile. » (*Bibl. Nat. Pièces Origin.*)

SARLANDIE des RIEUX, de la Robertie

Ecartelé d'azur à 3 étoiles d'argent et de gueules à 3 étoiles d'or. (*Cachets du XIX^e siècle*). — De gueules à la hure d'argent couronnée d'or, au chef d'argent, chargé de 3 glands de sinople. (*Dossiers de G. de Gérard*).

SARLAT

Bourgeoisie de Domme et de Sarlat.

Deux armoiries imposées d'office (1173 n°s 165 et 166) :

d'argent au loup passant de sable. — Bandé d'argent et de gueules de 6 pièces.

de SARODE, de Saint-Cybard (par. de la Chapelle),
de Fontanelles, du Buignon (A. P., I, 459)

Cette famille de gentilshommes verriers, qui aurait été française sous le nom de Saraude avant d'aller en Italie, y fut anoblie, à Mantoue, en 1495. (*Dossiers de MM. Beauchet-Filleau*).

On trouve les étoiles du chef de gueules. — Elle portait aussi : coupé d'azur à 3 étoiles à 8 rais d'or, et de gueules à 3 grumeaux de sel d'argent en fasce, à la demi-roue d'or en pal brochant sur la partition. (*Verreries et Verriers de Névers*, p. Bouilier).

SARRON

Bourgeoisie de la Chapelle-Faucher.

De gueules à la fasce d'or chargée de 3 sautoirs d'azur. (Arm. 1696, 1076, I. O.).

de SAULIÈRE (A. P., I, 460)

Autres variantes que celles de l'Armorial du P. : d'argent au chevron d'azur, chargé de 5 croissants d'or « accompagné de 3 roses au naturel 2 en chef et 1 en pointe. » (Arm. 1696, 655). — D'or au chevron d'azur, chargé de 7 besans d'argent, accompagné de 3 quintefeuilles de... 2 et 1. (*Cachez de famille à Nanteuil*).

de SAULNIER (A. P., I, 460)

Variante (*Bull. Héraldique* 1896, 136).

D'après l'Armorial de l'Ordre de Saint-Lazare : d'argent au lis de jardin de sinople, terrassé du même, et fleuri

d'azur, à 2 oiseaux d'or sur les fleurs du bord, becquetant celle du centre. — On trouve aussi des variantes pour le chardon, indiqué comme fleuri dans le bas.

SÉGRESTE, de Labaysse, de Lauzierie, de Leyssard.

Bourgeoisie de Ponchat et de Montazeau.

De... à la clé de... en fasce, accompagnée de 3 gerbes de... 2 et 1. (*Dossiers B. de Masmonlet*).

SEGUIN

Adhémar Seguin, vigier de Saint-Pardoux en 1303, portait une : « bande chargée d'une trainée dentelée et de 8 besants, 4 d'un côté, 4 de l'autre, alternés, accompagnée de 6 billettes, 3 en chef 3 en pointe ». (*Sigill. du Périg.*, 814).

Je suppose que la famille Seguin, seigneur de Saint-Front de Champniers aux XVI^e et XVII^e siècles, appartenait à celle de cet Adhémar.

de SENAULT

Voir *Essenault*.

de SÉNILHAC (SANILHAC)

Famille chevaleresque du XIII^e siècle.

De... à des ondes de... ; ou à un échiqueté de... (*Sigill. du Périg.*, 817).

de SERVAL, de la Tour des Boscq, en Sarladais
(*D'Hozier III*, 1, p. 78).

De... au cerf de... (*Bull. Soc. arch. du Périg.*, 1910).

SERVOT

Régnault Servot, capitaine d'Auberoche en 1415, avait un lion dans ses armes. (*Sigill. du Périg.* 340).

de SESCAUD (A. P., II, 130)

L'Armorial de 1696 (Limoges, Blasons, 47), donne : d'azur à 3 chevrons d'argent, accostés de 3 étoiles, 2 en chef 1 en pointe, d'argent. — Le nom s'écrit souvent Cescaud.

SEYRAL, du Claux

Bourgeoisie de Montignac.

« Ecartelé au sautoir d'azur et d'argent à 4 rustres de l'un à l'autre ». (*Arm. 1696*, 224).

SIMON, de la Fouillouse

D'argent à la bande de gueules. (*Arm. 1696, Bergerac, 1112, I. O.*).

C'est probablement la famille suivante, dont le nom aura été mal transcrit.

SIRVEN, de la Fouillouse, du Verdon, de la Gélivre Bourgeoisie du Bergeracois, ayant pris quelquefois des qualifications nobiliaires.

D'argent à la bande de gueules. (*Mss d'A. de Froidefond*).

SONT

De sable au chevron d'or, accompagné en pointe d'une croisette du même. (*Arm. 1696, Clergé, 858*).

SOUBSMAIGNE, de la Borie

D'azur à la croix pattée d'argent. (*Arm. 1696, Bergerac, 1121, I. O.*).

SOUUC (A. P., I, 478)

Le chef est de gueules. (*Carrés de d'Hozier, dossier Foucault ; Petite Ecurie, 9*).

du SOUCHET, de Narbonne, de la Dourville

Famille de l'Angoumois, fixée en Périgord au XVIII^e siècle par alliance.

D'azur au levrier d'argent accolé de gueules.

de SOUFFRON, de Lavergne, de Souffron

(forge en Savignac et maison en Fleurac), de Puybozot
(Miremont). (A. P., II, 1321)

En 1908 cette famille, d'anciens maîtres de forges, portait : d'argent à la bande d'azur chargée de 15 besans d'or posés en croix par 5, au chef de gueules, chargé de 3 croissants d'argent et soutenu d'un lambel de sinople à 3 pendants dont 2 brochant.

de SOULIER de LA VERMONDIE de LORTAL

D'or au lion passant de sable, au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Cachets de famille*).

du SOULLIER

D'azur au lis au naturel, surmonté d'un soleil d'or. (*Arm. 1696, Périgueux, 866*).

SUDRAUT

Jean Sudraut, bourgeois et consul de Bergerac, en 1757, portait : de... au lion de... (*Arch. dép. Gir., B. 1417*).

SURGIER, de la Coste.

D'argent à 3 fasces de sable. (*Arm. 1696, Sarlat, 1170, I. O.*).

de SUSSAC, de Mazeillier

Bourgeoisie de Saint-Astier et de Mussidan.

D'or au lion d'azur, armé et lampassé de gueules. (*Arm. 1696, 868*).

TAILLEFER

Bourgeoisie de Domme dès le XVI^e siècle.

D'azur à 3 fasces ondées d'argent.

On trouve sous le nom de Mathurin Taillefer, avocat : d'or à la bande fuselée de gueules, mais c'est dans les armoiries imposées d'office. (*Sarlat, 1175*).

de TALLEYRAND

Il est intéressant de savoir que les Talleyrand de Grignols portaient tantôt simplement un écu burelé d'argent et de gueules de 10 pièces, tantôt un écu écartelé aux 1 et 4 contré-cartelé d'or et de gueules plain ; (ce qui serait l'écu des Grignols, d'après Lespine), car ce n'est qu'à la fin du XV^e siècle qu'ils prirent les lions des comtes de Périgord.

Flassan, dans son *factum un peu venimeux*, intitulé *La Famille des Grignols-Talleyrand*, dit, p. 78, que leurs armes primitives étaient 3 coquilles et cela d'après Clérambault ; mais ces armes aux coquilles ont été attribuées aux Grignols purs. Voir ce mot.

de TASCHER, de Rouillac (paroisse de Gageac),
de Mensignac

Une branche de cette famille vint en Périgord au XVIII^e siècle et y résidait encore ces dernières années.

Il y a tant de variantes dans les armoiries des Tascher que je n'ose les indiquer.

de TARDIEU, de Saint-Martin (en Saint-Jory-Lasbloux)

Famille venue d'Auvergne par un mariage, en 1508, en Périgord, où elle s'est éteinte en 1630.

D'azur au chevron d'or, accompagné de 2 étoiles d'argent en chef et d'une croix pâtie d'or en pointe.

de TASQUE (A. P., II, 134)

Les armes de cette famille, venue d'Italie au milieu du XVI^e siècle (*Carrés de d'Hozier*, 591), telles que les blasons Froidefond (d'azur à l'aigle d'argent), sont conformes à la *production* de 1666-71, mais un cachet de famille du XVIII^e siècle donne en outre un soleil d'or dans le canton dexter du chef, et l'aigle est placée dans l'angle sénestre de la pointe. (*Min. du not. du Fleix*).

de TEILLES, ou THÉLIES, de Panassou

Bourgeoisie de Sarlat.

De... à l'arbre fruité de..., accompagné de 2 oiseaux qui en becquètent les fruits (*Sigill. du Périg.*, 845).

TENANT (A. P., I, 485)

L'*Armorial de 1696* supprime, pour les Tenant de Razat, les merlettes au f° 919, mais il les maintient au f° 920. M.

de Froidefond a mal transcrit, pour cette branche périgourdine des Tenant, ce qu'il appelle « l'armorial manuscrit de la fin du XVII^e siècle » et qui n'est en fait qu'un état très incomplet, et de seconde main, des personnes appelées à produire leurs titres de noblesse, lors de la Recherche de la noblesse de 1666-71.

L'arbre généalogique, présenté pour cette Recherche, donne : d'argent au pin de sinople, terrassé du même, accompagné en chef de 2 corneilles affrontées de sable. (*Original aux arch. de M. Tenant de La Tour*).

La branche des Tenant de La Tour porte : d'or à l'ancre de sable, accostée de 2 étoiles du même.

de TERMES (A. P., I, 485)

La variante : d'argent au lion de gueules, accosté à sénestre d'un croissant de..., indiquée par Froidefond, est tirée de l'*Armorial de 1696*, f° 877. (« François du Terme, procureur du Roy, de la ville et jurisdiction de Lalinde »), mais le lion rampe contre une colonne d'azur et il n'y a pas de croissant.

D'autre part la famille possède des cachets : d'azur à 2 ou 3 serpents d'argent l'un sur l'autre. (*Histoire de La Linde*).

Je ne sais si cette famille a du rapport avec une de même nom, formée à la Martinique en 1773, où elle s'est éteinte il y a peu de temps, par Joseph de Termes, maître chirurgien fils de Jean, sieur de la Plane et de Jeanne de Magne, et qui était né à Sainte-Madeleine, au diocèse de Sarlat. (*Note de M. Gazin, archiviste de la Martinique*).

de TERRASSON (A. P., I, 486)

Cette famille de l'échevinage d'Angoulême n'a rien de Périgourdin, ni de Lyonnais non plus.

Armes exactes : d'azur au monde d'or, ceintré de gueules sommé de sa croix tréflée d'or et accompagné en pointe de 2 étoiles d'or. (*Cachets de famille*).

TEXIER, de Chauvignac

Bourgeoisie du Ribéracois.

De gueules à la fasce d'argent, chargée d'un levrier courant au naturel, accompagnée en chef d'un croissant d'argent et en pointe de 2 doubles boucles (?) du même. — A ceci il y a en parti accolé : un *chou*, une *vigne* et au dessus les lettres *A C* enlacées. (*Cachets de famille*).

TEYSSANDIER de LAUBARÈDE

Bourgeoisie du Bergeracois.

De sable au croissant contourné d'argent.

de THIBAULT (A. P., I, 490)

Cette famille de marchands de Périgueux, au xv^e siècle (*Bull. Soc. arch. du Périg.*, 1917), portait : palé de gueules et d'argent de 4 pièces, les pals d'argent chargés d'un losange de sable. (*Courcelles IX*, 106).

THIVIERS

Les armes de la juridiction royale de cette ville étaient « d'azur aux lettres T. H. S. de... en abîme, accompagnées de 3 fleurs de lys d'or, 2 et 1 avec une croisette de... entre les 2 fleurs de lys. » (*Bull. Soc. arch. du Périg.*, 1926).

TOUILAL

D'or à 3 aigles de sable en fasce. (*Arm. 1696, Périgueux, 1071, I. O.*)

de TREVEY, de Charmail, de Frémauret,
d'Autramat, de Trevey.

Cette famille originaire de Bretagne (*Courcelles*) fixée au xv^e siècle au comté de Lauzun, à cheval sur le Périgord et l'Agenais, a possédé des fiefs dans notre province.

D'or au sautoir tréflé d'azur. (*Note du baron de Lanauze*).

TRIGANT (A. P., II, 135)

Variantes des armes : d'or à 2 lions affrontés de sable, lampassés et armés de gueules, au chef cousu d'argent chargé d'un croissant de gueules. (*Cabinet de Chevillard*, note concernant Jacques Trigant de Courtieux, anobli au xviii^e siècle). — La branche de Boisset, dont un membre fut anobli, ne portait pas la terrasse.

Les armes parlantes à 3 gantelets de sable sont de fantaisie.

TUILLIER

De sinople à 3 merlettes d'argent. (*Arm. 1696, Périgueux, 1075, I. O.*).

de TURENNE

Les vicomtes de Turenne ont eu des châtellenies en Périgord ; ils y ont même parfois résidé. Je ne les mentionne cependant que comme mémoire.

de TUSTAL, de Costerauste, de Massaut, de Loubrie,
de Miremont, de Laubardemont

Famille d'ancienne bourgeoisie du Quercy, puis de Sarlat, passée à Bordeaux.

D'azur à 3 coquilles surmontées d'un chevron, traversé par un lézard et sommé d'une étoile, le tout d'or. (*Dossiers de G. de Gérard*).

URSULINES de PÉRIGUEUX

D'azur à 3 fleurs de lys de jardin d'argent sur une même tige. (*Arm. 1696*, 505).

d'USSEL

Hugues d'Ussel, écuyer, de la sénéchaussée de Périgord en 1340, portait: de... au sautoir de..., et un lambel à 5 pendants de... (*Sigill. du Périg.* 289). — Ce ne sont pas les armoiries des sires d'Ussel en Limousin.

de VALBÉON

Famille chevaleresque de Vergt et de Grignols (Valbéon est un repaire noble dans Vergt).

De... à 3 casques de... à la bande de... brochant. (*Sigill. du Périg.*, 860).

VALENE, de Chateauneuf, du Claux

Famille de la bourgeoisie et de la magistrature seigneuriale.

D'or à 5 trèfles d'azur en sautoir (*Arm. 1696, Sarlat*, 1181, I. O.).

VALLIER

Guillaume V., procureur du Roi à Thiviers, eut imposé d'office: de gueules à la fasce d'argent chargée de 2 roses de gueules. (*Arm. 1696*, 1095).

de VANDIÈRE de VITRAC (A. P., I, 522)

Voici ce qui en est de cette famille: les Vitrac sont du Périgord, les Vandière sont de la Lorraine. Ceux-ci se sont

éteints à la fin du XVII^e siècle chez les Vitrac qui en ont relevé le nom qu'ils portent en premier, généralement du moins. Le 18 avril 1828 Raymond de Vitrac de Vandière fut adopté par son oncle, le baron Jean d'Abzac, dont il aurait pris les armes sans les écarteler.

L'Armorial de 1696, 921, donne : d'or à 3 trèfles de sinople.

VARAILHON de La FIOLIE,
de Laborie, de Lageneste

Bourgeoisie du Ribéracois, connue à Tocane depuis le XV^e siècle.

Armes (modernes) : d'azur à 3 flanchis d'argent.

de VAUSSANGES

Bourgeoisie de Sarlat.

Ecartelé : de... à l'ange volant de..., et de... au chien de... la tête contournée. (*Dossiers G. de Gérard*).

de VEAUX (A. P., I, 507)

Voir *Deveaux*.

VÉDRENNE-LACOMBE, de la Combe

Bourgeoisie de Terrasson.

D'azur à 2 barbeaux adossés d'argent. (*Arm. 1696*, 1179, I. O.).

de VÉRA, de la Gaubertie, de la Borie (A. P., I, 94)

Sur un cachet du XVIII^e siècle il y a 3 étoiles. Sur un *ex-libris* de cette époque le champ est de sable (*Arch. de la Gaubertie*).

VERBIGIER

Voir *Berbigier*.

du VERDIER, de Jayac

Famille de la noblesse du Limousin, figurant aux bans dans le Sarladais, mais n'ayant pas voté en Périgord en 1789. Elle porte le nom de *de Genouilhac*.

Ecartelé : aux 1 et 4 d'or à 3 bandes d'argent, chargées de 7 charbons de sable, 2 3 et 2, qui est de *Royère* ; aux 2 et 3 de gueules au lion d'or, qui est de *Chanac* ; sur le tout d'or à l'arbre de sinople qui est du *Verdier*. (*Nobil. de Bretagne, p. Courcy III*).

du VERGNES (A. P., I., 509)

Le pont doit être sommé d'une tête de loup. (*Arm. de 1696, 671*).

de VERGNIOL

Bourgeoisie et magistrature de Bergerac.

D'argent au *vergne* de sinople, sur une terrasse de même, au chef d'azur chargé d'un mouton d'argent. (*Cachets de famille*). — L'*Armorial de 1696*, f° 225, n'indique pas le chef.

de VERLEINE

François et Pierre de Verleine, en Périgord, furent abolis en février 1594.

D'or à 3 grappes de raisin d'azur. (*Cabinet des Titres, 195-92*).

VERMEIL

Denis Vermeil, bourgeois, se vit imposer d'office : d'azur au griffon d'or, surmonté d'une étoile du même. (*Arm. 1696, Sarlat, 1173, I. O.*).

de VERNET, de Marqueysat

Famille de la bourgeoisie et de la magistrature de Sarlat, anoblie au XVIII^e siècle.

De sinople au lion d'or lampassé de gueules, tenant dans sa patte dextre un cœur de gueules, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or. (*Arm. 1696, 380*).

VERTUEL, des Chapiiaux

Bourgeoisie du Sarladais

Palé d'or et d'azur de 6 pièces. (*Arm. 1696, Sarlat, 1173, I. O.*).

VEYSSIÈRE. (Le nom s'écrit aussi Vaissière), de Puylebreuil

Bourgeoisie et magistrature de Sarlat.

D'azur à 2 palmes adossées d'argent mouvant d'une tête de more d'or, soutenues d'un croissant d'argent, accompagnées de 3 étoiles d'or 2 et 1. (*Arm. 1696, 229*).

En 1766 Jean Veyssièr, prêtre, à Montignac, scelle son testament ainsi : d'or à la fasce de... accompagnée en chef de 3 étoiles de... et en pointe de 7 tourteaux de... en orle. (*Min. des not. de Montignac*).

VIENNE

Bourgeoisie de Sarlat.

D'or au chevron de..., chargé de 3 croix pattées de....

accompagné en pointe d'un rencontre de cerf de... (*Sigill. du Périg.*, 1005).

VIGEN

Famille de la bourgeoisie de la Roche-Chalais, anoblie avec titre de baron, le 15 août 1810.

De sable à l'épée haute d'argent en pal, au franc-canton des barons militaires.

VIGIER, de Borrèze, de Salignac (en cosgrie en 1364)

Famille ayant donné un viguier à Sarlat en 1278.

Armes probables : de... à la bande de... chargée 3 de roses. (*Dossiers G. de Gérard*).

du VIGIER, du Moustier, de la Monzie Saint-Martin,
de Faure

Famille du parlement de Bordeaux, possessionnée dans la sénéchaussée de Bergerac.

D'azur au chevron d'argent accompagné de 9 étoiles du même, 4, 2 et 2 en chef, 1 en pointe. (*Cabinet de d'Hozier*, 9369).

des VIGNES, de la Gambertie

Bourgeoisie de Périgueux.

De gueules au *cep de vigne*, feuillé et fruité de... soutenu d'un échalas de... (*Bull. Soc. arch. du Périg.* 1912)

VILATTE

François Vilatte, juge de Berbiguières, déclara : de gueules à la tour à 2 guérites pavillonées et surmontées d'un croissant, le tout d'argent. (*Arm. de 1696*, 717).

de VILLARS (A. P., I, 519, II, 129)

L'Armorial du Périgord a fait de grandes confusions. La famille de Villars, connue en Angoumois dès le XIV^e siècle et dont j'ai établi la filiation (*Généalogies Périgourdines*, II, 159) depuis 1420, est venue en Périgord au XVII^e siècle et s'est éteinte en 1817. Elle y a possédé les fiefs de la Filolie, de la Gourdonnie, de Mondésir, des Roches de Minzac. Elle portait : d'azur (*alius de gueules*) à 3 lions d'or.

Une autre famille de Villars, existant encore de nos jours en Dordogne, se fixa par mariage, en 1597 en Périgord. Elle venait d'Albignac dans le Bas-Limousin. Le nom primitif *du Viallard* est devenu *du Villard*, puis *de Villars*. (*Arch. de famille*).

Elle a possédé les fiefs de la Serve, de Félines, de Leybarde, de Montpeyran, tous en Périgord. Elle porte : écartelé d'azur et d'argent au lion de sable brochant.

Quant aux armes : d'hermine au chef de gueules chargé d'un lion issant d'argent, données par Froidefond, elles ont été déclarées pour l'Armorial de 1696 par un Jean de Villard, sieur de la Varenne, qui n'est vraisemblablement pas du Périgord.

de VILLE

Voir Deville

de VILLEPONTOUX (A. P., I, 521)

D'argent au lion de gueules au chef d'azur à 3 étoiles d'argent. (*Arm. 1696*, 876).

de VINCENT, de la Bourgognade,
de Clérans (commune de Cause)

Famille du parlement de Bordeaux.

D'or au palmier arraché de sinople. (*Arm. 1696*, 48).

VIRIDEAU (1), de la Prade, de las Couleyrias,
du Chadaud

Bourgeoisie de la sénéchausée de Périgueux.

Guillaume Virideau, avocat, eut imposé : d'azur à la rose d'argent (*Arm. 1696*, 991, I. O.), et Guillaume Virideau « sieur de la Prade, de Thivier, d'or à une croix ancrée de sable » (*Id. id.*, 1095, I. O.). — Dans les mss d'A. de Froidefond il y a, pour cette famille : d'azur à la bande d'argent.

de VITRAC (A. P., I, 522)

Voir *Vandièvre*.

de VIVIE de RÉGIE, du Vivier, de Baudon,
de Saint-Nazaire

Famille originaire de la Sauvetat en Agenais.

D'azur au chevron d'or, accompagné de 3 grenades au naturel, tigées et feuillées de sinople, les 2 du chef affrontées. (*Armor. du Bordelais*).

de VIVIEN

Bourgeoisie de la Linde.

Ecartelé : d'argent au lion de sable, et d'azur à la molette d'argent. (*Hist. de la Linde*).

de WALS

Catherine de Wals, qui semble la dernière de son nom, épousa, vers 1375, Aymar d'Abzac de La Douze. Son père

(1) L'*Armorial de 1696* orthographie *Viridaud*, mais la forme *Virideau* se trouve dans les registres paroissiaux de Grignols, Agonac, Thiviers, Corgnac, etc.



Lambert de Wals, paraît avoir hérité du dernier membre de la famille Boniface.

De... à 6 fleurs de lys de... (*Cabinet de d'Hozier*, I, 20).

WELLES de La VALETTE

Samuel Welles fut adopté par Charles-Félix marquis de La Valette, ministre de Napoléon III, second mari de sa mère.

Parti : au 1 d'or au cœur d'azur, au chef d'azur chargé d'un croissant d'or entre 2 étoiles du même, qui est (aux émaux près) de *La Valette*; au 2 d'or à la bande dentelée de sable, chargée de 3 fleurs de lys d'or, qui est de...

(*Bull. Héraldique*, 1892, 451).





• • • • • • • • • • • •

BERGERAC

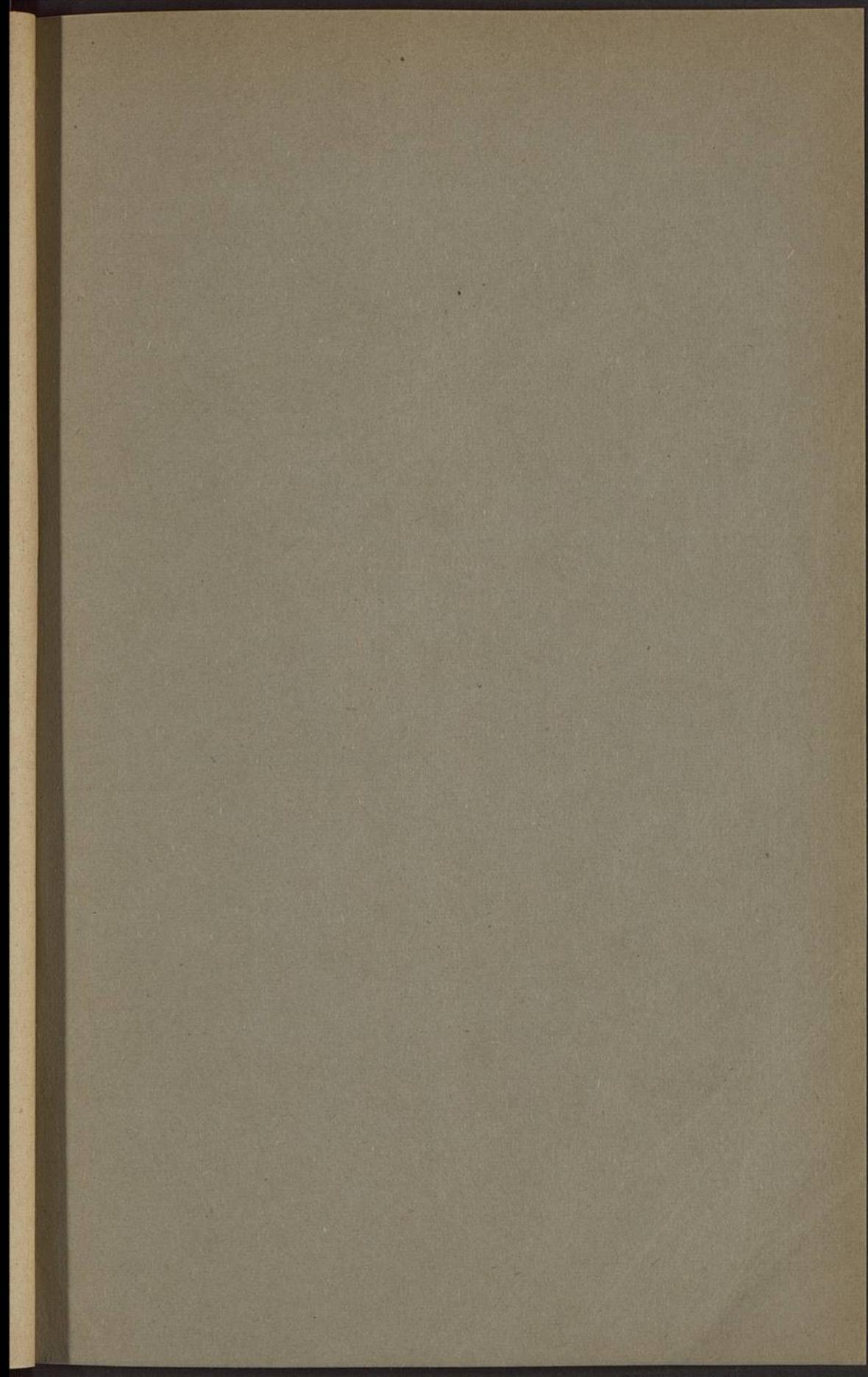
IMP. GÉNÉRALE DU SUD-OUEST

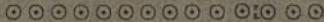
(J. CASTANET)

Place des Deux-Conils

• • • • • • • • • • • •







BERGERAC

IMP. GÉNÉRALE DU SUD-OUEST

(J. CASTANET)

Place des Deux-Conils

